la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
9 MAI
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 66

latribune.ca

96 ¢ taxes en sus
PP40011259

Obsolescence programmée
La CAQ prend ses distances avec le projet de loi concocté à l'UdeS
PAGE 4

Récolte de 3 M$ pour la Fondation de la CSRS
Déjà deux projets concrets sur les rails
PAGE 5

Marché de la voix sur IP
SherWeb met la main sur un précurseur dans le domaine
PAGE 15

Repêchage de la LHJMQ
Justin Robidas pourrait partir au tout premier rang
PAGE 31

LES CHAUFFEURS DE LA STS SE FONT ENTENDRE

PAGE 3

André Marsan

PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

EXCLUSIF
Ottawa ferme son bureau d'immigration à l'ambassade de La Havane et complique les retrouvailles de couples canado-cubains

DIFFICILES AMOURS

PAGE 2

37e Souper
Homard à volonté
Le mercredi 15 mai 2019
Au profit des
Stentors
Gisèle Francœur
819 820-1032
stentors.org
0000624

LA NOUVELLE
OUTBACK 2019
AWD Traction intégrale symétrique
PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE — VÉHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES
SUBARU
Confiance et évolution

ÉVÉNEMENT BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS
Prix de détail suggéré de
31 210 $*
Transport et préparation inclus, taxes en sus

2019 IIHS TOP SAFETY PICK+ avec système EyeSight*1 et phares spécifiques*2
2019 alg PRIX VALEURS RÉSIDUELLES voiture compacte*3

SUBARU SHERBROOKE
4367, BOUL. BOURQUE, SHERBROOKE • 819 564.1600
WWW.SUBARUSHERBROOKE.COM
0000729

Des unions rendues difficiles

Le bureau d'Immigration de l'ambassade du Canada à La Havane fermé pour une durée indéterminée

EXCLUSIF

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Canada a fermé « sans préavis » son bureau d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté de son ambassade à La Havane. Tous les dossiers seront désormais traités à l'ambassade du Canada à Mexico. Cette décision inquiète des centaines de couples canado-cubains mariés qui attendent que leur dossier de réunification familiale soit finalisé pour « enfin » vivre ensemble au Canada. Les coûts et les délais risquent d'augmenter avant leurs retrouvailles.

« C'est une bombe et personne n'en parle. Un pays ne se retire pas comme ça en laissant les époux et les épouses dans une situation impossible. Moi qui travaille au quotidien avec le consulat canadien à Cuba et le consulat cubain à Montréal, je n'étais pas au courant de cette fermeture, alors je peux vous dire qu'elle n'était pas prévue ni annoncée », s'exclame Johanne Boivin-Drapeau, conseillère réglementée en immigration canadienne, qui compte 180 dossiers actifs de couples canado-cubains.

Il est question de couples formés de Cubains ou Cubaines qui, après un mariage avec un Canadien ou une Canadienne, sont en attente de leur visa pour se rendre au Canada et obtenir leur résidence permanente canadienne dans le cadre du programme de réunification familiale. « Il s'agit d'un programme de parrainage qui implique que le citoyen canadien est responsable de subvenir aux besoins essentiels de sa conjointe ou son conjoint cubain et ce pour trois ans », mentionne la conseillère, précisant que les besoins essentiels incluent nourriture, vêtements, hébergement, soins dentaires, soins de la vue et autres soins médicaux non couverts.

Le gouvernement demande aux Cubains ou Cubaines qui sont mariés avec des Canadiennes ou Canadiens de fournir des données biométriques. « Les Cubains ou Cubaines doivent faire prendre leurs empreintes digitales, mais maintenant il n'y a plus de centre en mesure de le faire à Cuba. Ces derniers devront donc désormais sortir du pays pour obtenir des données biométriques et les centres les plus près se situent à Trinité-et-Tobago ou à la Guyane », déplore la conseillère précisant qu'avec un salaire 20 ou 40 $ par mois, l'achat de billets d'avion est quasi impossible pour un Cubain.

La conseillère en immigration et ses clients craignent que cette décision retarde les retrouvailles des couples canado-cubains mariés.

« On parle d'un délai de 12 mois normalement. De mon côté, 27 de mes 180 dossiers auront atteint en mai le délai de douze mois. Et on ne sait même pas où se trouve leur dossier, alors inévitablement les délais seront dépassés », note M[me] Boivin-Drapeau.

Outre la réunification des couples canado-cubains mariés, cette décision aura un impact sur les visites des Cubains au Canada. M[me] Boivin-Drapeau donne l'exemple d'une grand-mère vivant à Cuba qui voudrait rendre visite à son petit-fils vivant au Canada. « Elle devra d'abord se rendre en Guyane ou Trinité-et-Tobago pour ses empreintes digitales. À son retour à Cuba, elle devra attendre la réponse de l'ambassade du Canada au Mexique. Si elle est positive, elle devra se rendre à La Havane dans un comptoir DHL pour envoyer son passeport à Mexico. Ensuite, elle attendra, peut-être deux à quatre semaines, que le passeport revienne », énumère la conseillère, estimant que la fermeture aurait dû être annoncée haut et fort.

« Vendredi, Justin Trudeau s'est entretenu avec le président cubain, Miguel Diaz-Canel. Le lundi suivant, le bureau d'immigration de l'ambassade du Canada à La Havane était fermé et les gens qui s'y rendaient étaient refusés sans explication. Deux jours plus tard, l'annonce est officielle. Est-ce que les deux événements sont liés? Pourquoi les Canadiens ne sont pas informés? », demande M[me] Boivin-Drapeau.

FERMETURE D'UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

La ministre fédérale Marie-Claude Bibeau confirme la fermeture du bureau d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à La Havane, mais précise qu'elle est temporaire, sans être en mesure de donner d'échéance.

« C'est une question de santé et de sécurité de nos employés. Une portion d'entre eux devra être rapatriée », indique la ministre et députée de Compton-Stanstead, déplorant que les Cubains doivent désormais se rendre à l'extérieur de leur pays pour ce qui est des données biométriques.

Selon une déclaration d'Affaires mondiales Canada datant de janvier, quatorze employés, conjoints et personnes à charge canadiens avaient été touchés par « des symptômes de santé inhabituels ».

« Aucune cause n'a été déterminée jusqu'à présent », lisait-on dans la même déclaration qui annonçait que le personnel canadien en poste à La Havane serait réduit de moitié environ sans préciser que le bureau d'IRCC serait fermé.

« Le Canada continuera d'avoir une ambassade à La Havane, à Cuba, dirigée par un ambassadeur. Tous les services consulaires seront offerts aux Canadiens à Cuba. Toutefois, certains autres programmes pourraient être ajustés au cours des prochaines semaines », lisait-on dans la déclaration.

La fermeture du bureau d'IRCC fait donc partie des ajustements non détaillés prévus. Un ajustement rendu officiel mercredi.

La Sherbrookoise Annick St-Hilaire craint que la fermeture, sans préavis, du bureau d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à La Havane repousse dans le temps ses retrouvailles avec son mari Osmel Lopez Bonne. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

Une Sherbrookoise déplore la gestion du gouvernement canadien

SHERBROOKE — Annick St-Hilaire s'inquiète pour son dossier de réunification familiale. Mariée à un Cubain depuis février 2018, elle espère que l'émission du visa de son mari, théoriquement prévue dans deux semaines, ne sera pas trop retardée.

La Sherbrookoise tient aussi à dénoncer la façon dont sont traités les Cubains par l'ambassade du Canada à La Havane.

« La semaine passée, des Cubains ont reçu un courriel les invitant à se présenter à l'ambassade du Canada à La Havane au cours de la semaine suivante. Ces Cubains ont pris congé et certains ont fait 16 heures de route pour se rendre à La Havane pour se faire dire que le bureau d'Immigration était fermé par l'agent de sécurité. Ça n'a pas de sens », souligne M[me] St-Hilaire, qui a rencontré son mari en avril 2016. **MÉLANIE NOËL**

Denault sommé de s'excuser

25 chauffeurs débarquent au CA de la STS

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Environ 25 chauffeurs de la Société de transport de Sherbrooke (STS) se sont présentés au conseil d'administration de la STS mercredi pour montrer qu'ils étaient derrière leur exécutif syndical. Ils ont du même coup exigé des excuses du président, Marc Denault, et ont évoqué de nouveaux moyens de pression.

Le vice-président du syndicat des chauffeurs de la Société de transport de Sherbrooke, André Marsan, a demandé au président de la STS, Marc Denault, de s'excuser pour des propos tenus à la radio le 29 avril. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

Le président et le vice-président du syndicat des chauffeurs, Jean-Pierre Guay et André Marsan, avaient revêtu des t-shirts empruntés à la Société de transport de Saguenay, ironiquement également la STS, des t-shirts utilisés lors de récents moyens de pression dans cette autre grande ville du Québec. « Les chauffeurs ont à cœur le service », y lisait-on.

André Marsan a été le premier à s'exprimer, rapportant les propos de Marc Denault lors d'une entrevue radiophonique réalisée le 29 avril. « Vous avez mentionné qu'une des quatre rencontres de négociation du mois de mai avait été annulée parce que le syndicat n'était pas disponible », résume-t-il.

« Le syndicat n'a jamais annulé une journée de négociation. Cette fausse affirmation ne peut que nuire à tout le processus de négociation en cours. Nul doute Monsieur le Président que vous êtes un politicien intègre et honnête. Nous vous demandons de l'être aussi dans vos déclarations. Allez-vous ce soir devant nous tous corriger cette fausse affirmation et présenter vos excuses pour le désagrément occasionné à ceux impliqués dans le processus de négociations? »

M. Marsan a aussi déploré la présence de deux porte-paroles, Marc Denault et Pierre Tremblay, dans le dossier des négociations.

« C'est particulier parce que vous aussi, vous avez deux porte-paroles », a rétorqué M. Denault. « Concernant mes commentaires, je les avais formulés à la suite de l'information que j'avais reçue du comité de négociation. Je m'en excuse si elles n'étaient pas adéquates. »

OUVERTURE

Jean-Pierre Guay a pour sa part affirmé avoir entendu qu'il cherchait à faire déraper les négociations. « Personne ne veut faire déraper les négociations. Ça fait 40 ans qu'on pellette par en avant pour les déplacements des chauffeurs, pour les pauses qu'on ne prend pas. C'est l'ensemble des chauffeurs qui veulent la même chose. Si ça continue et qu'on n'avance pas, il y aura d'autres moyens de pression. Ce n'est pas normal que je sois obligé de manger mon lunch en conduisant. On demande juste des conditions humaines et que les jeunes chauffeurs retrouvent le goût d'aimer leur job. »

Rappelons que les chauffeurs ne portent plus leur uniforme depuis plus d'une semaine. Leur convention collective est échue depuis février 2018.

« La meilleure entente est une entente négociée. Les enjeux de négociation, c'est à la table de négociation que ça va se régler. La balle est dans les deux camps », a répondu Marc Denault.

M. Guay n'a pas voulu dévoiler la nature des prochains moyens de pression. « Le but est de ne pas déranger la clientèle dans la mesure du possible, parce que c'est notre famille. Ce qu'on travaille actuellement, c'est aussi pour la clientèle. »

Le syndicat des chauffeurs dit néanmoins avoir senti une ouverture de l'employeur en début de semaine. De nouvelles séances de négociation sont prévues les 22 et 23 mai.

Démission au comité de toponymie

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le directeur de la Société d'histoire de Sherbrooke, Michel Harnois, a remis sa démission du comité de toponymie, mercredi matin. M. Harnois est celui qui avait mené une fronde contre la conseillère Évelyne Beaudin, lundi au conseil municipal.

« Il y a un dénigrement constant et gratuit du comité. On prête de fausses intentions misogynes aux quatre membres masculins », avait dit M. Harnois. Rappelons que la conseillère Évelyne Beaudin réclame que soit adopté un nombre équivalent de toponymes masculins et de toponymes féminins au cours du présent mandat. Elle enregistre sa dissidence lorsque les recommandations du comité font une plus grande place aux noms masculins.

Appelé à commenter le sujet, Michel Harnois confirme avoir remis sa démission avant la réunion du comité de toponymie mercredi matin. Il s'agit, selon lui, d'une décision personnelle. Il a refusé d'élaborer sur les raisons de sa décision et a refusé de répondre aux questions.

GINGUES SURPRIS

Le président du comité, Paul Gingues, expliquait dans nos pages mercredi que la Société d'histoire déléguait un membre au comité de toponymie. M. Harnois ne savait pas, mercredi, si un autre membre de son organisation serait délégué pour le remplacer. La Société d'histoire continuera néanmoins son travail de recherche lié aux toponymes.

Paul Gingues s'est dit surpris de la tournure des événements. « Je crois que M. Harnois était à bout de la pression. Je suis triste et déçu. Nous perdons quelqu'un qui a de la rigueur dans son travail. Il apportait une dimension importante au comité. »

Il ajoute que la Société d'histoire ne souhaite pas pour le moment déléguer un remplaçant au sein du comité de toponymie. La conseillère de l'arrondissement de Lennoxville, Jennifer Garfat, agissait comme observatrice lors de la réunion du comité mercredi. Une résolution proposant des noms féminins devrait être déposée au conseil dans les prochaines semaines.

PRÉCISIONS

Par ailleurs, Évelyne Beaudin a senti le besoin d'apporter des précisions concernant le débat des toponymes féminins en publiant un message sur sa page Facebook. « Ce que j'ai suggéré, ce n'est pas de changer des noms de rue ou de parc par des noms de femmes. J'ai proposé que le conseil mandate le comité de toponymie pour arriver, après quatre ans de mandat, avec un nombre égal de propositions de toponymes masculins et féminins. C'est une suggestion qui avait été faite par Nicole Bergeron en octobre dernier. Je n'ai fait que reprendre sa proposition et demander au conseil de l'officialiser. »

Elle ajoute que depuis le début du mandat, 24 hommes et trois femmes ont été nommés. Une douzaine de toponymes autres, soit des noms communs, auraient aussi été adoptés. « Il y a plus de noms communs que de noms de femmes! Et oui, ça fait juste 11 % de nom de femmes. »

Le directeur de la Société d'histoire de Sherbrooke, Michel Harnois, a remis sa démission du comité de toponymie. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

SOUFFREZ-VOUS DE PERTES DE MÉMOIRE?

Q&T Recherche Sherbrooke participe actuellement à un **projet clinique en pertes de mémoire.**

Si **vous êtes âgé entre 50 et 90 ans** et que ce projet vous intéresse, contactez Mme Nathalie Charbonneau, infirmière chez Q & T Recherche, au 819 562-0777 ou visitez qtrecherche.com

Ce projet est sous la supervision médicale du Dre Paule Royer.

Les dépenses encourues pour votre participation vous seront remboursées.

Vous bénéficierez d'un encadrement attentif et personnalisé en collaboration avec votre médecin de famille.

Q&T RECHERCHE

Q&T Recherche Sherbrooke 819 562-0777 qtrecherche.com

0001543

SOMMAIRE

météo 22
affaires 15
annonces classées 22
arts et spectacles 18
décès 24
horaire télé 23
horoscope 21
jeux 20
loterie 27
monde 17
opinions 10
sports 26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

La CAQ refuse de s'engager

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le gouvernement caquiste a rejeté une motion visant à ce que la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition contre l'obsolescence programmée des étudiants de droit de l'Université de Sherbrooke. Alors qu'elle a demandé à l'Office de la protection du consommateur (OPC) d'étudier le projet de loi 197 des étudiants, la ministre de la Justice Sonia LeBel ne s'engage ni à appeler le projet de loi 197 ou encore à en déposer un.

Elle dit attendre le retour de l'OPC sur cette question. C'est ce qu'elle a précisé après que son collègue Christopher Skeete, député de Sainte-Rose,eut indiqué dans un tweet à la députée libérale Lise Thériault « qu'un projet de loi sera déposé prochainement ». « J'attends les commentaires de l'OPC... J'ai besoin de temps », a indiqué en entrevue la ministre, qui s'est dite ouverte et qui a salué le travail des étudiants de l'UdeS.

Avec les commentaires de M. Skeete avancés sur Twitter, la députée d'Anjou-Louis-Riel, Lise Thériault, craint que le gouvernement ne dilue le projet de loi 197.

Celle qui a aidé les étudiants à travailler sur cette initiative souligne avoir questionné la ministre de la Justice Sonia LeBel lors des études de crédit de son ministère.

À ce moment, fait valoir Mme Thériault, la ministre LeBel n'a pas voulu donner d'échéancier sur l'adoption du projet de loi ou confirmer qu'elle rappellerait le projet de loi 197. Elle n'a pas non plus confirmé qu'elle en déposerait un nouveau. Mme Thériault est porte-parole de l'opposition officielle pour la protection des consommateurs.

Rappelons que le projet de loi 197 sur l'obsolescence programmée a officiellement été déposé à l'Assemblée nationale par le député indépendant Guy Ouellette, le 9 avril.

Le député Guy Ouellette a déposé le projet de loi 197 sur l'obsolescence programmée à l'Assemblée nationale, qui a rallié les partis d'opposition. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, ISABELLE PION

Le projet de loi modifie la Loi sur la protection du consommateur afin de favoriser la réparation des biens et met l'accent sur le droit à la réparation.

PÉTITION REJETÉE

La CAQ a voté contre la saisie de la pétition lancée par les étudiants de l'UdeS signée par plus de 45 000 personnes et réclamant au gouvernement de s'attaquer à l'obsolescence programmée, qui diminue la durée de vie des produits et qui accélère le cycle de remplacement.

Une motion avait été déposée par la députée libérale de Bourassa-Sauvé, Paule Robitaille, demandant à ce que la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition, mais cette motion a été rejetée par le gouvernement.

La motion appuyée par tous les groupes d'opposition aurait permis de faire entendre quatre experts, dont l'instigateur du projet de loi et de la pétition, le chargé de cours Jonathan Mayer.

« Je prétends que de les entendre, ça permet de mieux éclairer les élus sur l'impact du projet de loi. De l'autre côté, le lobby est en train de s'agiter », commente Mme Thériault, qui rappelle que des légistes ont vu le projet de loi des étudiants et qu'il aurait simplement pu être appelé, celui-ci respectant « les règles de l'art ».

Le chargé de cours de l'UdeS a été surpris de constater qu'il ne pourrait se faire entendre au sujet de la pétition. « Je m'attendais à ce que ce soit une formalité, ça n'engage pas à grand-chose. »

La ministre LeBel, de son côté, a fait valoir qu'une consultation serait quand même menée. « On va très naturellement les consulter », dit-elle.

Au lendemain des élections, le premier ministre François Legault faisait valoir qu'il voulait être à l'écoute de la population, note Jonathan Mayer. « On a une initiative originale, qui vient d'un groupe d'étudiants, qui a réussi à rallier tous les partis d'opposition... » souligne M. Mayer. « Développer l'économie de la réparation pourrait avoir des retombées concrètes », plaide-t-il.

S'il n'appelle pas le projet de loi 197 et que le gouvernement caquiste dépose un projet de loi comme le laissait entendre Christopher Skeete, Jonathan Mayer craint qu'une nouvelle version soit édulcorée.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

INFLORESCENCE, *nom féminin*

Définitions – [Botanique] Disposition des fleurs sur la tige d'une plante. – Ensemble des fleurs ainsi disposées.
Hyponymes – Types : panicule, capitule, ombelle, cyme, corymbe, glomérule, verticille, thyrse, spadice, ombellule, trochet.
Cooccurrences – inflorescence terminale, inflorescence plumeuse, inflorescence cylindrique, inflorescence globuleuse, inflorescence pyramidale, inflorescence sphérique, inflorescence axillaire ; inflorescence en ombelles...

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0000111

L'aide sociale dans la dignité

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les préjugés sont encore très nombreux face à l'aide sociale. « *Crosseurs* », « profiteurs », « parasites », les prestataires ont entendu toutes les insultes. C'est pour cette raison que se déroule cette semaine la 46e édition de la semaine de la dignité qui vise à sensibiliser la population à la réalité des gens sur l'aide sociale.

La semaine de la dignité se déroule jusqu'à vendredi. Une soirée est d'ailleurs prévue jeudi dès 17 h au Carrefour Accès Loisirs. Des échanges et des témoignages sur la réalité de l'aide sociale sont au programme. Sur la photo, Geneviève Bouchard, coordonnatrice de Action Plus et Danielle Bergeron, bénévole. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

La vision que les gens ont de l'aide sociale n'est pas représentative de la réalité, souligne Geneviève Bouchard, coordonnatrice de Action Plus à Sherbrooke, lors d'un entretien avec *La Tribune*.

« Ce sont seulement 6 % des gens sur l'aide sociale qui sont aptes au travail et qui ne travaillent pas, indique-t-elle. Assurons-nous d'aider les 94 % qui ont réellement besoin de l'aide sociale, c'est un besoin, c'est une aide de dernier recours. Habituellement, les gens qui viennent nous voir veulent travailler et se retrouvent un emploi. »

Pour quelqu'un qui est apte au travail, le chèque d'aide sociale est de 669 $ par mois. Pour quelqu'un avec une contrainte temporaire (805 $) ou une contrainte sévère (1061 $), les montants augmentent. Les personnes sur l'aide sociale peuvent gagner jusqu'à 200 $ par mois sans être pénalisées sur leur chèque.

Mme Bouchard mentionne que la plupart des gens qui passent dans son bureau ne sont pas aptes au travail, mais ont de la difficulté à le faire reconnaître.

« Parfois ils vont recevoir un chèque lié à une contrainte temporaire alors qu'ils devraient être sous une contrainte sévère. On fait des révisions et on travaille avec des avocats pour les aider dans ces démarches. C'est très long parce qu'il faut avoir le rapport médical. On a des recours, mais il faut reconnaître le diagnostic du médecin. Parfois ça peut prendre plusieurs années avant que l'aide sociale le reconnaisse. J'ai une madame qui a la maladie de lyme, mais elle n'est pas reconnue par l'aide sociale. C'est la réalité. »

RETROUVER SA DIGNITÉ

Danielle Bergeron vit de l'aide sociale depuis plusieurs années. Elle est en mesure aujourd'hui d'en parler ouvertement.

« Au début je n'étais pas bien dans ma tête de tomber là-dessus, avoue-t-elle. Mon mari a fait un ACV, il est devenu invalide et je suis tombée en dépression. Ensuite, je me suis brisé le dos en travaillant. Je n'avais plus le choix, l'aide sociale était mon dernier recours. Ça m'est arrivé, je n'ai pas choisi d'avoir un accident. Ça change une vie. Ça peut arriver à n'importe qui. »

« Mais je peux vous dire qu'aujourd'hui, je l'ai ma dignité, ajoute-t-elle. Je veux que les gens l'entendent. J'étais orgueilleuse, mais ça ne me dérange pas qu'on me voie. Je suis rendue que je suis capable d'en parler, mais ce n'est pas tout le monde. »

En vertu d'une contrainte sévère à l'emploi, Mme Bergeron reçoit un peu plus que 1000 $ par mois. Un montant insuffisant selon elle.

« Je suis obligée d'aller chercher de la nourriture dans les banques alimentaires parfois, souligne-t-elle. Il faut que je calcule avec mon loyer. Mon mari est handicapé, j'ai besoin de la télé. »

Geneviève Bouchard tient à rappeler que ce n'est pas parce que les gens qui bénéficient de l'aide sociale sont en mesure de s'offrir des « luxes » qu'ils ne sont pas dans le besoin.

« Les gens me disent que les personnes sur l'aide sociale ont une auto et internet. Un instant, l'internet aujourd'hui est un besoin essentiel pour tout le monde et si le seul plaisir qu'il reste à la personne, c'est d'écouter la télévision, est-ce qu'on peut lui laisser? »

La semaine de la dignité se déroule jusqu'à vendredi. Une soirée est d'ailleurs prévue jeudi dès 17 h au Carrefour Accès Loisirs. Des échanges et des témoignages sur la réalité de l'aide sociale sont au programme.

Plus de 3 M$ pour la Fondation de la CSRS

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Fondation pour les élèves de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke a amassé un impressionnant montant de 3 235 470 $. La campagne de financement a duré 15 mois et permettra de mettre en place deux projets très concrets.

« C'est un succès parce qu'il y a beaucoup de sollicitation dans la région, mentionne Louise Boisvert, coprésidente de la campagne de financement de la Fondation. On sollicite souvent les mêmes personnes et encore une fois on réalise que les gens sont vraiment généreux. »

Avec cette somme, un poste d'agent de liaison sera créé. Le mandat du poste sera de rencontrer les industries pour connaître leur besoin en main-d'œuvre actuel et à venir.

« On est en pénurie de main-d'œuvre, il faut réagir, assure Serge Audet, directeur du développement de la Fondation. Le milieu doit se prendre en main et la Fondation va financer un projet dans ce sens. »

Un programme pour former des adjointes administratives dans le domaine de la construction verra également le jour.

« Il y a des adjointes administratives dans tout, mais puisque la construction est un domaine particulier avec toutes sortes de règles et de lois, il fallait créer quelque chose. »

L'argent amassé par la Fondation a également un impact direct sur les jeunes qui fréquentent les écoles de la CSRS. Gilles Normand a d'ailleurs eu de la difficulté à contenir ses larmes en abordant le sujet.

« Ça prend tout un village pour éduquer les jeunes, souligne-t-il. Quand on donne de l'argent pour la réussite des élèves, ça peut sembler obscur, mais ça fait une différence. La Fondation, c'est de voir un jeune à l'école du Phare qui a besoin d'un fauteuil roulant et qui l'obtient. C'est aussi de voir des jeunes de l'école Larocque qui peuvent patiner parce qu'on a pu acheter des patins. »

La Fondation avait amassé plus de 5 millions de $ lors d'une première campagne de financement qui s'est étalée sur plusieurs années. Cette deuxième tentative a permis à la fondation de gagner en crédibilité selon Serge Audet.

La Fondation pour les élèves de la Comission scolaire de la Région-de-Sherbrooke a dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé pour sa campagne de financement., Serge Audet, directeur du développement de la Fondation, Louise Boisvert, coprésidente de la campagne de financement, Louis Côté, coprésident de la campagne de financement et Guy Fauteux, vice-président au sein de Raymond Chabot Grant Thornton, posent entourées de tous les jeunes qui ont participer à l'animation de la soirée. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

« Au début il fallait se faire connaître. Les gens ne sont pas habitués d'avoir une fondation dans le public. Les écoles privées ont toutes leur fondation. Dans le public on est l'une des seules au Québec. Il fallait que les entrepreneurs y croient. »

Même si la campagne de financement est terminée, la Fondation est toujours à la recherche de dons pour venir en aide aux élèves.

POUR AVOIR LAISSÉ UNE AMIE DANS SON VÉHICULE ACCIDENTÉ

Amélia Néron écope deux ans

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « C'est inhumain de faire vivre ça à une autre personne; de l'abandonner sans se soucier de sa vie. Elle m'a mise en danger. Je n'en serais pas là si elle m'était venue en aide. »

Laissée sous un véhicule accidenté par Amélia Néron en septembre 2016, une femme de Sherbrooke a vu sa vie être bouleversée.

L'accusée a été condamnée, mercredi, à une peine de deux ans de prison par le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec.

Amélia Néron avait reconnu en janvier dernier les accusations d'avoir blessé la passagère alors qu'elle conduisait en état d'ébriété et de l'avoir abandonnée dans le véhicule dans le secteur Saint-Élie en septembre 2016.

Amélia Néron a reconnu s'être sauvée des lieux de l'accident après une embardée laissant derrière elle la passagère du véhicule Volkswagen Jetta qu'elle conduisait.

C'est un passant qui a entendu des cris de détresse vers 5 h 30. Il est venu en aide à la passagère blessée avant d'alerter les policiers. La passagère retrouvée sur les lieux de l'accident a été transportée au CHUS pour soigner ses blessures.

Amélia Néron avait plaidé coupable aux accusations de négligence criminelle causant des lésions qui représente l'ensemble des faits au dossier.

LETTRE DE LA VICTIME

La victime était présente au palais de justice de Sherbrooke, mais n'a pas voulu s'adresser au tribunal.

La procureure aux poursuites criminelles Me Nathalie Robidoux a lu au tribunal une lettre écrite par la victime.

« Ce soir-là, j'ai pensé mourir. J'ai dû creuser pour me sortir de là. Je me sentais prise comme un chien au bout d'une chaîne. J'espérais que le véhicule ne brûle pas avec la peur au ventre. J'ai attendu qu'elle revienne, mais en vain... », a écrit la victime.

Cette dernière garde plusieurs limitations physiques et des séquelles psychologiques. Elle mentionne que ses enfants vivent les conséquences de ces gestes.

« Chaque tâche du quotidien devient un combat », souligne la victime.

Elle soutient qu'elle vit de l'anxiété sur une base quotidienne après avoir passé six heures sous un véhicule accidenté.

« L'événement a bouleversé tout mon entourage », mentionne la victime.

Cette dernière a vécu des difficultés pour se faire indemniser à la suite de cet événement.

« Je suis prise entre la SAAQ et l'IVAC comme victime. J'ai de la difficulté à joindre les deux bouts », souligne la victime.

Le plaidoyer de culpabilité englobe le délit de fuite, la conduite dangereuse et les facultés affaiblies.

« La peine peut vous sembler sévère, mais on ne peut pas ignorer l'antécédent judiciaire de conduite en état d'ébriété pour lequel vous avez été condamnée en 2015. On ne peut ignorer les circonstances dans lesquelles s'est retrouvée la victime. Même après 32 mois, vous voyez la condition dans laquelle se retrouve la victime », rappelle le juge Chapdelaine.

Une probation de trois ans a été imposée à Amélia Néron. Elle ne pourra conduire de véhicule pour les cinq prochaines années.

« J'ai dit ce que j'avais à dire, mais je peux dire que je m'excuse », a mentionné Amélia Néron avant de prendre le chemin de la prison.

Le juge a ordonné à Amélia Néron de faire un remboursement de 1400 $ à la victime pour les douleurs, souffrances et inconvénients subis.

La peine a été imposée à la suite d'une suggestion commune de l'avocate de la défense Me Célina Saint-François et de la procureure aux poursuites criminelles Me Nathalie Robidoux.

PROTHÈSES AUDITIVES

NOUVELLES TECHNOLOGIES
• RECHARGEABLE • CONNECTIVITÉ
• INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

DÉPISTAGE AUDITIF GRATUIT
DU 13 AU 17 MAI 2019
SUR RENDEZ-VOUS

Richard AUDIOPROTHÉSISTE
1309, Rue Grégoire, Sherbrooke, QC
(819) 821-3005
www.richardaudioprothesiste.ca

0001209

19 mois de prison pour divers crimes

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme qui a passé un peu moins d'une heure en thérapie après y avoir été assigné par le tribunal n'aura pas mis beaucoup de temps pour commettre de nouveaux crimes.

Une fois arrêté, Keven Belley a cependant été tout aussi rapide pour plaider coupable à l'ensemble de ses dossiers devant le tribunal.

Une peine de 19 mois de détention lui a été imposée.

Il a reconnu une affaire de voies de fait commis en 2018. Il a aussi plaidé coupable à la possession de cocaïne en avril 2019 et des bris de conditions. En fait, il a plaidé coupable à une vingtaine d'accusations devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke.

C'est à la suite du crime d'avril dernier que Belley a été confié à une maison de thérapie.

« Vous m'avez donné une chance et je ne l'ai pas prise », a signalé Belley.

Le juge Chapdelaine a invité Keven Belley à profiter de sa détention pour régler ses problèmes de consommation.

Après avoir quitté la maison de thérapie, Belley a récidivé le 18 avril.

Repéré par les policiers dans l'Est de Sherbrooke, il a fui les lieux notamment parce qu'il savait qu'il se trouvait en cavale.

Il a reconnu une conduite dangereuse, un délit de fuite et une évasion de garde légale.

Il a fait des manœuvres dangereuses en plein jour à travers les véhicules sur la 13e Avenue. Belley a terminé sa course dans un véhicule stationné.

Il a ensuite fui les lieux en courant, mais il a été rattrapé par les policiers. Il a immédiatement avoué aux policiers avoir consommé du crack la veille.

« Il aurait pu blesser quelqu'un. Heureusement, personne n'a été blessé. Il souhaitait plaider coupable depuis son arrestation », a expliqué au tribunal son avocat Me Patrick Fréchette.

En plus de la peine de prison, l'individu, qui possède plusieurs antécédents judiciaires, ne pourra pas conduire pour les trois prochaines années.

Me Véronique Gauthier représentait le ministère public dans cette affaire.

VOIE DE CONTOURNEMENT FERROVIAIRE À LAC-MÉGANTIC

Transports Canada fera le point

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Transports Canada ira à la rencontre des citoyens, la semaine prochaine, pour faire le point sur l'avancement des travaux pour la construction de la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic.

Des représentants du ministère de l'Environnement du Québec seront aussi de la rencontre pour présenter la procédure d'évaluation environnementale du projet, a appris *La Tribune*.

On s'attend à ce qu'ils annoncent que les audiences publiques du BAPE auront lieu en juin-juillet.

« Le projet sera soumis aux audiences publiques du BAPE, qui devraient, en théorie, commencer sous peu », a confirmé par courriel à *La Tribune* le cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Benoit Charette.

Cette mise à jour du dossier arrive tout juste un an après l'annonce conjointe faite à Lac-Mégantic par les premiers ministres Justin Trudeau et Philippe Couillard, le 11 mai 2018, qu'il y aurait une voie de contournement pour sortir les trains du centre-ville.

Les coûts de construction du tracé de 12,8 km ont été évalués à 133 millions $ et seront assumés à 60 % par Ottawa et à 40 % par Québec.

Le nouveau tronçon nécessite l'acquisition de 82 terrains ou parcelles de lots, appartenant à 44 propriétaires, dont 26 à Lac-Mégantic, 12 à Frontenac et 6 à Nantes.

L'échéancier de Transports Canada prévoit la construction en 2020-2022 et le démantèlement de la voie existante en 2023, dix ans après la tragédie ferroviaire.

« Je me fie sur la rencontre de la semaine prochaine pour savoir où ils en sont rendus et où ça s'en va parce qu'on est au courant d'à peu près rien, commente le maire de Frontenac, Gaby Gendron. Comme c'est là, on n'en a pas entendu parler de tout l'hiver. »

Dans sa municipalité, ce sont 12 propriétaires qui sont visés par le tracé retenu.

« Ils ont hâte de savoir si ça va se faire ou non. Il y en a qui ont des projets, qui veulent construire un garage ou une cabane à sucre, mais si la voie de contournement passe chez eux, ils ne pourront pas bâtir. Alors ils sont dans l'incertitude et il n'y a rien de pire que l'incertitude. Eux autres ils ont juste hâte de savoir ce qu'il en est. »

GARE DE TRIAGE

Rappelons qu'avec ses homologues maires de Lac-Mégantic et de Nantes, M. Gendron a vainement tenté de faire modifier le tracé retenu par le gouvernement fédéral. Ils ont essuyé une fin de non-recevoir compte tenu des coûts importants des autres tracés étudiés.

Le maire Gendron espère maintenant que le projet a été au moins modifié pour pouvoir installer les opérations de triage ferroviaire, qui se font actuellement à Nantes, dans le parc industriel de Lac-Mégantic.

« Dans le projet c'est à Nantes et à Frontenac et on a demandé que la gare de triage soit dans le parc industriel, explique-t-il. C'est clair net et précis qu'on ne veut pas de gare de triage à Frontenac. C'est une question de sécurité pour nos citoyens. »

Cette demande a d'ailleurs rallié les trois municipalités, la MRC du Granit, la Coalition de citoyens et organismes engagés pour la sécurité ferroviaire de Lac-Mégantic, ainsi que les entreprises du parc industriel. Le ministre des Transports Marc Garneau se serait lui-même montré ouvert à analyser cette possibilité.

Sur le terrain, les travaux de relevés géotechniques ont été visibles l'automne et l'hiver derniers.

Le gouvernement fédéral doit maintenant recruter des évaluateurs pour préparer les indemnisations qui seront offertes pour acquérir les terrains.

Des 44 propriétaires qui recevront une offre, 33 sont des producteurs agricoles ou forestiers pour qui le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec s'emploie à négocier une entente-cadre depuis plusieurs mois.

Cette entente permettrait d'en arriver à une base de discussion équitable pour tous les producteurs qui, bien sûr, devront ensuite négocier individuellement avec le gouvernement, explique son président André Roy.

En entrevue avec *La Tribune*, M. Roy s'est dit optimiste pour la suite des choses. « Transports Canada a montré une belle ouverture d'esprit et on va arriver à une entente qui va être satisfaisante pour toutes les parties, croit-il. On a énormément progressé dans les 15 derniers jours et c'est de bon augure. »

M. Roy n'a pas voulu élaborer sur le contenu de la négociation mais il entend s'adresser à « ses » producteurs la semaine prochaine.

« On n'a pas d'avis à émettre sur la pertinence de la voie de contournement et on l'a dit dès le départ à nos producteurs, rappelle-t-il. Il y a une fatalité que la voie de contournement va passer. Autant en tirer le meilleur parti. »

Deux séances d'informations sont prévues le jeudi 16 mai, à 13 h 30 et à 18 h 30, au Centre sportif Mégantic.

RECYCLAGE DU VERRE

Annie Godbout veut une position claire de la Ville

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les élus sherbrookois tardent toujours à exprimer leur position dans le dossier du recyclage du verre. Se sentant interpellée par le porte-parole de l'Opération Verre-Vert de Racine, Jean-Claude Thibault, la conseillère Annie Godbout a invité ses collègues à exprimer leur point de vue et à déposer un mémoire lors d'une commission parlementaire qui doit se tenir en août.

Dans la période des messages des conseillers lundi, Mme Godbout réagissait à un article de *La Tribune* dans lequel M. Thibault indiquait : « Il est clair que si ici, en Estrie, la Ville de Sherbrooke prend le taureau par les cornes et décide de se lancer, cela va avoir un impact sur toutes les autres municipalités de la région. Elles n'auront pas le choix d'embarquer... »

« Nous avons eu des discussions en privé. Nous n'avons pas vraiment eu de discussions publiques. Les gens ne savent pas c'est quoi notre position alors que c'est un sujet de l'heure. J'aimerais qu'on puisse émettre une position claire de la Ville de Sherbrooke sur cet enjeu », a lancé Mme Godbout.

Plus tôt dans la séance du conseil municipal, des représentants du conseil municipal jeunesse avaient proposé la tenue d'un projet-pilote pour l'installation de points de dépôt volontaires du verre dans des endroits stratégiques achalandés.

« Avec les jeunes, nous avons été sollicités d'agir en ce sens -là... Si on voulait même être proactifs et innovants, il y a une commission parlementaire qui s'en vient en août pour mettre en lumière le plan vert de l'innovation. Je suggérerais qu'on participe à la rédaction d'un mémoire, d'être très proactif en lien avec cet enjeu-là. On pourrait aussi travailler en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, qui est un pilier du développement durable. Nous pourrions en faire un vecteur du développement économique. Il y aurait moyen de prendre position publiquement et de porter ça à l'Assemblée nationale pour avoir des résultats tangibles et faire preuve de leadership là-dedans. »

La présidente du comité de l'environnement, Karine Godbout, aime bien l'idée soulevée par les jeunes de mener un projet-pilote. « Je demanderai aux services de la valorisation de venir faire une présentation à mes collègues sur la récupération du verre et de chiffrer les coûts d'un projet-pilote. Il faudra se soucier de voir quels sont les différents débouchés. »

Le maire Steve Lussier dit pour sa part que le dossier sera amené au conseil bientôt, un discours que tenait déjà Karine Godbout en mars. « Oui ce sont des dossiers qu'on va amener au conseil municipal bientôt en collaboration avec le comité de l'environnement. On n'a pas à s'en faire. On est une grande ville. Il faut aller de l'avant avec le verre, mais de la bonne façon. »

Le VSF bannit les sacs de plastique

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après avoir instauré des points de dépôt volontaire du verre sur tout son territoire, la MRC du Val-Saint-François bannira également les sacs de plastique à usage unique à compter du 1er janvier 2020.

La MRC fait ainsi figure de précurseure dans la région de l'Estrie, même si plusieurs municipalités en discutent, et emboîte le pas à la ville de Montréal qui a adopté une politique semblable en 2018.

« Montréal c'est pas mal plus grand à convaincre alors si Montréal l'a fait, je ne vois pas pourquoi dans les petites municipalités on ne pourrait pas y arriver », lance la mairesse de Windsor Sylvie Bureau.

C'est Mme Bureau qui a amené l'idée à la table des maires du Val-Saint-François. Elle se dit heureuse de voir que ses 17 collègues ont endossé le projet et sont prêts à poser ce deuxième geste très concret en faveur de l'environnement.

« Je leur ai dit on n'attendra pas les autres. Est-ce qu'on peut être les premiers à le faire? Montrer l'exemple? Quand j'entends les gens dire : on va attendre le gouvernement! Est-ce qu'on peut commencer nous autres même par faire un petit geste? Après on verra et tant mieux si le gouvernement veut en faire un gros (geste). La récupération, ça commence par nous autres en premier. »

La mairesse assure que les commerçants de sa ville sont majoritairement en faveur du bannissement des sacs de plastique même si ça suppose de nouvelles habitudes pour leurs clients.

Elle souligne d'ailleurs qu'une pharmacie de Windsor prête déjà des sacs réutilisables à ses clients qui ont oublié les leurs.

LES PREMIERS

Elle estime que les citoyens sont aussi disposés à faire cet effort pour protéger l'environnement.

« Ça fait 11 ans qu'on fait du compost à Windsor, amène-t-elle en exemple. On a été les premiers à la MRC et les seuls pendant 8 ou 9 ans, je pense. Au début, ça ne faisait pas l'affaire des gens, mais maintenant c'est automatique. Et quand vient le temps de faire les jardins et qu'on fait la distribution du compost qu'ils ont eux-mêmes ramassé, les gens sont très contents de venir en chercher. Je pense qu'on est rendu là. Il faut faire quelque chose un moment donné. »

Les détails du projet et les outils pour réussir ce virage vers le bannissement des sacs de plastique seront dévoilés en conférence de presse à Windsor le 27 mai.

Suivra une campagne de sensibilisation pour les commerçants cet été, puis pour les citoyens à l'automne.

Quel sera le prochain cheval de bataille environnemental à Windsor, Madame Bureau?

« C'est clair et net, dès que les travaux de 12 M$ à l'usine de filtration seront terminés, dès que notre eau sera améliorée, il n'y aura plus de bouteille d'eau dans nos établissements publics. »

Rappelons que la MRC du Val-Saint-François va déployer vers la mi-juin des conteneurs pour le dépôt volontaire du verre dans six municipalités de son territoire.

La Municipalité d'Orford, dans la MRC de Memphrémagog, a lancé un service semblable sous forme de projet-pilote depuis le 4 mai, à l'entrée du garage municipal.

laTribune
Ça Bouge
DANS LA RÉGION

Inauguration du nouveau bureau de vente de MAISON USINEX

Le 3 mai dernier l'entreprise familiale Maison Usinex inaugurait officiellement son tout nouveau bureau de vente à Sherbrooke. Situé au 3720, boulevard Industriel, bureau 100, à l'intersection du boulevard de Portland, il sera ouvert tous les jours pour permettre à la clientèle locale de rencontrer l'équipe, de découvrir les quelque 100 modèles de maisons usinées personnalisables de l'entreprise et de construire la maison de ses rêves.

MAISON USINEX
3720, boulevard Industriel, bureau 100

0001369

SUPPLÉMENTS NATURELS POUR VOUS AIDER À AMÉLIORER VOTRE LIBIDO

La Maca est utilisé depuis des milliers d'années pour stimuler le système immunitaire, la libido, l'énergie et soutenir les aspects émotionnels de la santé sexuelle.

La formule pour femme combine la Maca à l'ashwasandha, ce qui augmente la résistance du corps au stress quotidien, améliore la vigueur et la performance sportive.

La formule pour homme conjugue la Maca et le fenugrec (testofen) qui favorise la production de testostérone et le désir sexuel chez l'homme.

Produits disponibles en pharmacie dans le rayon des produits naturels.

Ce produit peut ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.
Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Aujourd'hui c'est webber naturals.
webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec

0000997

Six mois pour avoir harcelé son ex

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme de 56 ans de Magog se retrouve en prison pour avoir harcelé son ancienne conjointe pendant plus de trois ans.

Déclaré coupable de harcèlement criminel après un procès de cinq jours, Serge Desautels a été condamné à six mois de prison fermes.

La juge Hélène Fabi de la Cour du Québec a rendu, mercredi, cette peine axée sur la dissuasion, la dénonciation et l'exemplarité.

Un interdit de communiquer avec la victime a été imposé par le tribunal.

L'infraction pour laquelle Desautels a été reconnu coupable a perduré de janvier 2013 à août 2016.

C'est à la suite d'une relation de plus de 13 ans que les gestes de harcèlement criminel ont commencé.

La victime habitait le domicile familial après la rupture en attendant qu'elle soit vendue.

La juge a conclu que Desautels s'était livré à plusieurs gestes de harcèlement en épiant la victime et en entrant dans la maison à n'importe quelle heure de la journée.

Il tenait des propos agressifs et faisait des menaces à la victime.

La preuve a été faite au procès que Serge Desautels se présentait à l'ancien domicile conjugal sans s'annoncer alors que la victime était sous la douche ou qu'elle était endormie.

Les gestes étaient répétés à intervalle de deux à trois jours.

ACHARNEMENT VÉHÉMENT

La juge a noté un épisode où Desautels a foncé avec son véhicule vers la victime alors qu'elle travaillait dans ses plates-bandes.

« Il s'est acharné avec véhémence dans l'objectif qu'elle quitte le domicile familial », signale la juge Fabi.

Après avoir pris connaissance des impacts du crime pour la victime, la juge a noté ses craintes, ses peurs et son anxiété toujours présentes.

« Les gestes de l'accusé ont laissé de graves séquelles psychologiques. Il est clair que la victime s'est sentie épiée et en danger à la suite du comportement de l'accusé », mentionne la juge Fabi.

L'accusé n'a pas présenté d'excuse ou de regret lors des procédures judiciaires.

« Il fait preuve d'aucune introspection ou conscientisation », estime la juge Fabi.

Outre l'absence d'antécédent judiciaire, la juge n'a pas retenu d'autres facteurs atténuants. Elle a souligné sa déresponsabilisation face au crime commis.

La juge a noté plusieurs facteurs aggravants du crime commis par Serge Desautels.

« Le harcèlement porte atteinte à la santé psychologique des victimes. Je retiens la durée, la fréquence et les gestes répétés de l'accusé. Ses gestes étaient planifiés. Il s'est acharné. Il lui a dit qu'elle ne pouvait imaginer tout ce qu'il pourrait faire pour qu'elle câlisse son camp (sic) », relate la juge Fabi.

Elle rappelle que le mauvais traitement d'un époux ou d'un conjoint constituait en soi un facteur aggravant.

C'est Me Patrick Fréchette qui défendait l'accusé, alors que Me Isabelle Dorion qui représentait le ministère public.

GESTES À CARACTÈRE SEXUEL

Il renonce à son procès devant jury

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans la semaine où devait s'ouvrir son procès devant jury pour une affaire de gestes à caractère sexuel sur une mineure, Daniel Côté du secteur de Lac-Mégantic a choisi d'être jugé devant juge seul et de changer d'avocat.

Les gestes qui sont reprochés à Côté auraient été commis entre avril 1998 et avril 2001.

Côté est accusé d'incitation à des contacts sexuels, de contacts sexuels et de voies de fait. Les gestes à caractère sexuel auraient été commis à plusieurs reprises sur une fillette de moins de 14 ans.

Environ 250 citoyens du district judiciaire de Lac-Mégantic avaient été assignés pour la tenue du procès au palais de justice de Lac-Mégantic qui devait s'ouvrir lundi. Le procès a cependant été annulé.

Une requête en défense d'alibi avait été déposée dans le cadre des procédures. Cependant au moment où la requête devait être débattue devant le juge Claude Villeneuve de la Cour supérieure, l'homme de 55 ans a choisi de renoncer à son procès devant jury.

De retour devant la Cour du Québec pour fixer son procès devant un juge seul, Daniel Côté a changé d'avocat.

L'avocat de la défense Me Christian Raymond a demandé que le dossier soit reporté pour lui laisser le temps d'analyser la preuve.

La procureure aux poursuites criminelles Me Isabelle Dorion a confirmé qu'elle était prête à procéder.

Le procès devrait être fixé le 3 juillet.

BRANDSOURCE AMEUBLEMENT Gilles Boisvert

AIMEZ. OSEZ.

JUSQU'AU 29 MAI 2019

OFFRE EXCLUSIVE BRANDSOURCE
Mécanismes électriques
GRATUITS sur TOUS LES MODÈLES
VALIDE JUSQU'AU 24 MAI
elran

Nous sommes fiers d'offrir une sélection de meubles fabriqués au Québec
MEUBLE DU QUÉBEC

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 15% sur le mobilier personnalisable EAST SIDE

Créez votre propre ensemble de salle à manger Allez sur BrandSource.ca et prenez l'outil UDesign de Canadel pour réaliser vos rêves en quelques clics.

1 Choisissez votre STYLE 2 Choisissez les DIMENSIONS 3 Choisissez votre COULEUR

OFFRE INCROYABLE ! MATELAS GRAND ET BASE ÉLECTRIQUE AJUSTABLE À 1299 $

Easthaven et Andes
Ensemble de sommeil
Z CONCEPT ZZZzz

BRANDSOURCE AMEUBLEMENT Gilles Boisvert
231, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
819-563-4743
BRANDSOURCEGILLESBOISVERT.CA

AMEUBLEMENT BRANDSOURCE GILLES BOISVERT
55 ANS DE PASSION
Voir détails en magasin.

BRANDSOURCE AMEUBLEMENT Sévigny
295, 2e AVENUE, WEEDON QC J0B 3J0
819 877-2897
MAISONSEVIGNY@QC.AIRA.COM

0000736

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Égalité des sexes et tampons gratuits

BRIGITTE BRETON
bbreton@lesoleil.com

Si le gouvernement Trudeau cherche des occasions d'être utile dans la vie quotidienne des femmes, s'il veut promouvoir l'égalité entre les sexes, il aurait intérêt à s'attarder ailleurs que dans les toilettes des milieux de travail.

Ottawa mène une consultation jusqu'au 2 juillet pour savoir si les ministères, les sociétés d'État, les banques, les compagnies aériennes ou de chemin de fer, les ports, et les entreprises privées sous réglementation fédérale devraient fournir gratuitement des tampons et des serviettes hygiéniques à leurs employées.

«Tenir une conversation ouverte et honnête à propos des menstruations, et offrir aux femmes et aux employés les produits dont ils ont besoin fait partie de notre plan visant à assurer l'égalité des sexes et à favoriser des milieux de travail sains et sécuritaires», indiquait vendredi la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, Patty Hajdu, dans le communiqué annonçant que son gouvernement propose des produits menstruels gratuits pour «appuyer l'égalité en milieu de travail».

À rire ou à pleurer?

Des tampons gratuits et l'équité salariale est atteinte, la discrimination fondée sur le sexe est éliminée, les milieux de travail deviennent sains et sécuritaires.

Emploi et Développement social Canada parle aussi du «fardeau financier assumé exclusivement par les employées qui ont leurs menstruations», de la «perturbation» de la vie quotidienne au travail de celles prisent par surprise par leurs menstruations.

«Les produits menstruels, comme les serviettes hygiéniques et les tampons, sont essentiels à la santé des femmes et des autres employés utilisateurs, car ils leur permettent de participer pleinement à leur travail et à la société», mentionne également le communiqué de la ministre Hajdu.

Ottawa croit aussi que la productivité au travail sera accrue et la stigmatisation associée aux menstruations réduite si les produits menstruels sont disponibles gratuitement dans les milieux de travail, comme le sont le savon, le papier hygiénique et les essuie-mains, et comme le prévoit le Code canadien du travail.

Selon la ministre Mélanie Joly, la mesure préconisée par son gouvernement devrait s'étendre dans tous les gouvernements à travers le pays.

MIEUX À FAIRE

Les ministres fédéraux et leurs fonctionnaires n'ont-ils rien de mieux à faire, des dossiers plus porteurs à promouvoir dans l'intérêt des femmes canadiennes, jeunes ou âgées, actives ou non sur le marché du travail, pauvres ou de la classe moyenne, employées d'entreprises de compétence fédérale ou non?

Le dernier rapport du Vérificateur général pourrait inspirer et guider les libéraux s'ils se cherchent du travail et de bonnes causes. Le Bloc québécois suggère de son côté aux libéraux de régler d'abord les problèmes de paye liés au système Phénix.

Le bureau du Vérificateur général a constaté que les agentes et les agents de la Gendarmerie royale du Canada n'ont pas toujours eu à leur disposition les gilets pare-balles rigides et les carabines dont ils avaient besoin pour se protéger et protéger le public.

Il relève également que la moitié des 16 millions de personnes — bien des femmes sûrement dans le lot — qui ont voulu joindre un agent dans les centres d'appels d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, d'assurance-emploi, de Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada en ont été incapables. Elles ont été dirigées vers un site Web ou vers un système de menus enregistrés.

Une partie du rapport du Vérificateur porte aussi sur les 169 millions $ de revenus perdus par Ottawa parce que le gouvernement refuse d'adapter la fiscalité à la réalité du commerce en ligne et de percevoir des taxes auprès de fournisseurs étrangers de services numériques.

Ces millions de dollars seraient utiles pour assainir les finances publiques, pour soutenir des programmes, notamment ceux visant à assurer la santé et la sécurité des femmes, ainsi que l'égalité des genres.

Mais non, le gouvernement libéral préfère s'activer ailleurs.

C'est une chose et c'est essentiel qu'un gouvernement prenne des actions pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes. C'en est une autre de prétendre que fournir gratuitement tampons, serviettes et coupes menstruelles est une «question d'égalité des genres», comme le dit Justin Trudeau.

Les libéraux tentent d'acheter le vote des femmes avec des tampons, soutient le député Maxime Bernier.

C'est une insulte à l'intelligence. Après des frigos et des bouts de route, des tampons?

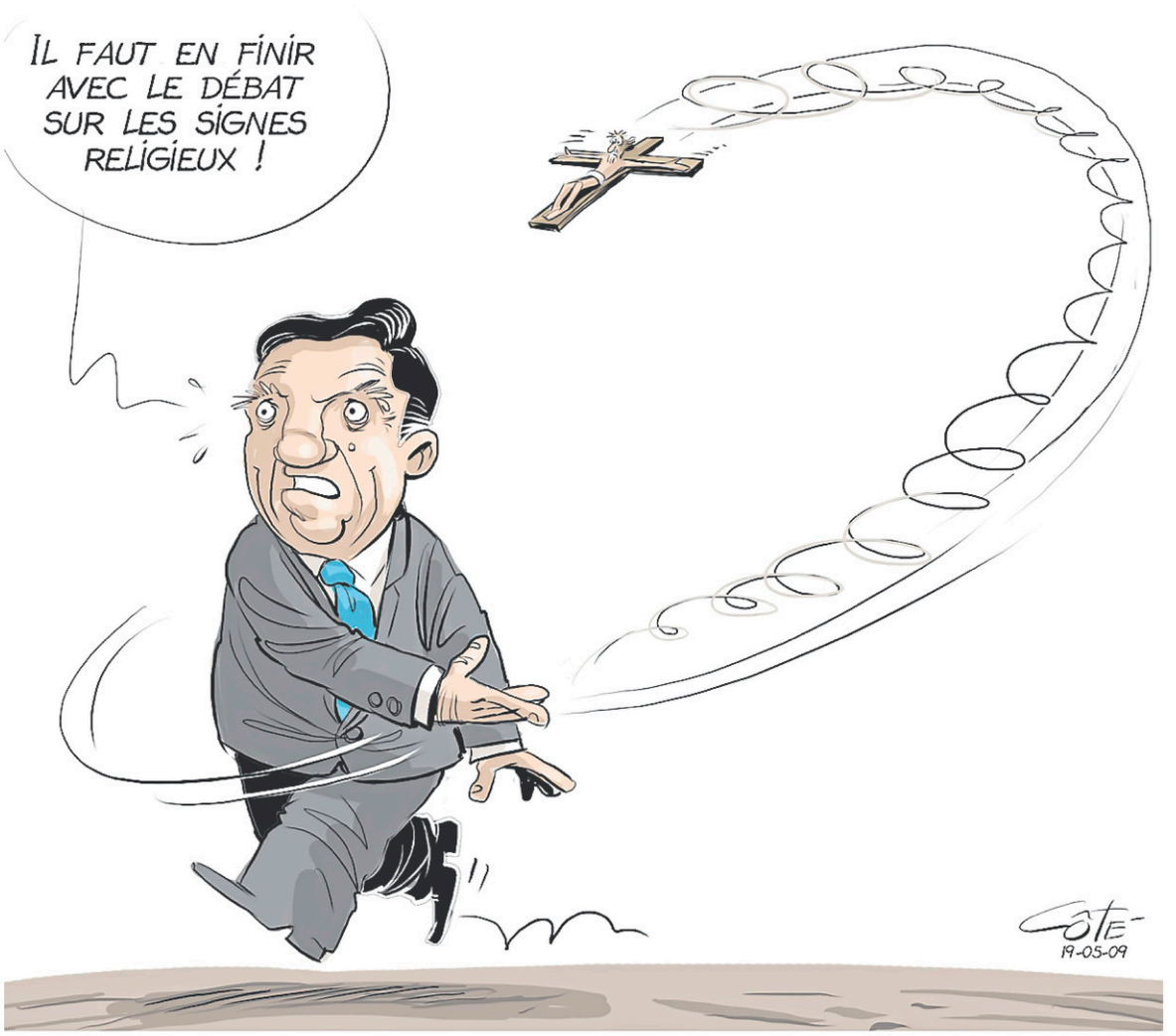

Vous avez des infos?

Écrivez-nous à
redaction@latribune.qc.ca

Appelez-nous au
819 564-5454

CARREFOUR DES LECTEURS

Le Cercle vert

Chers ministères de l'Éducation, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, membres députés, président de l'Assemblée nationale et premier ministre;
Il y a quelques jours, jeudi le 2 mai 2019, nous, élèves de cinquième secondaire, vous avons présenté une lettre ouverte afin de compléter notre cheminement au secondaire et ainsi obtenir notre DES. Sous des consignes strictes et précises, vous nous avez demandé de répondre à la question suivante: Peut-on s'adapter aux changements climatiques?
Aujourd'hui, nous croyons qu'il est maintenant à vous, gouvernement et hauts dirigeants, de respecter les consignes et surtout, la volonté d'un peuple, d'une génération.
Examen de conscience pour le gouvernement 2019
Question:
Peut-on réellement compter sur le gouvernement du Québec dans la lutte aux changements climatiques?
1— Vous devez mettre l'emphase sur le mot urgence dans l'expression urgence climatique.
2— Vous devez, en tant que représentants d'une population diversifiée en âge, en genre et en culture, représenter l'intérêt de tous et ce, même des générations futures.
3— Vous devez, et ce dès maintenant, mettre en place des solutions concrètes face aux différents problèmes actuels ou futurs en lien avec les changements climatiques.
Il est à noter que vous n'aurez droit à aucun temps supplémentaire.
Bon succès,

Le Cercle vert
Mouvement officiel des jeunes Québécois demandant l'action du gouvernement en plus de celles des citoyens afin de contrer les changements climatiques.

De l'espoir pour MYM Neutraceutials

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Bonne nouvelle pour des entreprises comme MYM Neutraceuticals qui souhaite implanter un important centre de production de cannabis à Weedon.

Santé Canada a indiqué que des changements seraient apportés au processus de délivrance de licences liées au cannabis, dans l'espoir que cela accélère le traitement des demandes et optimise l'utilisation des ressources de l'agence.

Les nouveaux demandeurs de licences de culture, de transformation ou de vente de cannabis à des fins médicales devront désormais avoir un site pleinement construit et conforme aux règlements au moment où ils présentent leur demande, a précisé l'agence.

Précédemment, les demandeurs de licences liées au cannabis pouvaient déposer leur demande en présentant leurs plans et pouvaient attendre d'obtenir leur licence avant d'entamer la construction.

Santé Canada a souligné qu'une « importante quantité de ressources » étaient utilisées pour examiner les demandes d'organismes qui ne sont pas prêts à commencer leurs activités, ce qui entraînait des retards dans le traitement de demandes « plus avancées » et entraînait une « répartition inefficace des ressources ».

Rappelons que *La Tribune* faisait état cette semaine que l'ambitieux projet à 200 M$ mené par MYM Nutraceuticals dans le rang 2 de Weedon, comprenant la construction d'une serre de 1,5 million de pieds carrés destinée à la production de cannabis médical, n'avait pas beaucoup avancé ces derniers mois.

Les dirigeants de l'entreprise britanno-colombienne expliquent ce délai par la rigueur de l'hiver et l'attente de l'obtention de la certification de Santé Canada pour un autre projet de serres, celui-là à Laval.

Au cours des trois dernières années, a précisé l'agence, plus de 70 pour cent des demandes de licences qui ont franchi l'étape de l'examen sur papier n'ont pas encore soumis tous les éléments requis pour démontrer qu'ils ont construit une installation qui respecte les exigences réglementaires.

Les détaillants canadiens de cannabis doivent toujours jongler avec des pénuries de produits, plus de six mois après la légalisation du cannabis récréatif au pays. **AVEC LA PRESSE CANADIENNE**

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Legault interpellé

JUDITH DESMEULES
Le Soleil

QUÉBEC — Les élèves de cinquième secondaire comptent bien se faire entendre auprès du gouvernement du Québec. Depuis leur examen du ministère, où on leur demandait d'argumenter sur les façons de « s'adapter » aux changements climatiques, ils multiplient les actions de mobilisation. Mercredi, une lettre a été envoyée à plus de 150 destinataires, dont le premier ministre François Legault, par plusieurs élèves.

Rien ne sert de les féliciter pour leur intérêt envers l'environnement ou leur motivation à changer les choses, ce n'est pas ce qu'ils souhaitent.

« On ne veut pas juste être entendus et compris, on veut des changements. On veut qu'il y ait des actions concrètes qui soient prises. Le ministre de l'Éducation [Jean-François Roberge] disait qu'il était fier que les jeunes embarquent dans ce mouvement-là, mais ça, c'est facile à dire. Oui, c'est bien qu'on participe, mais c'est lui qui peut changer les choses. On le sait qu'on est jeunes et qu'on n'est pas des scientifiques, on n'a pas toutes les données de la terre. Mais on sait que les députés sont au courant et sont capables de trouver des solutions. On veut juste qu'ils les mettent en marche », laisse savoir Francis Larouche, un élève de l'École secondaire des Pionniers à Trois-Rivières.

Le 1er mai, les élèves de cinquième secondaire prenaient part à leur examen de français final imposé par le ministère de l'Éducation du Québec. Ils ont eu toute une surprise lorsqu'ils ont découvert la question du texte argumentatif « Peut-on s'adapter aux changements climatiques? ».

Les adolescents ont rapidement dénoncé le manque d'intérêt du gouvernement à trouver des solutions aux changements climatiques.

CERCLE VERT

« L'examen, ce n'est pas juste la question qui nous a fâchés, c'est aussi le fait que toutes les mesures écrites comme des conseils dans notre cahier, le gouvernement ne les respecte pas. On ne comprend pas pourquoi dans le cahier fourni par le gouvernement, ils nous donnent des conseils, mais ne les respectent pas eux-mêmes. C'est comme s'ils nous demandaient d'aller crier à leur porte. Ça n'a pas débuté un mouvement, ça en a réveillé plusieurs », exprime Francis Larouche.

Le groupe Facebook « Examen du ministère 2019 », qui se voulait une plateforme pour s'échanger des astuces et des notes au départ, s'est vite transformé en page de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques. Plus de 36 000 personnes se sont jointes au groupe depuis sa création.

Plusieurs ont aussi apposé un cercle vert à la suite de leur signature à la fin de leurs examens, le signe étant associé au mouvement contre les changements climatiques. À la suite de cette initiative, Francis Larouche et d'autres amis ont créé le groupe Le Cercle Vert — qui compte plus de 2500 personnes à ce jour —, qui se veut un groupe de mobilisation faisant honneur au symbole.

« Le Cercle Vert, au départ, c'est un symbole porté par plusieurs écologistes, des personnes qui voulaient améliorer les conditions environnementales. On a créé le mouvement Le Cercle Vert à partir des membres du grand groupe Facebook. On voulait rassembler les personnes qui étaient intéressées par les changements environnementaux », poursuit l'élève.

Dans sa lettre envoyée par courriel à tous les députés, Le Cercle Vert demande au gouvernement de respecter à leur tour les consignes imposées par leur génération. Le groupe demande aux acteurs politiques d'argumenter sur la question « Peut-on réellement compter sur le gouvernement du Québec dans la lutte aux changements climatiques? » lors d'un « examen de conscience pour le gouvernement 2019 ».

LIRE L'INTÉGRALE DE LA LETTRE ENVOYÉE AUX ÉLUS › 10

0001623

0001153

PROJET DE LOI 21

Pas de « motif supérieur », selon Gérard Bouchard

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

QUÉBEC — L'historien et sociologue Gérard Bouchard a fait savoir mercredi qu'il se rallierait au projet de loi 21 si le gouvernement parvenait à invoquer ne serait-ce qu'un seul « motif supérieur » justifiant d'interdire aux enseignants le port de signes religieux.

Le témoignage de M. Bouchard, coauteur du fameux rapport Bouchard-Taylor, était fort attendu au Jour 2 des consultations particulières sur le projet de loi, qui vise à ériger la laïcité au rang de valeur fondamentale du Québec et à interdire le port des signes religieux à plusieurs catégories d'employés de l'État en position d'autorité, dont les enseignants.

La veille, son ancien confrère, le philosophe Charles Taylor, avait descendu en flammes le projet de loi, disant craindre pour l'intégration des immigrants.

Selon M. Bouchard, le gouvernement pourrait supprimer des droits fondamentaux des enseignants à la condition de prouver, par exemple, que le port de signes religieux :

— s'accompagne de prosélytisme;

— qu'il entrave la démarche pédagogique;

— qu'il entraîne une forme d'endoctrinement chez les élèves;

— qu'il traumatise des élèves;

— qu'il engendre des conflits qui perturbent le milieu de travail.

À l'heure actuelle, aucun de ces motifs ne peut être invoqué, car aucun n'a été démontré sur la base de données empiriques rigoureuses, a-t-il déploré lors de son passage à l'Assemblée nationale. Entre-temps, le projet de loi ne fait que nuire à l'image du Québec à l'étranger, estime-t-il. « On n'a pas l'air d'une société décente », soutient Gérard Bouchard.

Il a argué par ailleurs qu'il est de plus en plus difficile de légiférer sur les signes religieux. En France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni par exemple, des musulmans de seconde génération prennent leurs libertés par rapport au Coran et redéfinissent les choses à leur façon.

« Si bien qu'on en arrive à imaginer des signes religieux qui n'existaient pas avant, qui n'étaient jamais mentionnés dans les grands codes et on se retrouve avec des gens qui adhèrent à certaines religions et qui considèrent que porter un médaillon, un macaron, un t-shirt avec une certaine effigie, un tatouage, etc., c'est quelque chose qui est attaché intimement à leur religion. »

DÉBAT SANS FIN

Qui au Québec se promènera dans les classes pour demander aux enseignants s'ils considèrent que ce qu'ils portent est religieux? Qui leur imposera des sanctions? Le projet de loi 21 est non seulement inapplicable, mais il sera bel et bien contesté devant les tribunaux, a prévenu le chercheur.

« Un des arguments principaux qui vous assure un large appui dans la population, c'est que ce projet va mettre fin au débat, (...) mais malheureusement je pense que ce ne sera pas le cas », a-t-il poursuivi lors d'un échange avec le ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette.

« Le recours à la clause dérogatoire (...) va être contesté lui-même devant les tribunaux, ce qui va ouvrir les portes aux contestations des autres dimensions du projet. »

Enfin, « si ce projet de loi n'était pas radical, il n'aurait pas besoin de recourir à la clause dérogatoire », a conclu M. Bouchard, d'un calme olympien.

LEGAULT CATHOLIQUE NON PRATIQUANT

Plus tôt dans la journée, le premier ministre François Legault s'est prêté au jeu des journalistes qui lui demandaient si Dieu existe.

« Moi, je souhaite que Dieu existe, je pense que sinon, la vie serait injuste, a-t-il répondu. Je pense aux gens qui ont eu de la misère, qui sont décédés jeunes, moi je souhaite que Dieu existe, mais je n'ai pas de confirmation. »

Il a dit que la question prenait de l'importance en vieillissant. « Les deux théories se valent, on peut dire que Dieu existe, on peut dire que tout est un hasard, mais un hasard assez spécial, qu'il y a eu le Big Bang, la vie, les êtres humains qui pensent. Donc les deux options se valent, il n'y a pas personne qui peut confirmer par la science ni une position ni l'autre », a-t-il ajouté.

0001284

Mode Jules Verreault

Venez découvrir nos collections exclusives de vêtements et chaussures!

20 % de rabais

sur TOUTE la marchandise en magasin sauf accessoires

MENS · ETERNA · CLUB OF COMFORT · Venti · DIGEL · GREEN COAST Made in Italy · CASA MODA SINCE 1924 · MEPHISTO · CallagHan Adaptaction inc · et plus encore!

819 566.6040
modejulesverreault.com

2287 King Ouest, Sherbrooke
(Promenades King)

0000951

ENFANT MARTYRE DE GRANBY

Une photo de sa dépouille sur les médias sociaux

MARIE-ÈVE MARTEL
La Voix de l'Est

GRANBY — Une photo de « la fillette de Granby » exposée dans son cercueil a abondamment circulé sur les médias sociaux, mercredi, alors que le salon funéraire a ouvert ses portes au public désirant lui rendre un dernier hommage.

En fin de journée, la photo a été partagée plus de 500 fois à partir de la page Facebook d'un internaute de Cowansville, identifié par une source comme étant l'auteur du cliché. L'internaute, dont on ignore les liens avec la fillette ou sa famille, indiquait également l'heure et l'endroit où se déroulerait la célébration funéraire de l'enfant, jeudi.

Certaines personnes ayant relayé l'image ont fait fi de l'ordonnance de publication — parfois volontairement à en lire leurs commentaires — interdisant d'identifier la fillette en la nommant, en l'appelant « la petite martyre de Granby » ou en évoquant le drame tragique qui lui a coûté la vie.

L'image a également été publiée sur la page Spotted Ville de Granby #1, mercredi midi. En raison d'un grand nombre de commentaires négatifs de personnes outrées de voir circuler une photographie aussi sensible, la publication a toutefois été retirée quelques minutes plus tard.

L'administrateur de la page a par la suite publié un message, affirmant avoir été la cible de menaces. Il a par la suite offert de faire suivre la photographie à quiconque lui écrivait un message privé pour la lui demander. Cette publication a été également effacée en milieu d'après-midi, mais pas avant que plusieurs personnes aient demandé à recevoir le cliché.

L'administrateur a par la suite publié des photos de peluches ayant été accrochées devant des résidences en guise d'hommage à la fillette, tout en la nommant par son prénom.

AUTHENTICITÉ CONTESTÉE

Quelques personnes ont questionné l'authenticité de la photographie, doutant que l'enfant reposant dans le cercueil un chapelet aux mains soit bel et bien la fillette décédée la semaine dernière après avoir subi des sévices de la part de son père et de sa belle-mère.

Une recherche par image inversée a toutefois permis de déterminer que la photographie n'était pas tirée d'un site Internet quelconque, puisqu'aucune correspondance n'a résulté de nos démarches.

En fin de journée mercredi, le président du Complexe funéraire Le Sieur, Éric Le Sieur, a finalement confirmé l'authenticité de la photographie.

Il affirme que l'individu ayant immortalisé la triste scène s'expose à des mesures judiciaires. « C'est illégal de prendre une photo de n'importe quelle personne dans un cercueil. C'est la loi. Il pourrait être poursuivi pour avoir posé quelqu'un dans un cercueil et de l'avoir identifié », a-t-il indiqué à *La Voix de l'Est*.

Dans les jours suivant le décès de la fillette, plusieurs internautes avaient fait circuler des photographies de celle-ci où on pouvait la reconnaître. Parmi les clichés les plus controversés, notons des images de l'enfant sur son lit d'hôpital.

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION

Plusieurs personnes se sont dites outrées de voir circuler une telle image, dont ils ont réclamé le retrait en plus de la signaler à Facebook. Ils ont rappelé à ceux qui l'ont partagée l'existence d'une ordonnance de non-publication émise par le juge Serge Champoux interdisant de diffuser des renseignements permettant d'identifier la victime, les accusés ou des témoins, qui auront à se rendre devant les tribunaux.

Cette ordonnance a été formulée en vertu de l'article 486.5 du Code criminel, rappelle Jean-Pascal Boucher, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), mais elle est aussi liée à la Loi sur la protection de la jeunesse puisque la victime et des témoins de l'affaire sont d'âge mineur.

Le Service de police de la Ville de Granby a indiqué à *La Voix de l'Est* avoir transmis le tout au DPCP et être en attente d'un avis officiel.

AVEC ROXANNE CARON

Une pluie de condoléances

ROXANNE CARON
La Voix de l'Est

GRANBY — La tristesse, l'incompréhension et la frustration habitaient les regards des nombreuses personnes venues au Complexe Le Sieur de mercredi pour honorer la mémoire de la petite fille décédée après avoir été maltraitée par son père et sa belle-mère.

Bien que la famille ait exprimé le souhait d'avoir des moments privés lors des funérailles, les citoyens ont pu offrir leurs condoléances à différents moments mercredi après-midi et en soirée.

Entre 14 h et 15 h 30, près de 300 personnes se sont recueillies devant le cercueil de la fillette qui était exposé au public.

En fin de soirée, un total de 200 personnes se sont aussi déplacées pour saluer sa mémoire.

« Ça touche tout le monde, tout le Québec, et en plus ça touche ma ville », a confié Armande en sortant du salon funéraire.

La dame a dit ne pas connaître la famille, mais elle tenait à mettre un visage sur la petite victime.

« Une vidéo de photos d'elle défilait. Elle est très belle et on voit qu'elle était enjouée comme tous les petits enfants de son âge », a-t-elle rapporté.

Des familles accompagnées de leurs enfants, peluches à la main, se sont aussi déplacées sur place pour présenter leurs condoléances.

D'autres étaient toujours dans l'incompréhension face au drame que la petite a pu vivre. « Je suis encore bouleversée, a lancé Lise. Je ne peux pas croire qu'en 2019, on vit encore des choses terribles comme ça. »

Question de lui rendre hommage en cette journée de recueillement, plusieurs Granbyens ont d'ailleurs installé des peluches devant leur maison.

UN DRAME QUI A TOUCHÉ LA POPULATION

Questionné sur la raison pour laquelle autant de gens ont tenu à se rendre au salon funéraire, Éric Le Sieur, président du complexe funéraire Le Sieur, est d'avis que l'histoire de la fillette et les circonstances de son décès ont beaucoup touché la population.

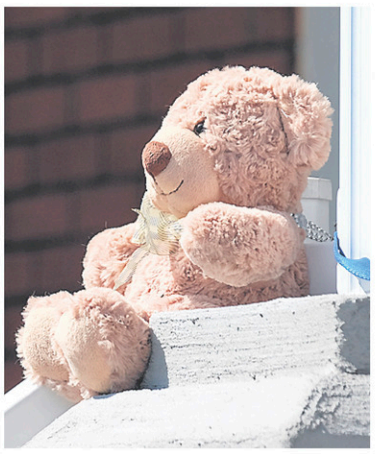

Des Granbyens ont installé des peluches devant leur maison afin de rendre hommage à la petite fillette de 7 ans en cette journée de recueillement. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

« C'est quelque chose qui ne s'est pas passé depuis 100 ans. C'est pas juste un meurtre. La petite a eu des sévices et ça a duré des années. C'est pour ça que les gens sont révoltés », estime-t-il.

Le Complexe Le Sieur a offert à la famille de la victime la prise en charge de l'organisation, sans frais, du salon et des funérailles qui se dérouleront à l'église St-Eugène, jeudi.

« C'est une politique qu'on a. Un enfant, c'est pas normal qu'il décède avant ses parents et souvent les parents n'ont pas d'assurance pour l'enfant », explique M. Le Sieur.

M. Le Sieur a dû augmenter son personnel afin de gérer les stationnements, la prise de photos et la présence des médias.

Une partie des cendres de la petite fillette sera enterrée sur un terrain familial et un arbre y sera planté en sa mémoire.

Rappelons que la petite victime avait été retrouvée dans un piètre état dans une résidence privée de Granby et avait été transportée à l'hôpital dans un état critique. Elle est morte quelques heures plus tard.

CARAMBOLAGE À VAL-ALAIN

L'entretien et la sécurité pris en défaut

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le rapport produit à la suite du carambolage survenu le 2 février sur l'autoroute 20, à la hauteur de Val-Alain, conclut que l'entreprise Transports Mario Giguère, responsable de l'entretien de l'autoroute, n'a pas respecté certaines exigences du devis : ses camions d'épandage sont sortis trop tardivement. Et le patrouilleur du ministère était seul dans la zone.

Le 2 février dernier, 70 véhicules avaient été accidentés lors de plusieurs collisions et sorties de route, entre les kilomètres 261 et 256 sur l'autoroute 20 en direction Est. La chaussée était glacée et il y avait poudrerie. Et 200 véhicules étaient restés coincés derrière le carambolage.

Au final, 15 personnes avaient subi des blessures mineures et deux des blessures majeures.

« On a été chanceux qu'il n'y ait pas eu de décès », s'est exclamé le ministre des Transports, François Bonnardel, au cours d'une conférence de presse pour présenter le rapport, mercredi.

Selon le ministre, vu les conditions routières, « il y aurait dû y avoir des camions dès 7 h 50 » ce matin-là. Or, le premier camion de l'entreprise TMG est sorti à 11 h 24. « Oui, il y a eu faute de la part de l'entrepreneur », a-t-il conclu.

L'entrepreneur s'est vu imposer une amende de 5300 $ pour son défaut d'exécution lors de ce carambolage. Il a eu 38 contrats avec le MTQ totalisant environ 19 millions $ depuis 2014-2015 et il a toujours eu un rendement jugé satisfaisant, ont souligné les autorités du ministère.

Si ses camions sont sortis si tard, c'est qu'il semble y avoir eu des hésitations quant au mélange optimal d'abrasifs à épandre. Mais les auteurs du rapport estiment que « cela ne peut servir d'excuse pour retarder la sortie des camions ».

Aujourd'hui, l'entreprise s'est elle-même retirée du contrat d'entretien pour cette portion de l'autoroute.

Comme correctif, le ministre Bonnardel a annoncé que la façon de calculer les amendes sera modifiée afin de les augmenter, pour inciter davantage à respecter les clauses du contrat.

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
16 397,40	598,25	74,26	25 967,33	2 879,42	7 943,32	1 281,40	62,12
+ 39,65	- 0,98	+ 0,05	+ 2,24	- 4,63	- 20,44	- 4,20	+ 0,72

MARCHÉ DE LA VOIX SUR IP

SherWeb s'étend

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — SherWeb accentue sa présence dans le marché de la voix sur IP avec une récente acquisition. L'entreprise de Sherbrooke annonce l'achat de Pulsar360, spécialisée dans le domaine.

Selon Peter Cassar, chef de la direction de SherWeb, cette acquisition permettra à l'entreprise d'élargir sa présence dans le marché « florissant » de la voix sur IP. « Nous affichons un intérêt à accroître notre présence dans ce marché depuis maintenant un certain temps », affirme-t-il.

« L'expérience et le savoir-faire apportés par Pulsar360 sont inestimables et s'alignent parfaitement sur notre vision. »

> **« L'expérience et le savoir-faire apportés par Pulsar360 sont inestimables et s'alignent parfaitement sur notre vision. »**
>
> — Peter Cassar

Cette acquisition amplifiera la présence de SherWeb dans le marché et permettra à Pulsar360 de tirer profit des ressources d'un des principaux distributeurs cloud en Amérique du Nord.

Selon les modalités de la transaction, Pulsar360 restera une entreprise indépendante. Aucun changement ne sera apporté au nom, aux effectifs, aux services, aux solutions ou au soutien technique de l'entreprise.

L'annonce coïncide avec les départs à la retraite cette année du président et chef de la direction ainsi que du vice-président directeur de Pulsar360, Michael Dozier et Gerald Smurlick, après huit ans à la tête de l'entreprise et plus de quatre décennies dans l'industrie, indique-t-on.

« Les affaires suivent leur cours », indique l'ancien directeur de l'exploitation et nouveau président Michael Williams.

« La principale différence est que Pulsar360 a maintenant accès à toute une nouvelle gamme de ressources et de capacités. Ce partenariat nous permettra d'offrir des solutions et des services supérieurs à nos partenaires et à nos clients. »

À POINT NOMMÉ

Établie en 2001, Pulsar360 est l'une des plus anciennes entreprises de services de voix sur IP en Amérique du Nord en plus d'avoir été une des premières à proposer la technologie cloud dans l'industrie des communications. Elle fournit actuellement des services à plus de 1200 clients.

L'acquisition de SherWeb tombe à point nommé. Un récent rapport de Zion Market Research prédit que la valeur du marché global des services de voix sur IP devrait atteindre 140 G$ d'ici 2021, fait-on remarquer dans un communiqué de presse.

Peter Cassar, cofondateur et président de SherWeb — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

0001130

La Baie devra payer 4,5 M $ pour des pratiques trompeuses

OTTAWA — La Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC) devra débourser 4,5 millions $ pour résoudre une enquête sur des pratiques commerciales trompeuses, a annoncé mercredi le Bureau de la concurrence du Canada.

Selon le Bureau, HBC a accepté de payer une sanction de 4 millions $, en plus de 500 000 $ de frais, dans le cadre de la procédure engagée pour déterminer si ses pratiques d'affichage et d'établissement des prix pour des ensembles de matelas et sommiers, en place depuis mars 2013, étaient trompeuses.

L'organisme a intenté une action en justice contre le détaillant en 2017, alléguant qu'il avait gonflé les prix réguliers de ses ensembles de matelas et sommiers, avant d'annoncer des rabais considérables par rapport à ces prix, « laissant croire aux consommateurs qu'il s'agissait d'économies importantes ».

LA PRESSE CANADIENNE

laTribune SOULIGNE

Gregory Charles, artiste, Mario Tessier, animateur, Charles Vanasse, directeur de la Fondation Airmedic, Sophie Larochelle, vice-présidente de la Fondation Airmedic, Stéphanie Huot, présidente de la Fondation Airmedic, Marjo, artiste, Boom Desjardins, artiste, Pierre Papillon, encanteur

LE 7e GALA AIRMEDIC

Un total de 125 000 $ pour la Fondation Airmedic

Le 7e Gala Airmedic s'est tenu au Complexe Capitale Hélicoptère jeudi. Pour l'occasion, 750 convives étaient présents afin de venir en aide aux enfants malades et aux membres de leur famille. Cette année, la Fondation a recueilli la somme record de 125 000 $.

La Fondation Airmedic a pour mission d'aider les enfants malades qui vivent en région éloignée à accéder aux soins spécialisés dont ils ont besoin en facilitant leur transport vers les hôpitaux pédiatriques et l'hébergement de leurs parents.

« Nous constatons les retombées importantes que la Fondation Airmedic laisse dans la communauté alors que plus de 200 familles ont profité de notre soutien en 2018, indique la présidente, Stéphanie Huot. Cette réussite est rendue possible grâce à nos nombreux contributeurs ainsi qu'à nos partenaires, le Manoir Ronald McDonald de Montréal et la Fondation En Cœur. » Au cours des sept dernières années, la Fondation Airmedic a soutenu 1455 familles et financé 5883 nuitées, 4500 repas et 150 000 km en déplacement.

Animée par Mario Tessier, cette soirée caritative fut marquée par la présence d'artistes de renom, dont Gregory Charles, Marjo et Boom Desjardins.

Une réalisation du service de la promotion

0001530

Mark Norman libre

La Couronne suspend l'accusation d'abus de confiance contre le vice-amiral de l'armée canadienne

LEE BERTHIAUME
La Presse canadienne

OTTAWA — Le vice-amiral Mark Norman est un homme libre et pourra réintégrer ses fonctions au sein de l'armée.

À la lumière de renseignements nouveaux, le Service des poursuites pénales du Canada a suspendu l'accusation d'abus de confiance qui pesait contre l'ancien commandant en second de l'armée canadienne, après avoir déterminé qu'il n'existait plus de « perspective raisonnable » de condamnation.

Par conséquent, M. Norman pourra reprendre ses fonctions dans l'armée, a indiqué le chef d'état-major de la Défense, Jonathan Vance.

Le procès criminel concernant de prétendues fuites de secrets du cabinet devait commencer en août — et se dérouler jusqu'en campagne électorale fédérale cet automne.

Mais lors d'une audience préparatoire en Cour de l'Ontario à Ottawa, mercredi matin, la procureure Barbara Mercier a indiqué à la juge que « si, à un certain moment, il n'existe pas de perspective raisonnable de condamnation, la Couronne a le devoir de mettre fin aux poursuites ». Or, la procureure a expliqué que l'équipe de défense de M. Norman avait communiqué en mars à la Couronne de nouvelles informations dans ce dossier.

« Ces nouvelles informations ont assurément fourni un contexte plus détaillé à la conduite du vice-amiral Norman et ont révélé un certain nombre de complexités dont nous n'étions pas conscients », a expliqué Me Mercier à la juge Heather Perkins-McVey. Après avoir étudié ces nouveaux éléments, la Couronne ne croyait plus en une « perspective raisonnable » de condamner M. Norman, et a suspendu l'accusation.

En théorie, la Couronne pourrait procéder à nouveau si elle recevait de nouvelles informations permettant aux procureurs de revoir la suspension de l'accusation, qui a mené à l'arrêt des procédures, mais Me Mercier a précisé que cette éventualité demeurait extrêmement improbable.

L'avocate principale de M. Norman, Marie Henein, a salué la décision des procureurs, affirmant qu'ils avaient « agi dans la plus haute tradition du Barreau ».

Le principal intéressé a de son côté réitéré qu'il n'avait rien fait de mal. « Quand je pense à ce qui s'est passé dans cette situation spécifiquement, j'ai confiance que tout ce que j'ai fait, c'était dans l'intérêt de la Marine royale du Canada, des Forces armées du Canada, et des Canadiens et Canadiennes », a-t-il dit.

Avant de donner congé au vice-amiral, la juge Perkins-McVey a souligné la complexité de cette affaire — elle-même avait reçu de nouveaux documents la veille.

UN CONTRAT À DAVIE

Ce coup de théâtre met fin à l'une des affaires criminelles les plus politiquement chargées de l'histoire canadienne, plus de deux ans après la suspension inattendue — et inexpliquée à l'époque — de M. Norman à titre de vice-chef d'état-major de la Défense et de commandant de la Marine royale canadienne.

La poursuite alléguait que le vice-amiral avait divulgué des secrets du cabinet au chantier naval québécois Davie ainsi qu'à un journaliste dans le but de sauver un contrat de près de 700 millions $. Le contrat, négocié par le gouvernement conservateur de Stephen Harper mais réexaminé par le nouveau gouvernement libéral de Justin Trudeau en 2015, prévoyait la conversion et la location à la Marine d'un navire de soutien temporaire, l'Astérix.

M. Norman, qui avait été suspendu de son poste de commandant adjoint de l'armée en janvier 2017 en raison de l'enquête de la GRC, a longtemps affirmé qu'il n'avait rien fait de mal. Lors des audiences préparatoires au procès, ses avocats ont fait valoir que le dossier était motivé par des considérations politiques. Ils se sont battus pendant des mois pour avoir accès à divers documents du gouvernement afin de démontrer l'ingérence politique dans cette affaire criminelle.

Me Mercier a expliqué mercredi qu'elle croyait que certaines des communications de M. Norman étaient inappropriées — mais « inappropriées ne veut pas dire criminelles », a-t-elle précisé.

La directrice des poursuites pénales, Kathleen Roussel, a assuré dans un communiqué qu'il n'y avait eu « aucun contact ou influence de l'extérieur du Service des poursuites pénales du Canada, y compris d'influence politique, dans la décision initiale de poursuivre M. Norman ou dans celle de suspendre aujourd'hui les accusations ».

Le procès de M. Norman devait commencer à la mi-août et se prolonger pendant la plus grande partie de la campagne électorale fédérale de l'automne. Cette affaire hante donc les libéraux, alors que les conservateurs et de nombreux anciens militaires ont apporté leur soutien au vice-amiral. Le député libéral Andrew Leslie, un ancien lieutenant général de l'armée canadienne, était d'ailleurs déjà sur la liste des témoins de la défense. Il était même au palais de justice d'Ottawa, mercredi matin, pour saluer M. Norman à son arrivée.

À quelques centaines de mètres du palais de justice d'Ottawa, sur la colline du Parlement, le premier ministre Justin Trudeau lui a fait écho. « Non, le processus sous la Direction des poursuites pénales est complètement indépendant de tout ce qu'on fait dans notre bureau et nous avions confiance dans l'indépendance de notre système de justice », a-t-il répondu aux journalistes avant la réunion hebdomadaire du caucus libéral.

Flanqué de son avocate Marie Henein, le vice-amiral Mark Norman a appris avec soulagement qu'il pourra reprendre ses fonctions dans l'armée. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

L'UPA porte plainte contre les boulettes « Beyond Meat »

OTTAWA — Il est trompeur de prétendre que les nouvelles boulettes « Beyond Meat », en épiceries depuis la semaine dernière, sont de la « viande » végétale, clame l'industrie bovine au Québec.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) et les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) ont porté plainte à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la semaine dernière, pour tenter de faire changer l'étiquetage de ce produit qu'ils considèrent erroné.

En entrevue à La Presse canadienne, le président des PBQ, Claude Viel, dit qu'il demande à ce que les normes de l'ACIA soient respectées afin d' « éviter que le consommateur soit floué ». **LA PRESSE CANADIENNE**

Les homosexuels pourront donner du sang après trois mois d'abstinence

MONTRÉAL — Un autre obstacle au don de sang a été atténué par Santé Canada : les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes pourront maintenant donner du sang après trois mois d'abstinence plutôt qu'un an.

Le changement a son importance pour l'approvisionnement des banques de produits sanguins, mais aussi pour mettre fin à la stigmatisation des hommes ayant des relations homosexuelles.

Santé Canada a annoncé le changement mercredi matin, donnant ainsi le feu vert à une demande de la Société canadienne du sang et d'Héma-Québec visant à faire réduire la période d'abstinence obligatoire.

Jusqu'en 2013, le Canada imposait une restriction à vie aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas donner de sang s'ils avaient eu des rapports sexuels avec un autre homme après 1977. **LA PRESSE CANADIENNE**

La Pakistanaise chrétienne Asia Bibi débarque au Canada, selon son avocat

ISLAMABAD — L'avocat représentant une chrétienne acquittée de blasphème au Pakistan après avoir passé huit ans dans le « couloir de la mort » affirme qu'elle est maintenant arrivée au Canada.

Asia Bibi avait été reconnue coupable de blasphème en 2009 à la suite d'une querelle avec une collègue ouvrière dans les champs. La Cour suprême du Pakistan a finalement annulé sa condamnation à mort l'année dernière et elle avait été depuis placée en lieu sûr, protégée par les forces de sécurité pakistanaises — des islamistes menaçaient de la tuer. **LA PRESSE CANADIENNE**

Des groupes de femmes dénoncent les changements à la loi sur les réfugiés

OTTAWA — Des organisations de défense des femmes demandent au premier ministre Justin Trudeau de retirer les modifications législatives proposées sur les demandeurs d'asile qui sont contenues dans un projet de loi omnibus sur le budget, affirmant qu'elles vont nuire aux femmes déjà ciblées par les politiques strictes d'immigration aux États-Unis.

L'an dernier, les États-Unis ont modifié leur politique sur les réfugiés pour déclarer que la violence conjugale n'est plus un motif de demande d'asile dans ce pays.

Le Canada a depuis entamé des démarches pour changer sa propre loi, afin d'éviter que des demandeuses d'asile présentent une demande au Canada si elles ont déjà fait des demandes similaires dans d'autres pays, dont les États-Unis. **LA PRESSE CANADIENNE**

Le poste-frontière américain en face de Stanstead a été refait

DERBY LINE, Vt. — Les autorités américaines ont terminé la construction d'un tout nouveau poste-frontière au Vermont, en face de Stanstead, qui devrait faciliter la circulation des personnes et des biens, tout en maintenant les États-Unis à l'abri du terrorisme et des organisations criminelles.

La nouvelle installation, qui a coûté 33 millions $ US, est située à l'extrémité nord de l'autoroute I-91, dans la municipalité de Derby Line, au Vermont. Ce nouveau poste-frontière, situé au sud de Sherbrooke, en Estrie, remplace une autre installation construite il y a plus de 50 ans, en 1965. **LA PRESSE CANADIENNE**

Loin d'être une «affaire classée»

L'enquête russe revient au Congrès empoisonner Donald Trump

ELODIE CUZIN
Agence France-Presse

WASHINGTON — Loin d'être une «affaire classée» comme le proclame Donald Trump, l'enquête russe a secoué mercredi Washington avec l'annonce-surprise de la convocation au Congrès de son fils aîné, le premier vote dirigé contre l'un de ses ministres, et le refus inédit de la Maison-Blanche de livrer certaines informations sensibles.

«Nous sommes désormais en pleine crise constitutionnelle», a tonné Jerry Nadler, le chef démocrate de la puissante commission judiciaire de la Chambre des représentants.

Il s'exprimait après un vote très rare, en commission, pour déclarer que le ministre de la Justice Bill Barr avait entravé les pouvoirs d'investigation du Congrès («*contempt of Congress*»).

Sa faute : refuser de livrer à la commission la version complète du rapport d'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence russe dans la présidentielle américaine de 2016.

Cette procédure — qui n'avait été jusqu'ici appliquée qu'à un autre ministre de la Justice, Eric Holder, sous l'administration du démocrate Barack Obama — ne sera conclue qu'après un vote en séance plénière dont la date doit encore être fixée.

Le vote en commission, qui a suivi les lignes partisanes entre démocrates et républicains, marque «une étape très grave et capitale», a poursuivi M. Nadler.

Du pur «théâtre politique», a rétorqué le ministère de la Justice.

Quelques minutes plus tard, des médias américains annonçaient que le fils aîné du président républicain, Donald Trump Junior, avait été convoqué par la commission du Renseignement du Sénat dans le cadre de la même enquête russe.

C'est la première fois que le Congrès use de ses pouvoirs d'enquête pour convoquer un membre de la famille Trump, dont certains ont témoigné de leur plein gré dans le cadre de cette investigation tentaculaire.

Fait marquant : la chambre haute est contrôlée par les républicains — qui ont donc donné leur feu vert en commission à cette décision — contrairement à la Chambre des représentants à majorité démocrate.

DESTITUTION EN QUESTION

Dans son rapport de près de 450 pages, Robert Mueller a exonéré Donald Trump des soupçons de collusion avec Moscou, mais a décrit une dizaine de pressions exercées par le président sur l'enquête.

S'estimant totalement blanchi, M. Trump n'a de cesse de dénoncer une coûteuse «chasse aux sorcières».

Convaincus au contraire qu'il a «entravé la justice», les démocrates veulent poursuivre l'enquête sur la base du rapport complet, afin de déterminer si les faits relatés justifient l'ouverture d'une procédure de destitution contre Donald Trump.

Pas question, leur a répondu le ministère, alors que les démocrates n'ont pas même accepté son offre de consulter, en comité restreint, une version bien moins expurgée que celle publiée le 18 avril.

Face à la «menace» des démocrates contre Bill Barr, le ministère a demandé à Donald Trump qu'il applique ses prérogatives présidentielles lui permettant de refuser de livrer les documents même sous le coup d'une injonction parlementaire.

Ce qu'il a fait mercredi, pour la première fois depuis son arrivée à la Maison-Blanche.

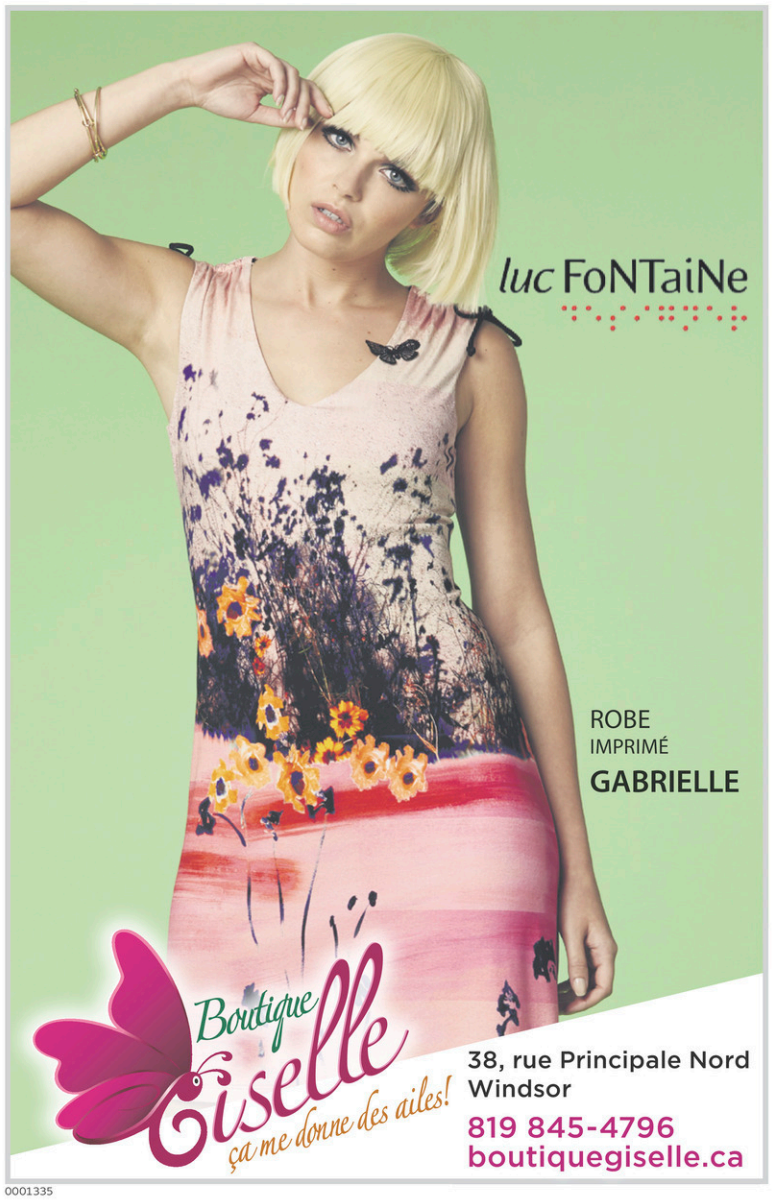

0001335

KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE
10 ANS
ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01
Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique
Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman
1(855) 768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM

0001622

LIOR SHOOV

La modestie du clown

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Elle s'appelle Lior Shoov, nom qui sonne très exotique pour les Nord-Américains que nous sommes. Lior veut dire *lumière* en hébreu, la langue maternelle de cette Israélienne d'origine. Mais elle chante aussi en français et en anglais, et même dans une langue qu'elle a inventée, qui lui sert à faire vibrer et résonner les mots, pour ne pas dire « raisonner » les mots, ce qui serait peut-être plus juste...

Du moins, cela lui est utile pour se rapprocher des autres, mieux comprendre les êtres humains et atteindre l'harmonie avec eux. Avec la guerre quotidienne et quasi perpétuelle sur sa terre natale, elle fait souvent référence à la paix, à jeter des ponts et à accepter les conflits.

Elle a appris un métier spécial, celui de clown. C'est ce qui l'a amenée à vivre à Paris.

« C'est une décision que j'ai prise à 19 ans, en cherchant qui je suis et qui étaient les êtres humains qui habitaient autour. Je me suis mise à voyager pour chercher des profs d'art de l'improvisation et de présence scénique, l'art du théâtre et d'expression libre. J'ai trouvé un prof que j'aime beaucoup, à Paris. J'ai découvert l'art de clown, anarchique, libre et contemporain », confie une Lior Shoov, qui incarne un clown plutôt philosophique.

« Un clown très loin dans l'être, et très proche en même temps, là pour se démasquer, pas pour se cacher. C'est un processus très long, très grand, de l'être humain lucide, pour ouvrir des portes avec les gens, jouer avec la gêne, être là dans le monde, avec le monde et éviter l'échec. »

« Il faut être très proche de cette modestie du clown! C'est un des schémas les plus beaux que je connaisse, jouer en dérision, malgré le sérieux, avec tout ce qui me tient à cœur, le comment vivre avec tout ce qui nous entoure, dans nos différences de réalités. Être dans ce monde comme on est, voir tout un petit peu à l'envers et rester vrai. Comment trouver la légèreté dans ce qui est lourd, trouver du plaisir sans négliger le poids de la peur qui nous entoure. Ça prend toute une vie, le courage d'aimer. »

Lior Shoov sera de passage ce jeudi à Lac-Mégantic. — PHOTO FOURNIE

> **« Un clown très loin dans l'être, et très proche en même temps, là pour se démasquer, pas pour se cacher. »**
>
> — Lior Shoov

UNE PAIX PLUS VRAIE

Son répertoire, elle le décrit en chansons écrites et en improvisation.

« Mes chansons sont immergées dans le moment présent. Ce sont des invitations à rentrer dans le monde. Le courage de m'ouvrir au monde. Des chansons pour être dans le voyage qu'est la vie. Des encouragements, mais aussi des mantras, pour accepter la tristesse autant que les moments joyeux, que je donne aux gens, à moi-même et à l'univers! » décrit-elle.

« Mes chansons disent : laisse-moi entrer, être dans cet état de découverte, pour se dépasser, dépasser les frontières, trouver une paix plus vraie. Les mots, leur sonorité, ils sont là pour créer des ponts, des mots vibratoires, plus primitifs. Ce n'est pas tout le public qui voit que c'est improvisé. »

Elle fait référence à la langue qu'elle a créée de toutes pièces, où elle a finalement plus de questions que de réponses.

Vous voulez y aller?

Lior Shoov

Jeudi 9 mai, 20 h

Cabaret Desjardins
de la salle Montignac

Entrée : 26 $ (étudiants : 19 $)

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

0000724

SHAZAMFEST

Une édition survoltée

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le festival le plus *flyé* de la région a dévoilé au public sa programmation en vue de sa 14e édition, qui sera présentée du 11 au 14 juillet à Barnston-Ouest.

Les organisateurs du plus grand festival néo-vaudeville au Québec ont tenu l'événement au restaurant A Pizza de Sherbrooke, qui appartient au fondateur du festival Ziv Przytyk. Dans une ambiance désinvolte à souhait, spectacles de musique et tours de magie se sont succédé, entrecoupés par moment d'annonces sur la programmation.

« Il y a deux fois plus d'invités qu'à l'habitude, lance l'instigateur du festival unique en son genre. Il y aura des spectacles toute la journée et toute la nuit sur deux scènes, du jeudi au dimanche. Comme notre mandat est de faire découvrir et rayonner les artistes de la région, ils représentent plus de la moitié de la programmation. Il y en aura pour tous les goûts. »

La formation la plus populaire qui s'amène au ShazamFest est Les Hôtesses d'Hilaire. L'opéra rock sera sur la scène principale vendredi soir à 22 h 30.

« Ce sont des artistes acadiens aux paroles très engagées, ils valent le détour juste à eux. Le groupe Eleven Dust, composé de jeunes musiciens de l'école Montcalm, ouvrira le festival jeudi. Desbois, un artiste de hip-hop local sera de la partie, ainsi qu'une trentaine d'autres artistes incroyables », poursuit M. Przytyk.

PLUS QUE DE LA MUSIQUE

De grands classiques du ShazamFest seront de retour, tels le traditionnel *freakshow*, la performance d'hommes forts, les cracheurs de feu, la demi-lune de planche à roulettes et un concours de barbes, de moustaches et de coupes Longueuil.

« Le concours aura lieu dimanche et on invite tout le monde à se présenter gratuitement. C'est la première fois qu'on rajoute les mulets, ça va être excitant. On invite les gens à emmener leurs enfants. Il y aura plusieurs activités pour eux au cours de la fin de semaine, rappelle M. Przytyk. C'était plus un festival pour adultes au début, mais comme on est rendu avec des enfants et qu'on réalise qu'ils sont le futur du ShazamFest, on s'est adapté pour rendre l'événement accessible aux familles. »

De plus, pour chaque tranche de 10 billets vendus donnant accès à la pizza à volonté lors du lancement de la programmation, les organisateurs donneront une passe d'accès au site à l'organisme Cultures du Cœur, qui permet à des gens démunis d'assister à des événements culturels. « Ils font un travail extraordinaire. Ça nous fait plaisir de leur distribuer des passes, on a hâte d'accueillir ces festivaliers », trépigne l'excentrique personnage.

La programmation de la 14e édition du ShazamFest a été dévoilée mercredi au restaurant A Pizza. Plus d'une trentaine d'artistes de tous genres seront de la partie. — PHOTO LA TRIBUNE, MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER

FEQ
PRÉSENTÉ PAR Bell
COLLABORATION DE Coors Light

4 JUILLET

NICK MURPHY (CHET FAKER) / RODRIGO Y GABRIELA / APRIL WINE / LOU DOILLON / LES LOUANGES / RADIO ELVIS / POMME / JUSTIN SALADINO BAND / TÉMÉ TAN / A CROWN FOR CROWS

5 JUILLET
ALT-J
CHVRCHES / TAKING BACK SUNDAY / SAVES THE DAY / SIR SLY / TIRE LE COYOTE / MERCURY REV / HAWTHORNE HEIGHTS / CONNAN MOCKASIN / B.A.R.F. / HATALOM

6 JUILLET
LYNYRD SKYNYRD
JASON BONHAM'S LED ZEPPELIN EVENING / CLAUDE DUBOIS / LITTLE STEVEN & THE DISCIPLES OF SOUL / BETWEEN THE BURIED AND ME / THE BROOKS / FLORA CASH / MUTHONI DRUMMER QUEEN / BLACK PUMAS / SWEET CRUDE / ÉMILIE CLEPPER

7 JUILLET
TWENTY ONE PILOTS
COEUR DE PIRATE / COURTNEY BARNETT / THE GLORIOUS SONS / YUNGBLUD / GOLDEN DAWN ARKESTRA / U.S. GIRLS / SCRATCHOPHONE ORCHESTRA / ELLIOT MAGINOT / ANEMONE / MDOU MOCTAR

8 JUILLET
SLIPKNOT
A BOOGIE WIT DA HOODIE / KILLSWITCH ENGAGE / FIRST AID KIT / LAKOU MIZIK / LEIKELI47 / LIGHT THE TORCH / FIVE ALARM FUNK / TOBI / ÉMILIE KAHN / CHOSES SAUVAGES / TITUS CALDERBANK / MAYA KAMATY / OUR HOME IN SPACE / DEZO

9 JUILLET
ÉRIC LAPOINTE
THE STRUMBELLAS / JULY TALK / BAHAMAS / JEAN-MICHEL BLAIS / ZIGGY ALBERTS / BEN CAPLAN / CARAVANE / MÉLISSA LAVEAUX / RENDEZ-VOUS DOUX / CLEOPATRICK / NEGATE LIFE / THE JOHANS

10 JUILLET
KYGO / DIPLO
BUDDY GUY / LOUD LUXURY / PHILIPPE BRACH / ROXANE BRUNEAU / STEVE HILL / SALOMÉ LECLERC / BÜLOW / BRANDON "TAZ" NIEDERAUER / VOYOU / KIROUAC & KODAKLUDO / ANNIE SAMA / SOILED BY BLOOD / BAD CHILD / NECROTICGOREBEAST / OBSERVANTS

11 JUILLET
MARIAH CAREY
+LIVE+ / DANIEL CAESAR / MOIST / NIKKI YANOFSKY / SYSTEMA SOLAR / JAH9 / SOULDIA / TYLER SHAW / SIMON KEARNEY / ARROWHEADS / TOURIST COMPANY / KING ABID / KINKEAD / OBIA LE CHEF

12 JUILLET
LOGIC
A DAY TO REMEMBER / LIL PUMP / SALIF KEITA / OBEY THE BRAVE / SAFIA NOLIN / HAVIAH MIGHTY / DONZELLE / LAURENCE-ANNE / MONOWHALES / BENIN INTERNATIONAL MUSICAL / SEAWAY / DÉLÉTÈRE / ILAM / L.TEEZ / OSSUAIRE / TRÉPAS

13 JUILLET
IMAGINE DRAGONS
LOUD / BISHOP BRIGGS / KONGOS / KORIASS / VOIVOD / THE PLANET SMASHERS / GUTTER DEMONS / NAYA ALI / SANS PRESSION / VALLEY / CLAY AND FRIENDS / AUTOMAT / ARIANE ROY / ROBERT NELSON / ENFANTS SAUVAGES

14 JUILLET
BLINK-182
THE OFFSPRING / MES AÏEUX / SONGHOY BLUES / LUC DE LAROCHELLIÈRE / ANDRÉANNE A. MALETTE / NOAH KAHAN / IMARHAN / JOSEPH EDGAR / ANTOINE CORRIVEAU / KLAUS / DISTANCE CRITIQUE / GODENDARD / LE WINSTON BAND

ET PLUS ENCORE !
4 AU 14 JUILLET 2019

Découvrez l'expérience complète au feq.ca

11 JOURS / 10 SCÈNES
ACHETEZ VOS LAISSEZ-PASSER MAINTENANT !

Desjardins · Loto-Québec · Hydro Québec · SiriusXM · lait · Ford · SAQ · Alex Coulombe · RioTinto · CH Charton Hobbs · Groupe Voyages Québec · YQB · Hilton Québec · leSoleil · ICI Québec · Ville de Québec · Québec cité · Canada · Québec

0001592

MOTS CROISÉS JUNIOR

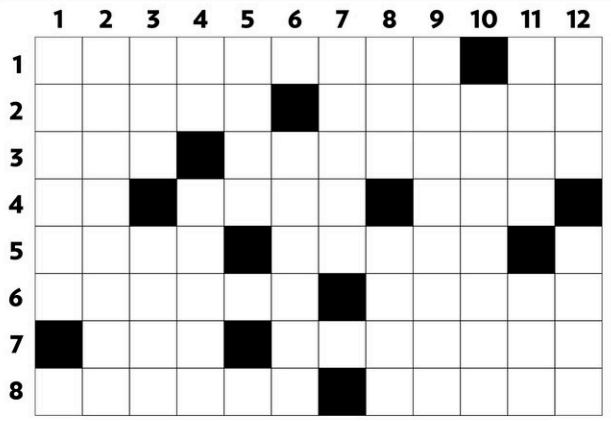

HORIZONTALEMENT

1 Ne pas en vouloir à quelqu'un pour ce qu'il a fait – Pronom qu'on utilise entre amis.
2 Sentiment que l'on célèbre à la Saint-Valentin – Qui ont subi une intervention.
3 Grande nappe naturelle d'eau douce – Taquiné.
4 Avant nous – Courbé – C'est ce qu'on crie pour faire avancer un cheval.
5 Qui est de même quantité – Dommage occasionné par un phénomène violent.
6 Endommagé, détruit par une action violente – Se dit d'un climat très sec.
7 Le matelot y hisse les voiles – L'écureuil en est un.
8 Dirige vers le haut – Planète qui tourne autour du Soleil.

VERTICALEMENT

1 Plate-forme qui se trouve à chaque étage, dans un escalier.
2 Mélange de choses très différentes.
3 Masse de pierre très dure – Partie d'un cours d'eau qui est la plus proche de l'embouchure.
4 Participe passé du verbe devoir – Qui a peu de relief.
5 Transmis par la voix.
6 Frappé de stupeur.
7 Mise par écrit.
8 Partie terminale de la tige du maïs – Pièce de l'habillement qui épouse la forme de la main et des doigts.
9 Partie d'un équipement qui peut remplacer un élément usé.
10 Conducteur de camion effectuant de longs trajets.
11 Extrémité supérieure du corps – Qui est difficile à entamer, à plier.
12 Abîmé à force de s'en servir – Homme qui a donné naissance à un ou plusieurs enfants.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	P	P	U	Y	E	R	■	N	O	C	E
2	C	R	A	N	E	■	E	P	E	L	E	S
3	C	O	P	I	N	E	S	■	V	E	R	T
4	E	P	I	S	■	P	I	P	E	■	V	■
5	P	R	E	■	M	I	N	E	U	R	E	S
6	T	E	R	M	I	N	E	R	■	E	L	U
7	E	T	■	U	S	E	■	L	E	V	E	R
8	R	E	D	R	E	S	S	E	■	E	T	E

MOT MYSTÈRE

AGA
AGHA
ALLIE
ARRETE
BEY
CASTRISME
CHEF
COMITE
CURIE
DESPOTE
DIETE
EDICTER
EDILE
ELECTEUR
ELU
EMPEREUR
FISC
GANDHI
IMPOT
INTERREGNE
LEGATION
LEUDE
LOI
MENEUR
MIR
NABAB
NATION
NAZI
NEGUS
ONU
ORDRE
ORLEANISTE
OUKASE
PACHA
PAIR
PLOUTOCRATIE
RADSOC
RAJAH
REGNER
REICH
REINE
ROUGE
SEANCE
TENDANCE
TERRORISER
THEOCRATIE
TORY
TRAITE
ULTRA
UNIONISME
URNE
VOTE

GOUVERNEMENT - Un mot de 5 lettres

U E D I C T E R R O R I S E R
N T C Y E I T A R C O E H T E
I R E N G E R R E T N I U S I
O E I T A R C O T U O L P I C
N L E U D E O R D R E L A N H
I E E I E M S I R T S A C A S
S C E N R R D A R T L U H E U
M T N O I T A G E L R G A L G
E E A U M E R D A I A G F R E
T U B K P N R A E N A T I O N
O R A A O D E A I S D A S U A
R N B S T A T D J T P H C G Z
Y E U E A N E N I A E O I E I
E T I M O C H E F L H E T O V
B R U E N E M P E R E U R E L

Solution du dernier numéro : CROÛTON **09-05-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Couper les cheveux en quatre - Unité d'énergie.
2. Fonction - Écorché.
3. Ressemble au haricot - Nébuleux.
4. Mettre au diapason.
5. Indique un lieu précis - Né ou née à Tonnerre? - D'une partie de l'oeil.
6. Epaissir une sauce - Catégorie de poids à la boxe - D'avoir.
7. Pour lancer des flèches - Recouvre sa santé après une maladie.
8. Récente - Roue à gorge.
9. Idem - Troublé par l'effet de l'alcool - Grosse lime.
10. Arme contondante - Broyer.
11. Désignés - Herbes aquatiques.
12. Paisible - Siège de cérémonie.

VERTICALEMENT

1. Qui ont peur des responsabilités.
2. Signifie égal - Terrier anglais.
3. Serpent à lunettes - Ancienne monnaie d'or - Fiable.
4. Horripiler - Traite sévèrement.
5. Id est - Cobalt - Reconsidéré.
6. Représentant du pape - Organe sécréteur.
7. Possessif - Couleur brun-jaune.
8. Fait disparaître totalement - Montant des enjeux.
9. Être très irrité - Gager.
10. Journée où l'on ne travaille pas - Voix de chanteuse.
11. Porté au pouvoir - Allemand.
12. Qui cause une blessure d'amour-propre - Écossais.

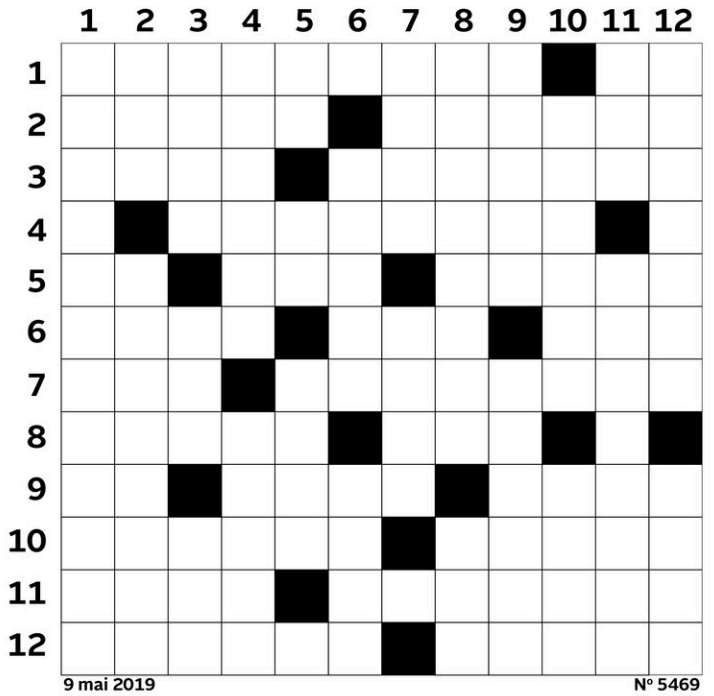

9 mai 2019 N° 5469

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	A	R	Q	U	O	I	S	■	P	A	S
2	A	V	E	U	■	S	O	U	H	A	I	T
3	R	E	V	I	S	E	■	B	E	R	N	E
4	C	R	U	■	B	R	A	I	L	L	E	R
5	O	S	■	M	I	■	B	R	I	E	■	N
6	D	E	S	I	R	E	S	■	C	R	U	E
7	O	■	E	M	E	T	T	R	E	■	P	■
8	L	A	V	E	■	E	R	E	■	E	S	T
9	L	I	E	■	A	N	A	G	O	G	I	E
10	A	G	R	A	N	D	I	■	B	A	L	I
11	R	U	E	N	T	■	T	O	U	R	O	N
12	S	E	S	S	I	L	E	■	S	E	N	T

0000427

SUDOKU

7	2							6
8		3	2		4		1	
				5				
	5		7					8
		6				1		5
				4	9	3		
	4			3		7		
		9						2
				2	1			

Niveau de difficulté : moyen **4744**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	9	6	4	1	7	5	3	8
8	3	7	6	5	9	4	1	2
5	1	4	3	8	2	9	6	7
4	2	1	5	7	3	8	9	6
3	7	8	9	6	1	2	5	4
9	6	5	2	4	8	3	7	1
1	8	2	7	9	5	6	4	3
7	4	9	8	3	6	1	2	5
6	5	3	1	2	4	7	8	9

4743

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

C	E	L	R	E	L	E	S	D	L	L	E	S	E	D
S	H	C	S	C	T	E	N	F	E	I	V	S	D	
U	A	E	R	S	H	E	S	T	A	N	T	A	
S	L	N	E	S		S				S		R		
D		T												

Thème : Citation de Réjean Ducharme

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Voltaire : N'ayant jamais pu réussir dans le monde, il se vengeait par en médire.

HOROSCOPE

Jeudi 9 mai 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

L'opposition Lune-Saturne pourrait offrir sa part de contrariétés, notamment si vous devez suivre des directives imposées par d'autres. Il est également possible que le manque d'organisation de certains parents ou amis vous maintienne dans l'attente et retarde le commencement d'une affaire. Vous ne pouvez pas compter sur tout le monde, mais il y a au moins une personne sur qui vous pouvez vous fier, vous!

Taureau (20 avril au 20 mai)

Conjoint à Uranus, Mercure en Taureau devrait vous accorder davantage d'importance, soit en augmentant votre niveau de visibilité ou en maximisant l'étendue de votre pouvoir décisionnel. Pas de problème à l'horizon si ce n'est de la jalousie des envieux qui ne bénéficient pas des mêmes avantages. Mais avec le Soleil en Taureau de votre étape anniversaie, l'atmosphère promet d'être joviale.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Plus vous apprendrez à vous aimer, et plus votre beauté transparaîtra. En ce mois de mai, toutes les options seront possibles si vous projetez une image d'aisance assurée. Si vous ne faites pas vous-même une fixation sur un défaut, les autres ne le remarqueront même pas. Le Soleil actuellement de passage dans le Signe du Taureau devrait offrir un climat qui aidera un souhait à se concrétiser.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Avec la Lune en Cancer qui s'oppose à Saturne en Capricorne, l'illogisme et le manque de planification de certaines personnes risquent de vous importuner. Vous épargnerez des ennuis et des pertes de temps à tout le monde si vous prenez une situation en charge avant que les autres ne puissent commettre d'erreurs. Et le Soleil actuellement en Taureau appuiera probablement vos initiatives.

Lion (23 juillet au 22 août)

Les astres actuellement de passage en Taureau, au carré du Lion, promettent de vous faire vivre toute la gamme des émotions. Tout ira pour le mieux si vous ne dramatisez pas les situations et que vous parvenez à ignorer certains commentaires désobligeants. Attachez votre ceinture, restez solide, et la suite de votre semaine devrait se dérouler selon vos désirs... ou presque. Il faudra juste y croire...

Vierge (23 août au 22 sept.)

On dit que la quantité de nourriture mangée par un invité reflète l'amitié qu'il éprouve pour son hôte. Si quelqu'un se plait à vous offrir quelque chose, il ne serait pas recommandé de le refuser, surtout par souci de politesse. Au trigone de votre Signe, les astres actuellement de passage en Taureau devraient vos offrir une étape plutôt positive. Détendez-vous et osez être pleinement vous-même.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

La sagesse s'arrête où commence l'excès, mais avec Vénus en Bélier, cette délimitation ne sautera peut-être pas aux yeux. Tandis que l'exagération risque essentiellement de brimer votre bien-être, il serait préférable de miser la juste mesure et d'éviter les débordements. Malgré la Lune en Cancer, une perception lucide de la situation vous amènera à poser les meilleurs gestes.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Étant donné que le Soleil, Mercure et Uranus se trouvent dans le Signe du Taureau, en face du Scorpion, cette étape risque de ressembler à un crescendo qui pourrait se solder par un véritable feu d'artifice. Qu'il s'agisse d'un rendez-vous intime ou d'une fête en société, l'ambiance devrait vous mettre le sourire aux lèvres. Gardez-vous toutefois d'avoir les yeux plus gros que le ventre.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Le bon regard de Vénus vers votre Signe pourrait apporter davantage d'harmonie dans une relation qui s'était tendue. Les affaires du coeur seront les plus fortement privilégiées, mais vos autres relations interpersonnelles devraient bénéficier d'un courant bénéfique. De plus, le climat Lunaire devrait dès demain pouvoir offrir une certaine effervescence dans un nouveau contexte.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Étant donné que la Lune en Cancer fait face à Saturne en Capricorne, voici une journée pouvant vous offrir une certaine agitation. Certes, il ne faudrait que peu de pression exercée de votre part pour faire avancer une affaire. En d'autres termes, le coup d'envol d'une entreprise dépendra essentiellement de votre bonne volonté et de la priorité que vous déciderez de lui accorder.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

L'amalgame constitué du Soleil, de Mercure et d'Uranus en Taureau, au carré du Verseau, risque d'exiger un effort supplémentaire afin de ne pas abandonner la partie, ou pour maintenir votre niveau d'intérêt. Cependant, la Lune qui passera en Lion dès demain, face au Verseau, indique que ce qui semble impossible aujourd'hui ne le sera probablement plus. Tenez bon!

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Étant donné que le climat planétaire actuel pourrait rendre certaines personnes plus nerveuses et impatientes, il serait préférable de ne pas les énerver davantage en amenant une affaire controversée sur le tapis. Concentrez-vous plutôt sur ce que vous pouvez faire pour alléger l'atmosphère et faire rire celles et ceux qui vous entourent. La Lune en Cancer ne devrait toutefois pas vous être défavorable.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

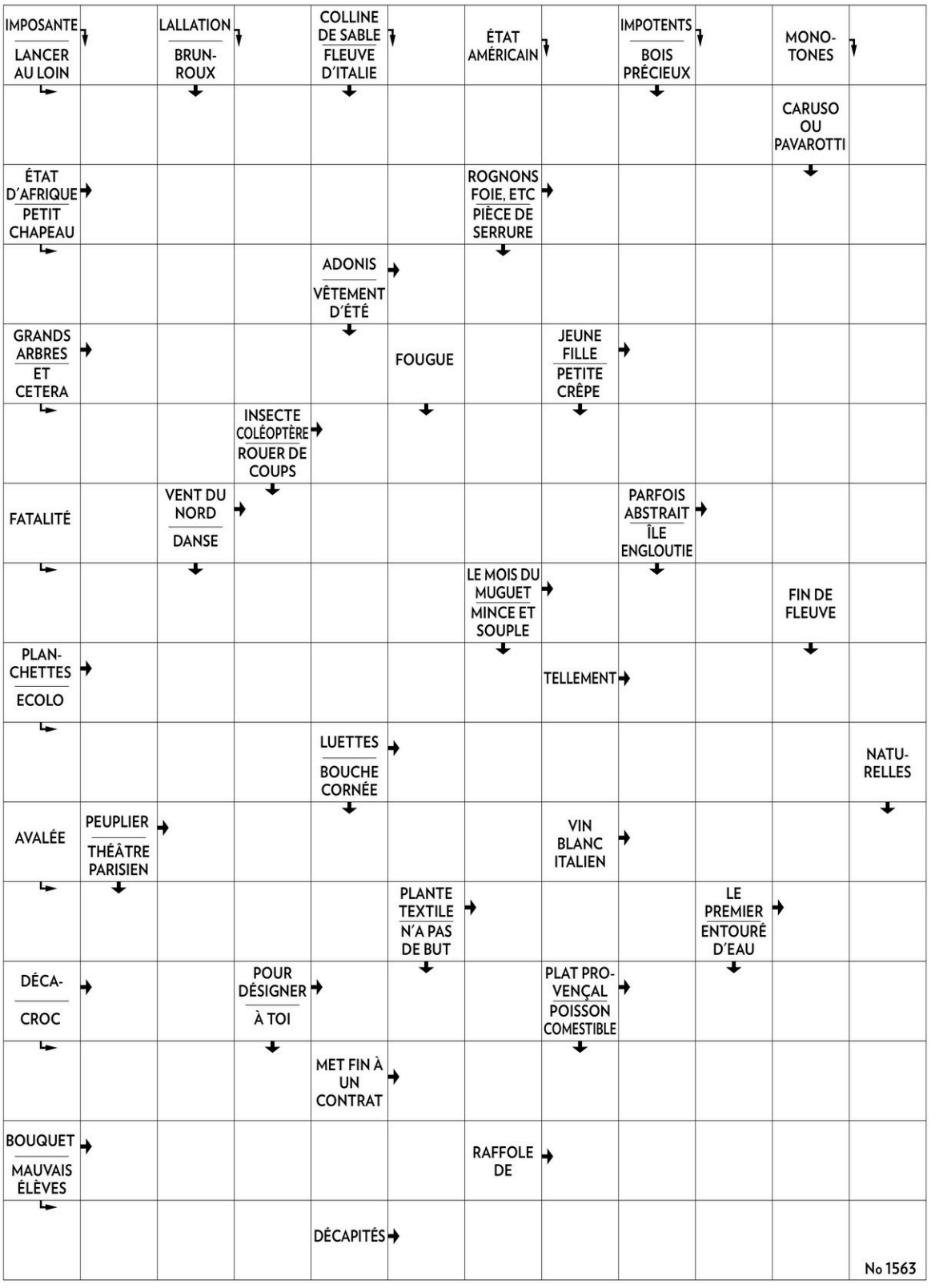

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

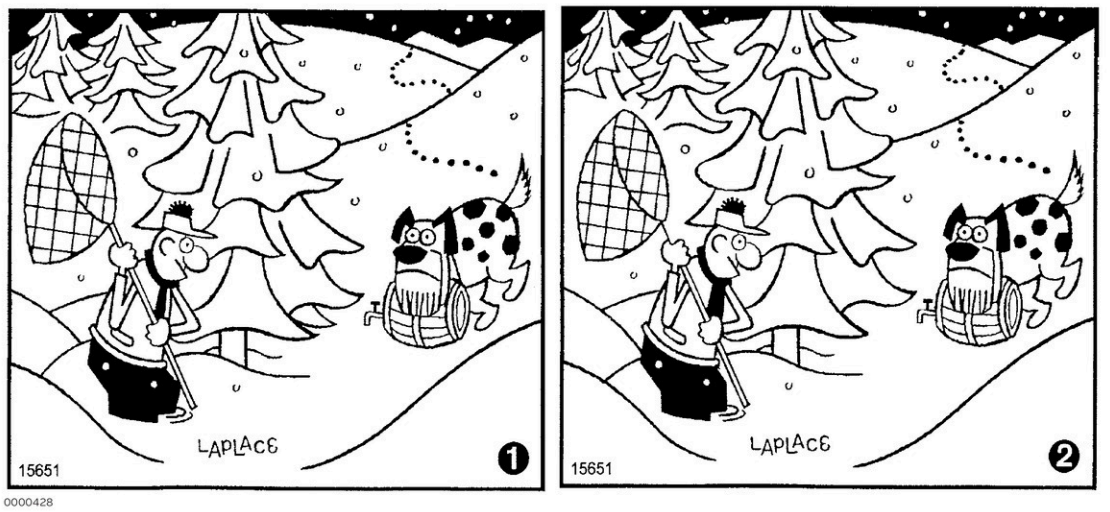

0000428

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 L'écharpe de l'homme est plus large.
2 La jambe gauche du pantalon est moins large. 3 Manche de l'épuisette incomplète dans la main de l'homme. 4 Forme de la congère derrière le pantalon. 5 Base de du sapin du haut à gauche. 6 La branche inférieure droite du grand sapin non indiquée. 7 Le collier du chien n'est pas indiqué. 8 La montagne de droite est plus courte.

WWW.HANNEQUART.COM

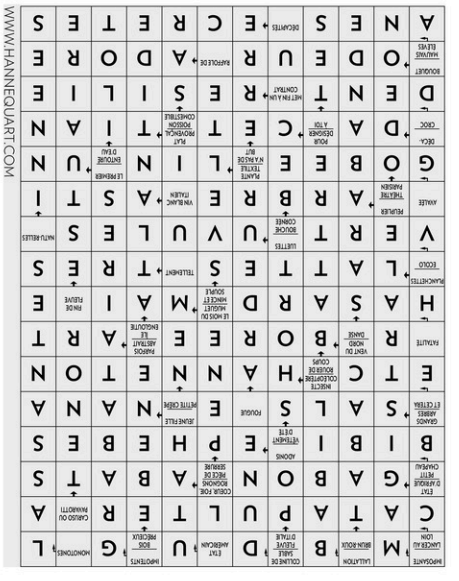

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

3½, 4½, 5½ chauf./ eau ch. Stat. et locker dispo. Buanderie sur place. Près du CHUS, Cégep et 24-juin. 1er juillet. **819 342-4237. www.uptimo.ca**
INFORMEZ-VOUS SUR NOS PROMOS

3½ & 4½ TOUT INCL. Buanderie sur place et aspirateur central. Situé près du CHUS, CÉGEP et 24-JUIN. 1er Juillet.
819-342-4237 www.uptimo.ca
INFORMEZ-VOUS SUR NOS PROMOS

3½, 5½,Chauffé, eau ch. Près de tous services. A proximité d'un parc et écoles. Buanderie sur place.1er juillet. **819 345-8640 ou 819 342-4237. www.uptimo.ca**

3 ½ chauf/eau ch. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Remise ext. DISPO MAINTENANT ET 1ER JUILLET
819-640-2825 www.uptimo.ca

3½, EAU CHAUDE, entrée lav./séch., remise ext., dans quadruplex, près des services, au coin Galvin et Lucien Brunelle, 1er juil. 819-578-6754.

4½ - 391 BRUNO-DANDENAULT, chauffé, eau ch., éclairé, entrée lav./séch. poêle et réfrig. disp. **819 563-0290, 819 822-1600**

4½ - chauffés, eau chaude, PROMOTION près Galeries 4-Saisons et CHUS.
819 416-0949 ou 819 640-2825.

4½ TOUT INCL. Entrée lav.-séch. Stat. et locker. Droit au chien. **1er juillet. 819 342-4237 ou 819 640-2825. www.uptimo.ca**

4 ½ - Tout inclus, PROMOTION, près des services, cul-de-sac, parc.
819 640-2825.

5 ½ - 4 ½ - 3 ½ Chauffé, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24 Juin. **819 416-0949.**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

3½, 979 Galt Ouest, chauffé, eau chaude, éclairé, poêle et frigidaire, libre 1er juillet.
Tél : 819 563-0290 ou 819 822-1600

5½ TRÈS GRAND, rénové, chauffé, 2 balcons, 1 stat., bain tourbillon, 224 rue Aberdeen. 700$. Pas d'animaux. 819 578-9714.

5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

TRÈS grand 4½ rénové, 2725 Portland, très calme, entièrement meublé ou non, 1er juil. à partir de 595$, 819-446-3778, 819 437-8782.

5746 Logements à louer Autres secteurs

WATERVILLE, logie 4½ neuf, entrée lav./séch., balcon 20'X7', situé au coeur du village, 1er juillet. 819-570-0848.

5767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL COMMERCIAL
(angle Conseil et 9e Av.).
À louer local de 560 pi car. Idéal pour petit commerce, boutique ou bureau d'affaires. Grandes vitrines, secteur commercial, achalandé. Prix 450$/ mois.
Info : Yves Dubreuil 819 822-2650

SERVICES ET EXPERTS

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5788 Services professionnels et divers

ÉMONDAGE PERSONNALISÉ
Abattage d'arbres nuisibles ou dangereux. Taillage de haies de cèdres ou autres. Estimation gratuite. Tél.: 819 572-9761

5795 Réparation, rénovation et construction

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ? ★
Remise à neuf de béton; solages, escaliers, trottoirs, planchers, etc. Enduit acrylique, crépis, stuc, etc. Choix de couleurs. Entrepreneur RBQ, 32 ans d'exp. **819 571-0652 - Voir photos à : stuccosherbrooke.com**

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS TOITURES
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5797 Paysagement et services extérieurs

★ ★ DOCTEUR DU GAZON ★ ★
Tonte de pelouses, 15 ans d'expérience. Estimation gratuite. Service professionnel Quelques disponibilités jeudis et vendredis.
François : 819 679-8961

NACELLE + déchiqueteuse Taille de haies abattage d'arbres, déboisement de lots. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

SERVICE D'ARBRES McCRAY
Tonte de pelouse, réparation de murs, terrassement. J.-P. et Jessika: 819 212-0308

SERVICES PERSONNELS

5819 Messages personnels

MASSAGE SENSUEL JOSÉE
Du lundi au vendredi. **819 569-3529**

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

5819 Messages personnels

★ NOUVEAUTÉ ★
SAUNA ET MASSAGE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
Nouvelle administration
3 nouvelles masseuses
spécial 30$ pour 30 minutes
1049 rue King E. J1G 1E5
819 919-8882

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

BESOIN de chauffeurs d'autobus transport urbain Sherbrooke
Bon dossier de conduite, permis de classe 2 obligatoire, aucun antécédent criminel en lien avec l'emploi, 20 à 35h/semaine. Bienvenue aux 50 ans et +. 819 820-0151 courriel: huguette.ducharme@lespromenadesdelestrie.com

RESTO BAR CHEZ STANLEY
Recherche cuisinier(ère) salaire compétitif, demander : Mike ou Jonathan 819 562-3350

BEN

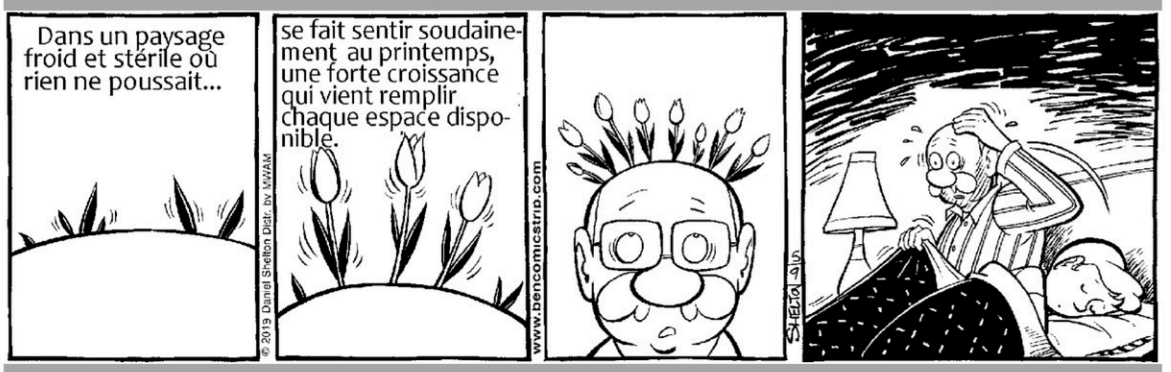

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

COUP D'ŒIL MÉTÉO

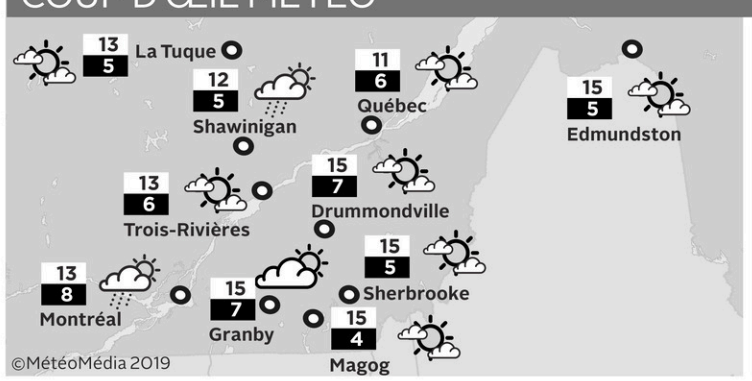

Demain
Max. 15
Min. 6
Pluie
Précipitations : 90 %

Samedi
Max. 11
Min. 2
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %

Dimanche
Max. 16
Min. 7
Ciel variable
Précipitations : 20 %

Lundi
Max. 13
Min. 4
Pluie
Précipitations : 70 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Beau	14	4
Baie-Comeau	Beau	7	5
Bromont	Variable	15	6
Coaticook	Beau	14	3
East Angus	Beau	14	4
Gatineau	Averses	10	7
Lac-Mégantic	Ensoleillé	14	3
La Malbaie	Soleil	8	6
Rimouski	Beau	9	6
Saguenay	Ensoleillé	12	5
Thetford Mines	Beau	12	4
Valcourt	Beau	14	5
Victoriaville	Beau	14	5
Weedon	Beau	13	3
Windsor	Beau	14	4

LE SOLEIL

5h24 — 20h03
Durée du jour: 14h39

LA LUNE
Coucher : 0h05 — Lever : 9h13
11 mai — 18 mai — 26 mai — 03 juin

ALMANACH

Maximum hier	10,0°
Minimum hier	0,0°
Normale le jour	17,1°
Normale la nuit	3,9°
Record max	31,6°/1979
Record min	-5,5°/1985

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	14,4 mm
Ce mois-ci l'an dernier	22,8 mm
Cette saison	377,0 mm
La saison dernière	374,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

5834 Offres d'emploi

Camelot ou livreur motorisé demandé, secteur nord, pour les rues Malouin, Montréal, Dufferin et Ontario. 819 564-5450, poste 5772 (PAD)

Camelot recherché pour le journal La Tribune, secteur des rues St-Esprit, Caron, Prunier, Gauvin, Champagne et Godbout. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
avec expérience, 30h/sem.
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

HOMME pour entretien ménager à temps partiel au **Pot au Feu, tél. : 819-620-6201**

LA BELLE PROVINCE
Recherche cuisiner(ère) avec exp. sur plaque. Présentez vous au 815 King Est avec CV

5834 Offres d'emploi

MICRO BOUTIQUE SPECIALISTE APPLE
2 emplois disponibles :
Formateur(trice)/ caissier(ère) ou vendeur(euse)
CV à : mchartier@inso.ca ou 819 919-3600

PIZZERIA AUX 2 FRÈRES Ascot Corner Recherche : Aide-cuisinier(ière) avec ou sans exp. Demandez Pierre au 819 346-6333

RECHERCHE opérateur de tracteur à pelouse avec exp. pour effectuer tonte de pelouse et tâches connexes 18$/h + bonus au rendement **TÉL : 819-342-2795**

CENTRE COOPÉRATIF DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES DE SHERBROOKE

RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN D'IMMEUBLE
Le CCLCS est une coopérative de locaux communautaires qui logent des organismes **OSBL**, des organisations et des travailleurs autonomes.
TÂCHES :
Sous l'autorité du conseil d'administration
· Effectuer différents travaux de conciergerie
· Effectuer de menus travaux intérieurs et extérieurs
· Effectuer des réparations mineures
· Tenir l'inventaire et effectuer les achats
EXIGENCES :
· Formation en entretien de bâtiment ou expérience pertinente
· Sens de l'organisation et de la gestion du temps, autonomie
· Habileté à travailler seul
· Attitude positive, entregent, sens de l'initia tive et compétences relationnelles
CONDITIONS DE TRAVAIL :
20 heures/semaine, 18$/h (horaire de soir et de fin de semaine)
Durée prévue : emploi permanent
Date d'embauche : le 27 mai 2019
Les employé-e-s du CCLCS sont régis par une convention de travail qui offre de bonnes conditions
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre de motivation au plus tard le 10 mai 2019, à l'attention de Chantale Laventure
Par courrier : 187, rue Laurier, bur. 216 Sherbrooke, Qc, J1H 4Z4
Par courriel : cclcs@netrevolution.com
Seules les candidatures retenues seront contactées pour entrevue dans la semaine du 13 mai 2019.
187 rue Laurier, local 216, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4 Tél : 819-564-1911

5834 Offres d'emploi

TRANSPORT AÉROPORTUAIRE 18$/h
Aéronavette est à la recherche de chauffeur(euse)s pour des postes de jour, soir et fin de semaine. Travail à temps plein ou partiel, et pas d'heures coupées. Permis de conduire classe 4B requis. Envoyez CV à : padesbiens@aeronavette.ca

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

VÉHICULES

5851 Automobiles

2 CAMIONS : - 2 sièges, 2500, 6,5 diesel turbo, manuel, 1,000$. - Sierra, 2500, 2 portes, 6,5 turbo, automatique, 800$. 819-837-2650. 819-820-4079

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

1er CHOIX - PNEUS USAGÉS
Pose et balancement à partir de 35$
Info 819-571-0201 rendez vous 819-846-4753

CONGÉLATEUR, 44X27po, 200$;
Petit moteur à motoneige, neuf, 125$.
450-532-3215

5876 Ventes garage Lennoxville

GRANDE VENTE DE GARAGE
Sam. 11 mai de 8h à 14h à l'ancienne aréna au campus de l'Université Bishop's, les profits iront au parainnage des étudiants réfugiés.

5876 Ventes garage Lennoxville

VENTE DE GARAGE / DÉBARRAS, Lennoxville, église United, 6 rue Church. Jeudi et vendredi, 9 et 10 mai, 10 h à 17 h et samedi 11 mai 9 h à 12 h. Sac: 6$.

5895 Avis publics

ENCAN
Pour Fred Korman, tenu à Owl's Head, station de ski, 40, chemin des Monts Owl's Head, Canton de Potton QC J0E 1X0, le samedi 11 mai 2019 à 10 h précises. Inspection des biens le vendredi 10 mai de 8 h à 17 h.

ÉQUIPEMENT LOURD : tracteur Zetor #5341 diesel 4 x 4 avec pelle Hardy double action hydrostatique et cabine, seulement 2500 heures; GMC van: Chevy Blazer autom.; bulldozer Fiat Allis #16B; bulldozer Cat D6 avec treuil; bulldozer Cat D7, grue de 20 tonnes, Payloader Cat #966C; chariot White 6 cylindres, lame Tenco 12 pi; remorque 3 essieux détachable; conteneur en acier 45 pieds; Kubota « all terrain » à gaz KC1 20 forces avec 600 heures, comme neuf, sur les retards; presses de 150 et 250 tonnes; camion-grue 12 tonnes; 2 remorques à fond plat 14 et 18 pi; compresseur CFM 600; camion Mack; camion qui vide Dodge 4 x 4; camion-grue Ford 800 avec « lift » hydraulique 8 tonnes; voie d'air pour les pièces; boîte pour Volvo 6 roues; grande quantité de pièces pour Caterpillar.
CANTINE À VENDRE, TOUT ÉQUIPÉE.
OUTILS ET MACHINE : engrenages 600 volts, 800 amp., 400 livres; soudeuse 225 Benco à gaz; génératrice 8000 watts; soudeuse électrique 600 volts; soudeuse à l'arc; Kalamazoo scie à ruban; soudeuse pour aluminium; 3 gros moteurs; génératrice 10 000 watts; 3 soudeuses au mig; pompe à gaz 3 pouces avec tuyau; enfileur électrique; 5 compacteurs à gaz; bloc de chaîne à cliquet; génératrices à gaz 5500 watts; soudeuse Miller; pompes hydrauliques; 5 prises de sol de 4 tonnes; des filateurs de tuyaux; moteur à gaz antique stationnaire 6 forces; balance Fairbanks Morse; balance antique pour les cochons; 2 moteurs Johnson 20 et 40 forces pour bateaux; plieuse de pneus; des barres de tracteurs; quantité de boulons et écrous galvanisés; environ 100 tuyaux hydrauliques; grande quantité de raccords et roulement en laiton; 2 ensembles de torches avec jauges; quantité de « rods » à soudures; outils à l'air; des poulies; quantité « tap&die », gros ensemble de socket; quantité de ferraille; des clés ¾ pouces; des pianos antiques; quantité de bancs église; quantité de portes; beaucoup d'autre articles.
CANTINE SUR PLACE
CONDITIONS : Paiements comptants et chèques seulement, aucune carte.

ENCAN ROSS BENNETT
Encanteur bilingue et liquidateur
819 563-2020 ou 819 572-5609
rossbennettauctions@hotmail.com
Pour plus info ou des photos
Scott ou Ross Bennett Facebook!

5895 Avis publics

Encan
Pour Martial Vaillancourt
75, rue Auckland, St-Isidore-de-Clifton
Samedi 11 mai à 10 h 30

Seront vendus: antiquités, coffre en bois, canisses à lait, 2 pancartes (1 Webster Union et 1 Good Year), canon d'alarme, 2 calendriers (1926 Paquetteville, Gaudias Tardif St-Isidore 1945), arrosoir de pompier, braye pour casser le lin, plusieurs items Blue Montain, billes, horloge Ginger Bread, pompe à eau, coupe-maïs, raquettes, boîte à oeufs, tracteurs jouets, valve en fonte, coutellerie en laiton 175 morceaux, piège à ours, cruche, caisse National, coupe-corne, mobilier de cuisine (6 chaises et une berceuse), « tongues », brûleur, lampes à l'huile, grille de plancher en fonte, 200 ardoises à couverture, balance de docteur, pichet, bol à punch, abreuvoirs à chevaux.

Autres : scie à onglet, scie à ruban, étau, tour à bois, corroyeur 4 po, rouleuse à tôle, scie électrique, rouleaux de broche, moteur à bateau, tondeuse Honda, remorque dompeuse, débroussailleuse sur 3 points, chevreuil empaillé, bois de construction, échelle, rouleau, « rack » pour camion 8 pi, fusil calibre 12 Browning ventillé 3 po magnum auto mark 5 full choke, 2 carabines 22 canon exagone et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

Encanteur Bernard Vanasse
819 835-9326 • 819 620-2574
www.encanbernardvanasse.com
Si risque de pluie l'encan se déroulera à l'intérieur

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

TRAVAUX DE DRAINAGE, BORDURES, PULVÉRISATION ET PAVAGE DE RUES POUR L'ANNÉE 2019
APPEL D'OFFRES N° 14777

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1266488 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 28 mai 2019 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division
Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0509	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◂ Entrée principale	Mémorable!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		Des squelettes	Lâcher prise	Les magnifiques	Le grand rire	Bonsoir bonsoir!		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 RéelleMENT	▸
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Coeur et bras	Rêvons maisons	**UN CHOIX** (2016) avec Teresa Palmer, Alexandra Daddario, Benjamin Walker.				TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	**HUNGER** ...	▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	Tu m'aimes, tu mens		Taxi payant	Imposteurs		Rire et délire	911	NVL
TQc	17h05 Chat Potté	Salmigondis	La Pat'Patrouille	Cochon dingue	Conseils de famille	Génial!	Zone franche		**AU-DELÀ** (2010) avec Cécile De France, Bryce Dallas Howard, Matt Damon.				23h20 Un chef à la cabane	▸
CBC	Murdoch Mysteries		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Dragons' Den		LNH Hockey / Hurricanes de la Caroline c. Bruins de Boston - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)						CBC News: The National	
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Young Sheldon	Station 19 / For Whom the Bell Tolls		Law & Order: S.V.U. / Assumptions		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◂ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	Ent. Tonight	E.T. Canada	Big Brother Canada				S.W.A.T. / Trigger Creep / Debbie Allen		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Grey's Anatomy / Drawn to the Blood		Station 19 / For Whom the Bell Tolls		For the People / Who Are We Now?		Local 22 News	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	Young Sheldon	Mom	Life in Pieces	S.W.A.T. / Trigger Creep / Debbie Allen		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Paradise Hotel / Episode 101				Local 44 News at 10 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Superstore	Superstore	Brooklyn 99	Abby's	Law & Order: S.V.U. / Assumptions		11pm News	TonightShow ▸
PBS-P	◂ Regents Review	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		New Tricks / Wicca Work		Death in Paradise		Happy Valley		BBC World News	Amanpour/Com ▸
ARTV	◂ Blanche	Downton Abbey / Épidémie			Défier la magie	Moi et l'autre	Lumière sur... / Edgar Fruitier		The White Princess (v.f.) / Trahisons		22h10 The White Princess / Du sang sur des terres anglaises		**LÉOLO** 1h00	▸
CD	Texas Chrome		Cauchemar sur l'autoroute		Cauchemar	Cauchemar	Docu-D / Jouer avec le feu, mon métier		Harceleurs de stars / Rebecca Schaeffer		Docu-D / Dans l'ombre des Shafia			
Cinépop	◂ **LA CONQUÊTE** ...	**NETTOYAGE SUNSHINE** (2008) Amy Adams.			**AURORA TEAGARDEN: UN BÉBÉ SUR LES BRAS** (2016)		20h25 **LES SCOUTS DE BEVERLY HILLS** (1989) Shelley Long.				22h15 **VENGEANCE AVEUGLE** (1990) Rutger Hauer.		23h45 **MAMA** 1h25	▸
Evasion	Hôtels eXtrêmes / Vraiment bizarre		Bienvenue au camping		Benoit à la plage / Urville-Nacqueville		Splendides hôtels: les coulisses du luxe		Trésor des pirates	Xtrême adrénaline	Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Regarde le monde	Routes au Québec
HI	De l'acier et du feu / Le ngombe ngulu		De l'acier et du feu / Le shamshir		Truck non stop	Truck non stop	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Belles ordures	Les dieux du ciel
MMAX	Loi & ordre: sexuels / L'expérience		Dr House / En mission spéciale		Le mentaliste		Chicago Justice / Double dérapage		Esprits criminels / Trafic		X-Files: Aux frontières du réel		Dr House	
MP	**LA LÉGENDE DES GARDIENS: LE ROYAUME DE GA'HOOLE** (2010) Jim Sturgess.				Buzz	Buzz	Les magiciens / Le passage pour Fillory		**DRONES** (2014) avec January Jones, Zoe Kravitz, Ethan Hawke.				Buzz	Buzz
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages Partie 2 de 2		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National
S+	Quantico / De l'ordre dans le chaos		Loi & ordre: sexuels / Péché d'amour		Crimes majeurs		Queen of the South / Stratégie d'entrée		Queen of the South / Le muguet de mai		Dre Mary / Le contact		Détectives privés / Le sens du devoir	
SE	17h05 **CHAIR DE POULE 2: L'HALLOWEEN HANTÉE** (2018)			18h40 **LE DESTIN DES DANGEREUX** (2017) avec Jason Statham, Dwayne Johnson, Vin Diesel.					**LE POST** (2017) avec Tom Hanks, Sarah Paulson, Meryl Streep.				**IDENTITÉS** (2018) 0h35	▸
TFO	Les sapiens	OllieMoon	Maxi/ Créatures!	Top!/ Top!/ Miam!	Flip l'algorithme	Amélie	Les sapiens	Motel Monstre	**MADAME HYDE** (2018) Isabelle Huppert.			22h35 Bout compte	Petites failles	**LA FOLIE DES G...** ▸
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Champions	Les Princes	Des racines et des ailes / Le Morbihan, entre terre et océan				Nina / Qui trop embrasse		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Une vie de géant / Encore plus haut		Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?	TDAH: Réussir autrement		Dog Tales	Dog Tales	Catastrophe		Faites-nous la cour	Quais et terrasses	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?
Zeste	Mon food truck / Centre: Épisode 4		Resto Mundo	Resto Mundo	Simplement extra	Matilda/ Matilda	Fric-O-Frigo	Mythes et réalités	Sucre en folie	Chef d'un jour	Hell's Kitchen		Hell's Kitchen	
Ztélé	Direct dans l'net	Magasin général	Des jobs de fous / Planteurs d'arbres		Seuls et tout nu		Les stupéfiants		Maripier!	Comédie	T'es pas game	T'es pas game	**L'IMPACT** (1998) 1h30	▸
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360° (D)	ATP Tennis - Omnium de Madrid					L'antichambre (D)		Sports 30	Sports 30	Images/secondes
SPN	Tim & Sid (D)				NHL's Best	Hockey Central	LNH Hockey / Hurricanes de la Caroline c. Bruins de Boston - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)						Sportsnet Central	
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey	Playoff Pre-game	NBA Basketball / Raptors de Toronto c. 76ers de Philadelphie - Séries éliminatoires (D)					SportsCentre		
TVAS	JiC				Avant-match (D)		LNH Hockey / Caroline vs Boston (D)					Dave Morissette en direct		Le TVA sports
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roger, héros	23h10 Justin rêve	Zoboomafoo ▸
TTF	LEGO Nexo Knights	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	TeenTitans	TeenTitans	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer	Grandes Gueules	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Mom (v.f.)	Mom (v.f.)	Big Bang Theory	Rencontrée	En famille	Med	Les Foster / Surprise!		Riverdale (v.f.)		En famille	Code F.	Flashpoint / A l'écart du monde	

IN MEMORIAM

COUTURE (RAYMOND)
82 ans, Asbestos
GOYETTE (CHRISTIANE)
70 ans, Orford
LEFEBVRE (GILLES)
78 ans, Québec, arr. de Beauport
PRINCE BÉLANGER (LUCILLE)
91 ans, Sherbrooke
RICHER SAVARD (RENELLE)
80 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune

CHRISTIANE GOYETTE
(1948 - 2019)

À Magog, le 5 mai 2019, à l'âge de 70 ans, est décédé Mme Christiane Goyette, épouse d'Yves Duquette et fille de feu Philippe Goyette et de feu Rita Houle, demeurant à Orford.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le samedi 11 mai 2019 à compter de 12 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire Steve L. Elkas et les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son époux, Mme Christiane Goyette laisse dans le deuil ses enfants: Yves Jr (Nancy) et Laura (Jean-François); ses petits-enfants : Mahily et Dylan; sa filleule Mélanie Fontaine; ses frères et soeurs : Louise (Louis-Marie), Mariette (sa grande amie Pauline Clark), Angèle (Rénald), Huguette, Solange (René), Jocelyne, Michel (Suzanne), Gaétan (Jeannine), Gaston (Manon) et Clément; ses beaux-frères, belles-soeurs : Liette (feu Gilbert), Rénald (Angèle) et Richard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille désire remercier toute l'équipe de premiers répondants ainsi que tout le personnel du Centre hospitalier de Magog pour l'excellence des soins prodigués à Mme Goyette.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

5895 Avis publics

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

TRAVAUX POUR LE PROLONGEMENT DE DEUX PONCEAUX SUR LA RUE GALT ET LE BOULEVARD UNIVERSITÉ APPEL D'OFFRES N° 14746

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1266490 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 28 mai 2019 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division
Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

5895 Avis publics

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

ACQUISITION DE FÛTS, POTENCES ET CAISSONS EN ACIER - APPEL D'OFFRES Nº 14667

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1265410 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 28 mai 2019 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division
Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

ENCAN CHEZ ROSS BENNETT
Le samedi 25 mai à 10 h précisément

Seront vendus : plusieurs tracteurs, tracteurs à pelouse, machinerie agricole, grosse quantité d'outils, etc.
Si quelqu'un veut consigner à cette vente, contactez-nous avant le 18 mai.
Conditions : argent comptant ou chèques acceptés d'acheteurs connus.
Cantine sur les lieux.

Ross Bennett
Encanteur bilingue et liquidateur
819 563-2020 • Cell. : 819 572-5609
Courriel : rossbennettauctions@hotmail.com
Photos et infos : Ross ou Scott Bennett
Facebook

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

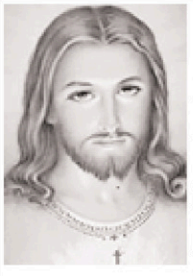

REMERCIEMENTS AU SACRE-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. **E.A.**

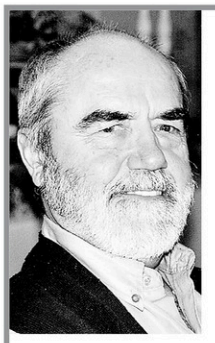

RAYMOND COUTURE

À Asbestos, le 3 décembre 2018, est décédé monsieur Raymond Ernest Couture, à l'âge de 82 ans. Né le 18 décembre 1936, il était le fils de feu Maria Lussier et de feu Gérald Couture d'Asbestos.

La famille recevra les condoléances des parents et amis directement à l'église le jour des funérailles, le samedi 11 mai 2019, à compter de 10 h. Les funérailles suivront à 11 h en l'église St-Isaac-Jogues. Les cendres seront inhumées au cimetière d'Asbestos.

Il était le frère de : feu Marcel (feu Liliane Laveault), Asbestos, feu Gaston, Sutton, feu Gilles (Pauline Hébert), Asbestos, feu André (feu Claire Lalande), Sherbrooke, Monique (feu Bertrand McNeil), Asbestos, feu Jacques, Longueuil, Jacqueline, Asbestos, Jean-Guy (Suzanne Lalande), Longueuil, feu Jean-Claude, Longueuil, Madeleine, Asbestos, feu Yvon (Louisette Fortin), Sherbrooke, Bertrand (Cécile Bourgoin), Sherbrooke. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Résidences Funéraires Fréchette

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.

GILLES LEFEBVRE
(1940 - 2019)

À l'Hôpital de l'Enfant Jésus, le 26 avril 2019, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Gilles Lefebvre, époux de feu madame Dorothée Fréchette. Il était le fils de feu M. Joseph Lefebvre et de feu Mme Blanche Bernier. Il demeurait à Québec (arr. Beauport).

La famille vous accueillera le samedi 11 mai à compter de 10 h au centre commémoratif Wilbrod Robert « Une maison familiale », 738, ave Royale, Québec (Beauport), G1E 1Z4. Une célébration hommage suivra à 11 h au salon-chapelle du centre commémoratif. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière d'Asbestos.

M. Lefebvre laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane (Brigitte Gagnon) et Maxime (feu Wendy Sim, Rosalie Cacho); ses petits-enfants : Félix et Nita; son frère et sa soeur : Serge (Nicole Charest) et Suzanne; ses belles-soeurs : Mme Cécile Nault (feu Guy Lefebvre, Pierre Perron) et Mme Lise Roberge (feu Jean Claude Lefebvre) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Un remerciement tout spécial au Dr Louis Roy ainsi qu'à tout le personnel des soins palliatifs de l'hôpital de l'Enfant Jésus pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don versé dans le **FOND SPÉCIFIQUE DE SOINS PALLIATIFS DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS DU CHU DE QUÉBEC** (fondation du CHU de Québec), 10, rue de l'Espinay, Québec, G1L 3L5.

Wilbrod Robert « Une maison familiale »,
738, ave Royale, Québec (Beauport), G1E 1Z4
Tél.: 418 661-9223

www.wilbrodrobert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

LUCILLE PRINCE BÉLANGER

À Sherbrooke, le 7 mai 2019, est décédée Mme Lucille Prince Bélanger à l'âge de 91 ans, épouse de feu Rodolphe Bélanger demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente au Complexe funéraire Steve Elkas, 4230, rue Bertrand Fabi, Sherbrooke, Québec, J1N 1X6, le jour des funérailles le vendredi 10 mai 2019 de 9 h à 11 h. La cérémonie suivra à la chapelle du complexe.

Mme Prince Bélanger laisse dans le deuil ses enfants : Serge (Nicole Charland) et Lise (Marc Desjarlais); ses petits-enfants : Annie (Frédérique), Véronique (Daniel), Eric (Sabrina), Jessica (Eric), Catherine (David) et Stéphanie (Marc-André) ainsi que ses 10 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de : feu Albert Prince (Bertha), feu Adrienne Prince (feu Conrad), feu Omer Prince (feu Marie-Rose), feu Lucien Prince (feu Jeanne d'Arc), feu Angelina Prince (feu Roger), feu Alice Prince (feu Pierre), soeur Honorine Prince FCSCJ, Armand Prince (Gertrude) et feu Émilien Prince (Margot). Elle était la belle-soeur de : feu Zacharie Bélanger (Fernande), feu Albany Bélanger (Georgine), feu Faida Bélanger (feu Hélène), Yvette Bélanger (feu Michel), feu Camille Bélanger (Claudette), Colette Bélanger (Gilles) et Claudette Bélanger (feu Ginette).

La famille tient à remercier le personnel du 4B de l'hôpital Argyll pour les bons soins prodigués.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

RENELLE RICHER SAVARD
(1938 - 2019)

Dans la maison familiale, le 7 mai 2019, c'est entouré de tout l'amour des siens que madame Renelle Richer a fermé les yeux pour une dernière fois à l'âge de 80 ans. Épouse de feu Marcel Savard, elle était la fille de feu Jeanne Leblanc et de feu Émile Richer. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, J1E 1H1) le dimanche 12 mai 2019 à compter 11 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu suivra à 13 h 30 en la chapelle du même endroit.

Madame Richer laisse dans le deuil ses enfants : Marc (Diane Quintal), Michel (Sylvie Godbout), Sylvie (Denis Tessier), Josée et Marie-Claude (Sylvain Langlois); ses petits-enfants : Janick (Joanie et son fils Jacob), Olivier (Eve-Marie), Elsa, Josiane (Claudia), Andréa (Tommy), Sébastien (Carrie), Marc-Antoine (Claudie), Zachary (Ivy), Fleurien, Philippe (Vanessa) et Nicolas (Émilie) sans oublier ses 7 arrière-petits-enfants : Tristan, Gabrielle, Jolyane, Isaac, Natalie et Jacob. Elle laisse également derrière elle plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Qc., J1L 1C9.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

Des descentes de cercueil plus faciles et sécuritaires

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les travailleurs de la Coopérative funéraire de l'Estrie ont créé une plate-forme en aluminium munie d'un chariot d'appui amovible afin de simplifier la descente des cercueils dans la fosse limitant ainsi les risques de blessure

La nouvelle plate-forme facilite les déplacements des travailleurs et assure une plus grande stabilité lors de la manipulation du cercueil, réduisant ainsi les risques de chute et de blessures au dos.

La coopérative fait partie des trois établissements de l'Estrie qui ont été récompensés pour des innovations en santé et sécurité du travail. Ces entreprises estriennes ont su faire preuve d'audace, de leadership et d'ingéniosité en mettant au point des innovations pour éviter des accidents dans leur milieu de travail, annonce la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

En plus de la Coopérative funéraire (petites et moyennes entreprises), la compagnie Camso et la Ville de Sherbrooke ont remporté un prix Innovation remis lors d'un gala régional présenté à Sherbrooke, mercredi en matinée au Centre de foires.

Les innovations témoignent du génie créatif et de l'effort concerté des employeurs et des travailleurs pour améliorer la sécurité de leur lieu de travail, note la CNESST. Elles engendrent des bénéfices, notamment l'amélioration du mieux-être des employés.

D'AUTRES RÉCOMPENSES

Dans la catégorie grandes entreprises, Camso est récompensée pour la mise en place d'une scie adaptée pour la coupe. Elle a récemment aménagé un nouveau poste de travail afin de procéder aux analyses de qualité des chenilles de caoutchouc. Ce poste comprend une scie à ruban modifiée, permettant à la lame de s'avancer pour couper la chenille déposée sur le convoyeur non motorisé.

Les protecteurs donnant accès aux pièces mobiles de la scie sont munis d'un dispositif d'interverrouillage. Le travail est ainsi facilité et les risques d'accident pour les travailleurs sont écartés.

L'entreprise Camso, de Magog, se spécialise dans la conception, la fabrication et la distribution de pneus hors route, de chenilles en caoutchouc et de systèmes de chenilles hors route.

L'EXTIRPIEUX

La Ville de Sherbrooke a été honorée pour l'utilisation de l'Extirpieux. L'outil, pensé et développé par son personnel, est utilisé pour retirer des pieux de coffrage. Lors de la construction de trottoirs, des centaines de pieux sont enfoncés mécaniquement à plus de 38 centimètres de profondeur. Auparavant, ces pieux devaient être retirés manuellement à l'aide d'une simple pince-étau.

L'Extirpieux permet dorénavant d'effectuer cette tâche mécaniquement à l'aide d'une clé à décharge électrique. Cette innovation est venue alléger cette tâche physique et réduire les risques de blessure tout en permettant des gains de temps, souligne un communiqué de presse.

« Encore une fois, notre personnel se démarque par son audace et son ingéniosité. Je tiens à féliciter personnellement tous ceux et celles qui ont contribué à cette belle innovation », lance le maire de Sherbrooke Steve Lussier.

« Plusieurs villes voudront probablement s'en inspirer. »

La Ville de Sherbrooke et les deux autres lauréats régionaux des prix Innovation représenteront l'Estrie lors du Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail, qui aura lieu dans la ville de Québec au printemps 2020.

GRAND MCDON

Les Sherbrookois répondent à l'appel

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La clientèle a répondu à l'appel des différents organismes caritatifs récipiendaires des fonds amassés à l'occasion de la 26e édition du Grand McDon dans les restaurants McDonald's de Sherbrooke et de la région.

Les Sherbrookois se sont dirigés en grand nombre dans les restaurants McDonald's de Sherbrooke mercredi pour appuyer les causes épousées par les franchisés. Le McDonald's de la rue King Est, qui appartient à la franchisée Caroline Iannuzzi, a décidé d'appuyer la Fondation Rock-Guertin. Ses franchises d'East Angus et Coaticook appuient la Fondation Christian-Vachon.

« Nous avons choisi de remettre les dons amassés à des organismes parce qu'ils œuvrent auprès des enfants, les besoins sont encore très nombreux, affirme Mme Iannuzzi. Ça vient vraiment me chercher, car j'ai deux jeunes enfants moi-même. On a amassé plus de 200 000 $ au cours des 15 dernières années et on est très content de voir les gens appuyer la cause. »

« Les sous amassés aujourd'hui [mercredi] serviront aux paniers de la rentrée que l'on fait au mois d'août, confie Denis Fortier, directeur général de la Fondation Rock-Guertin. On a amassé 7000 $ lors de la dernière édition du Grand McDon. On a servi 300 familles ciblées par la Comission scolaire l'année dernière, c'est la huitième année qu'on offre ce service. »

Les cinq restaurants McDonald's de Mario Iannuzzi ont quant à eux amassé des fonds pour l'organisme Moisson Estrie. « Je suis fier d'appuyer Moisson Estrie cette année, un organisme qui est bien plus qu'une banque alimentaire. L'engagement des employés et des bénévoles ainsi que leur travail exceptionnel pour améliorer les conditions de vie de personnes vivant une insécurité économique en maximisant chaque don méritent toute notre reconnaissance, notre respect et notre gratitude, explique-t-il. »

La franchise du McDonald's de la rue King Est a choisi de remettre les recettes du Grand McDon à la Fondation Rock-Guertin. La franchisée Caroline Iannuzzi et le directeur de la fondation, Denis Fortier, se réjouissaient des résultats. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Dans son discours, Frances Gallagher a fait part d'un souhait qui lui tient à cœur pour tenter surmonter les difficultés auxquelles fait face la profession par les temps qui courent. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Le prix Denise-Paul remis à Frances Gallagher

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Prix Denise-Paul, remis à l'infirmier ou l'infirmière estrienne qui amène un apport particulier au développement et à la promotion de la profession, a été décerné à la professeure-chercheuse Frances Gallagher.

« La candidature de Mme Gallagher répondait à tous les critères que nous avons pour décerner le prix, souligne Didier Mailhot-Bisson, président par intérim de l'ORIIE. Pour la connaitre personnellement, je sais que ce sont ses grandes qualités de chercheuse, mais aussi ses prouesses en tant que gestionnaire et enseignante qui l'ont amené à être sélectionné pour recevoir ce prestigieux prix. »

Mme Gallagher était émue de se voir remettre le prix, nommé en l'honneur de celle qui a corrigé ses travaux de doctorat par le passé.

« C'est très émouvant de recevoir un prix dans sa région, surtout un prix qui est donné par mes collègues, remarque-t-elle d'emblée. C'est une marque d'affection et de reconnaissance de leur part qui me touche profondément. Ça a une valeur vraiment particulière à mes yeux, c'est toujours plaisant d'obtenir de la reconnaissance pour notre bon travail. »

Professeure-chercheuse à l'École des sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et au Centre de recherche du CHUS, Frances Gallagher est devenue infirmière en 1975 et fait partie de la première cohorte du baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke en 1981. Elle obtient par la suite sa maitrise en sciences cliniques en 1996 et un doctorat en 2004. Elle commence aussi à enseigner en 1984.

« J'ai été attirée vers ce métier pour toutes les possibilités que ça m'ouvrait de travailler auprès de différentes clientèles et dans différents milieux, affirme-t-elle. On peut enseigner, faire de la recherche et pratiquer, donc je trouvais qu'il n'y avait pas de fin à ce que je pouvais faire. »

La récipiendaire du prix a contribué à la publication de plus d'une trentaine d'articles scientifiques et compte à son actif plusieurs publications de chapitres de livre, en plus d'avoir prononcé plus de 100 communications scientifiques dans divers colloques et congrès. Dans son discours, elle a fait part d'un souhait qui lui tient à cœur pour tenter surmonter les difficultés auxquelles fait face la profession par les temps qui courent.

« On doit s'investir dans la préparation de la relève. On dit que nos enfants sont l'avenir de nos sociétés, bien je dis que nos étudiants et étudiantes en sciences infirmières sont l'avenir de notre profession, de là l'importance de bien les former. Ça nous permet aussi de rester jeunes et de continuer à évoluer avec eux », conclut-elle, déterminée à continuer de contribuer à l'avancement de la profession qui lui tient chèrement à cœur.

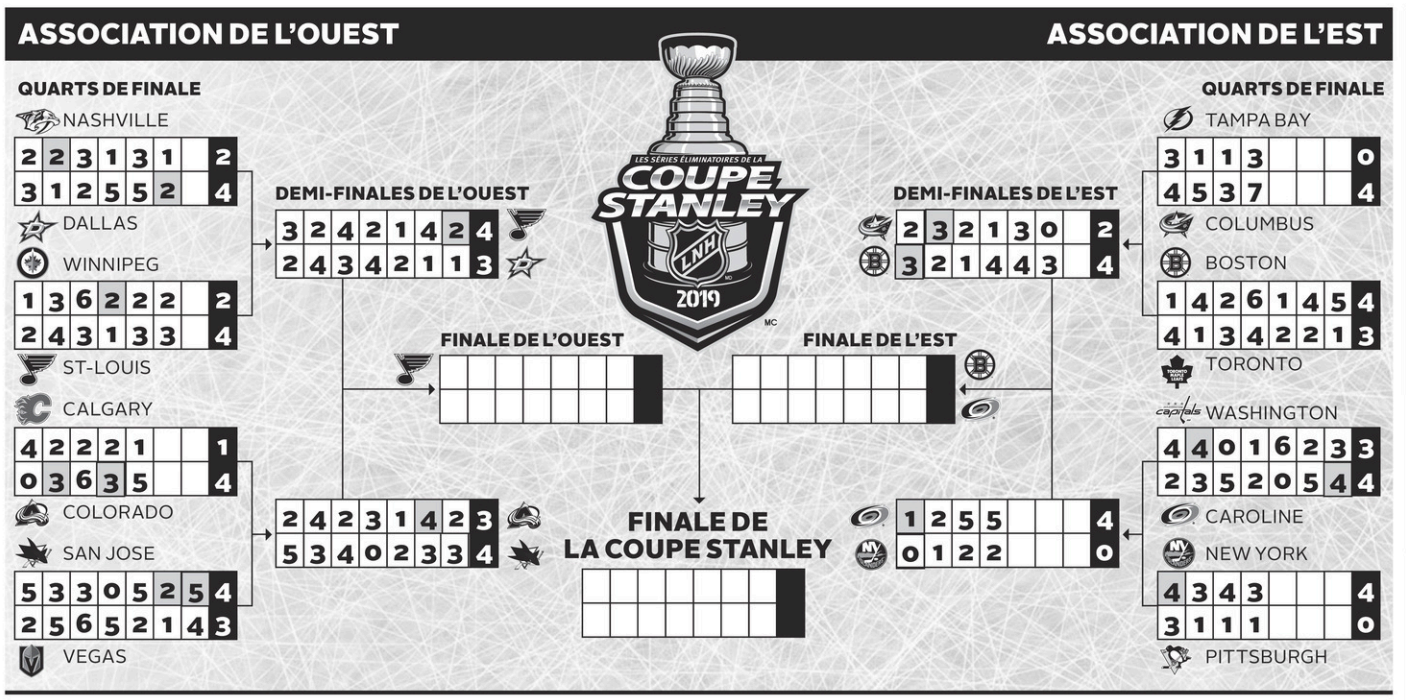

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Columbus vs. Boston
Jeudi 25 avril
Columbus 2 Boston 3 (P)
Samedi 27 avril
Columbus 3 Boston 2 (P)
Mardi 30 avril
Boston 1 Columbus 2
Jeudi 2 mai
Boston 4 Columbus 1
Samedi 4 mai
Columbus 3 Boston 4
Lundi 6 mai
Boston 3 Columbus 0

Caroline vs. NY Islanders
Vendredi 26 avril
Caroline 1 NY Islanders 0 (P)
Dimanche 28 avril
Caroline 2 NY Islanders 1
Mercredi 1er mai
NY Islanders 2 Caroline 5
Vendredi 3 mai
NY Islanders 2 Caroline 5

FINALE DE L'EST

Columbus vs. Boston
Jeudi 9 mai
Caroline à Boston, 20h

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dallas vs. St. Louis
Jeudi 25 avril
Dallas 2 St. Louis 3
Samedi 27 avril
Dallas 4 St. Louis 2
Lundi 29 avril
St. Louis 4 Dallas 3
Mercredi 1er mai
St. Louis 2 Dallas 4
Vendredi 3 mai
Dallas 2 St. Louis 1
Dimanche 5 mai
St. Louis 4 Dallas 1
Mardi 7 mai
Dallas 1 St. Louis 2 (2P)

Colorado vs. San Jose
Dimanche 28 avril
Colorado 4 San Jose 3
Mardi 30 avril
San Jose 4 Colorado 2
Jeudi 2 mai
San Jose 0 Colorado 3
Samedi 4 mai
Colorado 1 San Jose 2
Lundi 6 mai
San Jose 3 Colorado 4 (P)
Mercredi 8 mai
Colorado 2 San Jose 3

MARQUEURS

NOTE: en date du 8 mai.

	B	A	Pts
Couture, SJ	9	5	14
Mackinnon, Col	6	7	13
Rantanen, Col	5	8	13
Marchand, Bos	5	8	13
Hertl, SJ	8	4	12
Stone, Vegas	6	6	12
Burns, SJ	5	7	12
Karlsson, SJ	0	12	12
Schwartz, STL	8	3	11
Pastrnak, Bos	6	5	11
Panarin, Clb	5	6	11
Pacioretty, Vegas	5	6	11
Zuccarello, Dal	4	7	11
Seguin, Dal	4	7	11
Pietrangelo, STL	2	9	11
Slavin, Car	0	11	11
Radulov, Dal	5	5	10
Duchene, Clb	5	5	10
Krejci, Bos	4	6	10
Meier, SJ	3	7	10
Benn, Dal	2	8	10
Teravainen, Car	6	3	9
Foegele, Car	5	4	9
Aho, Car	4	5	9
Eberle, NYI	4	5	9
Staal, Car	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9

HOCKEY

LHJMQ

FINALE (4 DE 7)

Rouyn-Noranda vs. Halifax
Jeudi 2 mai
Halifax 2 Rouyn-Noranda 5
Vendredi 3 mai
Halifax 5 Rouyn-Noranda 4 (2P)
Lundi 6 mai
Rouyn-Noranda 5 Halifax 2
Mardi 7 mai
Rouyn-Noranda 1 Halifax 5
(Série égale 2-2)
Jeudi 9 mai
Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Samedi 11 mai
Rouyn-Noranda à Halifax, 15h
Lundi 13 mai
x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

MARQUEURS

NOTE:en date du 6 mai.

	MJ	B	A	Pts
Teasdale, R.-N.	18	14	17	31
Lavoie, Halifax	21	19	11	30
Bibeau, R.-N.	18	14	14	28
Dobson, R.-N.	18	8	18	26
Lafrenière, Rimouski	13	9	14	23
Abbandonato, R.-N.	13	5	18	23
Harvey-Pinard, R.-N.	18	8	14	22
Durandeau, Halifax	21	9	10	19
Trépanier, Halifax	20	6	13	19
Veleno, Drummond.	16	8	9	17
Bergeron, R.-N.	17	8	9	17
Lauzon, Drummond.	16	7	10	17
Asselin, Halifax	20	8	8	16
Huntington, Rimouski	13	7	9	16
Mercer, Drummond.	16	5	11	16
Comtois, Drummond.	16	11	4	15
Getson, Halifax	21	7	8	15
Morand, Halifax	21	5	10	15
MacIsaac, Halifax	20	2	13	15
D'Astous, Rimouski	13	1	14	15
Poulin, Sherbrooke	10	8	6	14
Koltygin, Drummond.	16	7	7	14
Balmas, C.-B.	11	7	7	14
Garneau, Rimouski	13	6	8	14
Macleod, Drummond.	16	7	6	13

LAH

DEMI-FINALES DE CONFÉRENCE (4 DE 7)

Charlotte vs. Hershey
Vendredi 3 mai
Hershey 1 Charlotte 4
Samedi 4 mai
Hershey 3 Charlotte 7
Mardi 7 mai
Charlotte 3 Hershey 1
Mercredi 8 mai
Charlotte 5 Hershey 2
(Charlotte gagne la série 4-0)

Toronto vs. Cleveland
Mercredi 1er mai
Cleveland 2 Toronto 5
Vendredi 3 mai
Cleveland 3 Toronto 4 (P)
Dimanche 5 mai
Toronto 2 Cleveland 0
Mardi 7 mai
Toronto 6 Cleveland 2
(Toronto gagne la série 4-0)

Bakersfield vs. San Diego
Vendredi 3 mai
San Diego 3 Bakersfield 2 (4P)
Samedi 4 mai
San Diego 4 Bakersfield 1
(San Diego mène la série 2-0)
Mercredi 8 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Vendredi 10 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Samedi 11 mai
x-San Diego à Bakersfield, 22h.

Iowa vs. Chicago
Mercredi 1er mai
Iowa 2 Chicago 3 (P)
Jeudi 2 mai
Iowa 3 Chicago 4
Dimanche 5 mai
Chicago 0 Iowa 2
(Chicago mène la série 2-1)
Mercredi 8 mai
Chicago à Iowa, 20h.

LNAH

FINALE (4 DE 7)

Jonquière c. Sorel-Tracy
Vendredi 26 avril
Jonquière 1 Sorel-Tracy 5
Samedi 27 avril
Sorel-Tracy 4 Jonquière 5
Vendredi 3 mai
Jonquière 0 Sorel-Tracy 1
Samedi 4 mai
Sorel-Tracy 2 Jonquière 3
(La série est égale 2-2)
Jeudi 9 mai
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
Vendredi 10 mai
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h

TENNIS

OMNIUM DE MADRID

À MADRID, ESPAGNE
MESSIEURS
Simple - Deuxième tour
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Felix Auger-Aliassime, Canada, 6-3, 6-3.
Kei Nishikori (6), Japon, bat Hugo Dellien, 7-5, 7-5.
Laslo Djere, Serbie, bat Juan Martin Del Potro (7), Argentine, 6-3, 2-6, 7-5.
Stefanos Tsitsipas (8), Grèce, bat Adrian Mannarino, France, 6-2, 7-5.
Hubert Hurkacz, France, bat Lucas Pouille, France, 7-5, 6-1.
Stan Wawrinka, Suisse, bat Guido Pella, Argentine, 6-3, 6-4.
Frances Tiafoe, États-Unis, bat Philipp Kohlschreiber, Allemagne, 6-4, 3-6, 6-3.
Gael Monfils (15), France, bat Marton Fucsovics, Hongrie, 1-6, 6-4, 6-2.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	11	6	3	2	21	11	20
D.C. United	11	6	3	2	16	11	20
Montréal	12	6	4	2	14	17	20
Toronto	9	5	3	1	21	15	16
Columbus	12	5	6	1	12	15	16
New York City	10	3	1	6	13	12	15
Atlanta	9	4	3	2	11	8	14
Chicago	11	3	4	4	17	13	13
Orlando	10	3	4	3	13	16	12
New York	10	3	5	2	13	13	11
Cincinnati	11	2	7	2	8	17	8
N.-Angleterre	12	2	8	2	11	30	8

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	11	7	1	3	26	8	24
Los Angeles Gal.	11	7	3	1	18	14	22
Houston	8	6	1	1	17	9	19
Seattle	10	5	1	4	19	13	19
Dallas	10	5	3	2	15	11	17
Minnesota	10	4	3	3	19	16	15
San Jose	10	3	5	2	13	19	11
Salt Lake	10	3	6	1	12	18	10
Portland	9	3	5	1	13	20	10
Kansas City	9	2	3	4	19	18	10
Vancouver	10	2	5	3	10	14	9
Colorado	10	0	8	2	14	27	2

Samedi 4 mai
Los Angeles Gal. 2 New York 3
Toronto 2 Orlando 0
Dallas 1 Houston 2
New York City 2 Montréal 0
N.-Angleterre 1 Philadelphie 6
Columbus 1 D.C. United 3
Seattle 1 Minnesota 1
Portland 2 Salt Lake 1
Cincinnati 0 San Jose 1
Chicago 0 Los Angeles FC 0
Dimanche 5 mai
Atlanta 3 Kansas City 0
Mercredi 8 mai
Toronto 0 Atlanta 2
Los Angeles Gal. 1 Columbus 3
N.-Angleterre 0 Chicago 5
Montréal 2 New York 1
Vendredi 10 mai
Portland à Vancouver, 22h.
Samedi 11 mai
Montréal Cincinnati, 13h.
New York à Dallas, 14h.
Philadelphie à Toronto, 15h.
NYork City à LAngeles Gal., 16h.
LA FC à Columbus, 19h30.
SJose en N.-Angleterre, 19h30.
Minnesota à Chicago, 20h.
Salt Lake au Colorado, 21h.
Houston à Seattle, 22h.

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

Match de mercredi non compris

	MJ	B	A	Mins
Saphir Taïder	10	3	1	839
Ignacio Piatti	3	3	0	265
Anthony J.-Hamel	6	2	0	207
Harry Novillo	7	1	1	317
Shamit Shome	6	1	0	283
Omar Browne	2	1	0	95
Orji Okwonkwo	11	1	0	682
Maximiliano Urruti	10	0	3	777
Daniel Lovitz	11	0	2	990
Clément Bayiha	6	0	1	314
Zakaria Diallo	10	0	1	899
Micheal Azira	11	0	1	906
Samuel Piette	11	0	0	990
Bacary Sagna	8	0	0	720
Victor Cabrera	9	0	0	548
Jukka Raitala	8	0	0	488
Mathieu Choinière	7	0	0	194
Zachary Br.-Guillard	4	0	0	275
Rudy Camacho	1	0	0	90

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALE D'ASSOCIATIONS

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Boston (4)
(Milwaukee mène la série 3-1)
Dimanche 28 avril
Boston 112 Milwaukee 90
Mardi 30 avril
Boston 102 Milwaukee 123
Vendredi 3 mai
Milwaukee 123 Boston 116
Lundi 6 mai
Milwaukee 113 Boston 101
Mercredi 8 mai
Boston à Milwaukee, 20h
Vendredi 10 mai
x-Milwaukee à Boston, h.à.d.
Lundi 13 mai
x-Boston à Milwaukee, h.à.d.

Toronto (2) vs. Philadelphie (3)
(Toronto mène la série 3-2)
Samedi 27 avril
Philadelphie 95 Toronto 108
Lundi 29 avril
Philadelphie 93 Toronto 89
Jeudi 2 mai
Toronto 95 Philadelphie 116
Dimanche 5 mai
Toronto 101 Philadelphie 96
Mardi 7 mai
Philadelphie 89 Toronto 125
Jeudi 9 mai
Toronto à Philadelphie, 20h
Dimanche 12 mai
x-Philadelphie à Toronto, h.à.d.

Golden State (1) vs Houston (4)
(Série égale 2-2)
Dimanche 28 avril
Houston 100 Golden State 104
Mardi 30 avril
Houston 109 Golden State 115
Samedi 4 mai
Golden State 121 Houston 126 (P)
Lundi 6 mai
Golden State 108 Houston 112
Mercredi 8 mai
Houston à Golden State, 22h30
Vendredi 10 mai
Golden State à Houston, h.à.d
Dimanche 12 mai
x-Houston à Golden State, h.à.d

Denver (2) vs Portland (3)
(Denver mène la série 3-2)
Lundi 29 avril
Portland 113 Denver 121
Mercredi 1er mai
Portland 97 Denver 90
Vendredi 3 mai
Denver 137 Portland 140 (4P)
Dimanche 5 mai
Denver 116 Portland 112
Mardi 7 mai
Portland 98 Denver 124
Jeudi 9 mai
Denver à Portland, 22h30
Dimanche 12 mai
x-Portland à Denver, h.à.d.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	23	13	,639	—	—	6-4	P-1	11-8	12-5
New York	21	15	,583	2	—	6-4	P-1	12-9	9-6
Boston	18	19	,486	5½	2	7-3	G-1	8-7	10-12
Toronto	15	22	,405	8½	5	2-8	P-5	7-11	8-11
Baltimore	13	23	,361	10	6½	3-7	P-1	5-12	8-11

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	23	12	,657	—	—	7-3	G-3	11-5	12-7
Cleveland	19	16	,543	4	—	4-6	G-1	10-7	9-9
Detroit	16	17	,485	6	2	4-6	G-1	9-7	7-10
Chicago	16	19	,457	7	3	5-5	P-1	8-10	8-9
Kansas City	13	25	,342	11½	7½	4-6	P-1	8-11	5-14

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	22	15	,595	—	—	6-4	G-1	12-4	10-11
Seattle	20	19	,513	3	1	2-8	G-1	7-11	13-8
Texas	17	17	,500	3½	1½	5-5	G-1	12-7	5-10
Los Angeles	16	20	,444	5½	3½	6-4	P-1	11-9	5-11
Oakland	16	21	,432	6	4	2-8	G-1	11-8	5-13

Lundi 6 mai
Chi. White Sox 9 Cleveland 1
Seattle 3 N.Y. Yankees 7
Boston 1 Baltimore 4
Minnesota 8 Toronto 0
Kansas City 4 Houston 6
Arizona 1 Tampa Bay 12
Mardi 7 mai
Chi. White Sox 2 Cleveland 0
Seattle 4 N.Y. Yankees 5
Boston 8 Baltimore 5
Minnesota 3 Toronto 0
L.A. Angels 5 Detroit 2
Kansas City 12 Houston 2
Interligue
Arizona 3 Tampa Bay 6
Cincinnati 0 Oakland 2
Mercredi 8 mai
Chi. White Sox 3 Cleveland 5
Seattle 10 N.Y. Yankees 1
Boston à Baltimore, 19h05.
Minnesota 9 Toronto 1
L.A. Angels 3 Detroit 10
Kansas City 0 Houston 9
Interligue
Arizona 3 Tampa Bay 2 (13)
Cincinnati à Oakland, 22h07.
Jeudi 9 mai
L.A. Angels à Detroit, 13h10.
Chi. White Sox à Cleveland, 13h10.
Seattle à N.Y. Yankees, 18h35.
Texas à Houston, 20h10.
Cincinnati à Oakland, 15h37.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	21	15	,583	—	—	7-3	G-2	14-7	7-8
Atlanta	18	18	,500	3	2½	6-4	P-2	10-10	8-8
New York	17	20	,459	4½	4	3-7	P-1	7-8	10-12
Washington	14	22	,389	7	6½	2-8	P-4	7-11	7-11
Miami	10	26	,278	11	10½	2-8	P-2	6-15	4-11

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	21	13	,618	—	—	9-1	G-2	12-5	9-8
Milwaukee	23	16	,590	½	—	8-2	G-6	16-8	7-8
St. Louis	21	16	,568	1½	—	4-6	P-2	13-6	8-10
Pittsburgh	17	16	,515	3½	2	5-5	P-1	9-9	8-7
Cincinnati	15	21	,417	7	5½	4-6	P-1	9-8	6-13

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	24	14	,632	—	—	7-3	G-2	14-4	10-10
Arizona	21	16	,568	2½	—	5-5	G-1	7-7	14-9
San Diego	21	17	,553	3	½	5-5	G-1	10-11	11-6
Colorado	16	20	,444	7	4½	4-6	P-1	6-10	10-10
San Fran.	16	20	,444	7	4½	5-5	G-1	7-9	9-11

Mardi 7 mai
Washington 0 Milwaukee 6
Philadelphie 11 St. Louis 1
Miami 2 Chi. Cubs 5
San Francisco 14 Colorado 4
Atlanta 0 L.A. Dodgers 9
N.Y. Mets 7 San Diego 6
Interligue
Texas 4 Pittsburgh 5
Mercredi 8 mai
Washington 3 Milwaukee 7
Philadelphie 5 St. Louis 0
N.Y. Mets 2 San Diego 3
Miami 2 Chi. Cubs 3 (11)
San Francisco 0 Colorado 0 (1)
Atlanta à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Texas 9 Pittsburgh 6
Jeudi 9 mai
Miami à Chi. Cubs, 14h20.
San Francisco au Colorado, 15h10.
Pittsburgh à St. Louis, 19h45.
Atlanta en Arizona, 21h40.
Washington à L.A. Dodgers, 22h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Dozier K.C.	33	117	19	40	,342
Andrus Tex	32	136	21	46	,338
Brantley Hou.	35	138	20	46	,333
Reddick Hou.	30	108	15	36	,333
Anderson W. Sox	31	124	21	41	,331
LeMahieu N.Y.Y.	31	115	19	38	,330
Mancini Bal.	33	129	25	42	,326
Martinez Bos.	35	133	20	43	,323
Goodwin L.A.A.	32	100	22	32	,320
Choo Tex	32	126	23	40	,317

Points produits — Abreu, W. Sox, 33; Mondesí, K.C., 33; Santana, Sea, 33; Springer, Hou., 30; Voit, N.Y.Y., 29; Gallo, Tex, 28; Rosario, Minn., 28; Gordon, K.C., 27; Davis, Oak, 26.
Circuits — Gallo, Tex, 12; Rosario, Minn., 12; Springer, Hou., 11; Sánchez, N.Y.Y., 11; Bruce, Sea, 11; Encarnación, Sea, 11; Moreland, Bos., 10.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 6; Glasnow, T.B., 6; Berrios, Minn., 6; Walden, Bos., 5; Pérez, Minn., 5; Gonzales, Sea, 5; Verlander, Hou., 5; Means, Bal., 4; Chirinos, T.B., 4; Montás, Oak, 4.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 74; Bauer, Cle., 62; Verlander, Hou., 60; Boyd, Det., 57; Morton, T.B., 56; Paxton, N.Y.Y., 52; Berrios, Minn., 51; Carrasco, Cle., 50; Snell, T.B., 50; Minor, Tex, 48.
Victoires protégées — Greene, Det., 13; Hand, Cle., 10; Osuna, Hou., 8; Giles, Tor., 8.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Bellinger L.A.D.	36	129	34	52	,403
McNeil N.Y.M.	35	130	18	47	,362
Yelich Mil.	33	118	31	42	,356
Cabrera Pit.	31	100	10	35	,350
Dejong Stl.	36	143	30	47	,329
Markakis Atl.	36	124	23	40	,323
Báez Cubs	33	140	30	45	,321
Peralta Ari.	34	149	21	47	,315
Contreras Cubs	31	96	22	30	,313
Arenado Col.	35	145	27	45	,310

Points produits — Bellinger, L.A.D., 38; Yelich, Mil., 37; Hoskins, Phi., 32; Alonso, N.Y.M., 31; Ozuna, Stl., 30; Arenado, Col., 27; Marte, Ari., 27; Rizzo, Cubs, 27.
Circuits — Yelich, Mil., 16; Bellinger, L.A.D., 14; Báez, Cubs, 11; Hoskins, Phi., 11; Ozuna, Stl., 11; Alonso, N.Y.M., 11; Reyes, S.D., 10; Pederson, L.A.D., 10; Suárez, Cin., 10; Dietrich, Cin., 9.
Victoires — Greinke, Ari., 5; Fried, Atl., 4; Eflin, Phi., 4; Quintana, Cubs, 4; Buehler, L.A.D., 4; Davies, Mil., 4; Arrieta, Phi., 4; Ryu, L.A.D., 4; Mikolas, Stl., 4.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 72; Strasburg, Wash., 68; Castillo, Cin., 59; Smith, Mia., 56; Degrom, N.Y.M., 56; Ray, Ari., 55; Syndergaard, N.Y.M., 54; Woodruff, Mil., 541.
Victoires protégées — Yates, S.D., 14; Jansen, L.A.D., 12; Rivero, Pit., 10; Smith, S.F., 9.

CHAMPIONNAT CANADIEN DE KARATÉ

L'Estrie récolte cinq médailles

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les 11 athlètes de l'Estrie qui ont participé au Championnat canadien de karaté sont revenus à la maison avec une récolte de cinq médailles, soit deux médailles d'argent et trois de bronze.

L'Estrie a ainsi aidé l'équipe du Québec à terminer au premier rang du classement des médailles, avec un compte de 60, dont 20 médailles d'or.

La Colombie-Britannique est arrivée au second rang, avec une récolte de 54 médailles, dont 12 en or.

Youri Lavoie et Justine Beauchesne-Blanchette ont réussi à mettre la main sur une 2e place (médaille d'argent) en kata chez les cadets pendant que Liam Bisson finissait 4e (médaille de bronze) en kata dans la catégorie jeunesse et Jean-Nicolas Roy aussi 4e (médaille de bronze) en combat chez les juniors.

Pour sa part, Léa Morin a terminé en 3e place en kata, à sa première année chez les juniors, en plus de récolter le prix de l'excellence scolaire (niveau secondaire) remis par Karaté Canada.

« J'aurais préféré un meilleur classement, mais je suis satisfaite de mes performances. Recevoir le prix d'excellence académique est aussi vraiment important, car l'équilibre entre les résultats académiques et sportifs est une priorité pour moi », a-t-elle indiqué.

Soulignons aussi la participation de Benjamin Moffett, Florence Moffett, Noémie Audet, Antoine Bélanger, Laura Bélanger, Jasmine Bisson, Xavier Bérard et Kevyn Joyal, qui ont tous offert de belles performances lors de ce tournoi.

Le prochain Championnat canadien aura lieu à Calgary en mars 2020 pour les catégorie seniors et à Toronto en mai 2020 pour les catégories juniors.

D'ici là, les athlètes seniors pourront allez ce mesurer au meilleurs athlètes mondiaux lors tournoi de la WKF de karaté qui aura lieu à Montréal les 21-22-23 juin prochain au Centre Claude Robillard.

Voici la délégation de l'Estrie, qui a participé au Championnat canadien de karaté, disputé à Edmonton. Rangée du bas de gauche à droite : Jasmine Bisson, Florence Moffett, Noémie Audet, Antoine Bélanger. Rangée du haut de gauche à droite : Youri Lavoie, Laura Bélanger, Benjamin Moffett. Liam Bisson, Kevyn Joyal, Xavier Bérard, Jean-Nicolas Roy et Justine Beauchesne-Blanchette. Léa Morin était absente lors de la prise de la photo. — PHOTO FOURNIE

LE SPORT RÉGIONAL EN BREF

C'est un rendez-vous à Sherbrooke pour les Jeux KBQ 2019

SHERBROOKE — C'est le 11 mai prochain, au Complexe sportif de l'Université Bishop, à Sherbrooke, que se dérouleront les Jeux KBQ 2019. Encore une fois cette année, l'événement promet d'être haut en couleur avec la présence de joueurs de 8 à 12 ans provenant de partout dans la province vivre l'expérience unique d'un tournoi provincial de Kin-Ball.

« Les Jeux KBQ sont disputés dans une ambiance festive, ce qui constitue l'occasion parfaite pour toutes les régions du Québec de faire vivre à leurs participants de la sphère « Initiation » de la session d'hiver 2019, une journée forte en émotion », indique Marc-André de la Garde, directeur général de la Fédération québécoise de Kin-Ball.

Au cours de ce tournoi, les équipes présentes seront divisées dans les catégories (mixtes) Inter champions, Inter Étoiles et Inter Scolaire. Elles joueront trois parties en ronde préliminaire pour déterminer le classement en prévision des demi-finales et des finales.

Le Kin-Ball est un sport coopératif québécois qui se joue sur plusieurs continents. Il est aussi le seul où l'on retrouve 3 équipes sur le même terrain et qui se joue avec le plus gros ballon de sport. Le prix d'entrée pour les spectateurs sera de 5 $ par personne et gratuit pour les 12 ans et moins. Un casse-croûte et un kiosque d'articles promotionnels seront également présents sur place.

Le Camp des recrues RBC revient à Sherbrooke

SHERBROOKE — Tous les athlètes locaux curieux de savoir s'ils pourraient être adaptés à un sport olympique sont invités à se présenter à l'école secondaire du Triolet, le samedi 18 mai.

Cet événement de détection est offert aux athlètes qui, après avoir été testés pour leur force, leur vitesse, leur puissance et leur endurance, auront peut-être la chance d'être choisis comme futurs olympiens RBC et ainsi recevoir un financement et des ressources leur permettant de poursuivre leurs rêves olympiques.

Il s'agit d'un événement gratuit et ouvert de découverte des talents pour les athlètes âgés de 14 à 25 ans. Au total, ce sont 30 événements de la sorte qui sont organisés partout au pays en 2019.

Des dépisteurs de talents et des représentants d'organisations sportives nationales, dont Canada Snowboard, Athlétisme Canada, Patinage de vitesse Canada, Canoë Kayak Canada, Cyclisme Canada, Aviron Canada, Rugby Canada et Ski acrobatique Canada, entre autres, sont à la recherche de trésors cachés et d'éventuels talents croisés.

Une des officiels qui sera sur place est la double olympienne locale Lizanne Murphy (basketball féminin)

L'événement se déroule de 9 h à midi

Camp estival d'initiation et de développement en volleyball intérieur masculin

SHERBROOKE — Le Club Envolley de Sherbrooke organise un camp estival d'initiation et de développement en volleyball intérieur, pour les garçons, du 2 au 19 juillet prochains. Ce camp estival d'entraînement est d'une durée de trois semaines et il sera couronné par un tournoi d'envergure provinciale à l'Université de Sherbrooke les 20 et 21 juillet. Aucune sélection, aucune expérience requise. Une expérience en volleyball est un atout mais n'est pas requise. Les intéressés doivent être âgés entre 13 et 16 ans. Le coût approximatif est de 500 $ pour les trois semaines de camp et la participation à la compétition (minimum de 15 heures d'entraînement par semaine). On s'informe auprès de Geneviève Côté, directrice générale de l'Envolley, au 819 780-9644 poste 120 ou à l'adresse *direction@envolley.ca*.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 7 MAI 2019

TOUT OU RIEN : 01 04 05 06 08 10 11 15 18 22 23 24
Lotto D : 3 2 6 1 3 2 6 5
Sprinto : 01 04 20 26 34
Lotto Poker : 5♡ 6♠ 7♡ 9♡ A♢
Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 03 OCTOBRE 84 BÉLIER
Banco : 02 03 05 07 10 11 12 16 18 33 35 40 43 50 52 53 58 59 64 66 — Turbo x 2
Quotidienne : 2 45 3 366 4 9853
Triplex : 13 20 29 35 39
Extra : 8537581
Lotto MAX — Du gros nouveau! Gros lot jusqu'à 70 millions. Dès le 11 mai.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com
0000312

JEUX DE TOKYO EN 2020

Les organisateurs sabrent dans les dépenses

The Associated Press

TOKYO — Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo sont pris entre l'arbre et l'écorce.

Ils tentent de sabrer dans les dépenses afin de répondre aux directives du Comité international olympique, qui est régulièrement critiqué pour sa tendance à encourager la ville-hôte à bâtir des « éléphants blancs » — parfois au détriment des contribuables.

Ça, c'est l'arbre.

Et maintenant, l'écorce.

Certaines des coupes budgétaires visent les fédérations internationales, qui animent pourtant le spectacle. Et celles-ci sont mécontentes, à 15 mois des JO.

« Il ne fait aucun doute que Tokyo livrera des JO spectaculaires, a déclaré Andy Hunt, le directeur de la fédération mondiale de voile en entretien téléphonique avec l'Associated Press mercredi. Mais des décisions concernant les restrictions budgétaires ont été prises dans les hautes sphères du comité organisateur, sans qu'on prenne en compte les réels impacts sur le terrain. »

Hunt a mentionné que des « choses très communes » sont menacées : les tentes, les lieux d'entreposage, les réserves d'eau pour les athlètes et les lieux de repos. Même la nourriture pour les athlètes.

« Je n'ai pas honte de dire que je n'ai jamais demandé de choses qui sont superflues », a-t-il martelé.

Hunt a fait partie des nombreux dirigeants des fédérations sportives qui ont critiqué publiquement les organisateurs des JO de Tokyo mardi en Australie, lors d'une conférence annuelle consacrée aux Jeux olympiques d'été. Il dit avoir mentionné aux dirigeants du comité organisateur que les « hôtels semblaient hors de prix » et a ajouté qu'ils semblent avoir « sous-estimé le nombre d'hôtels accessibles nécessaires (pour la durée des JO) ».

D'autres se sont plaints de la mise en marché et de « l'esthétisme des JO », ainsi que d'autres éléments que les organisateurs japonais ont qualifié de simples « décorations ».

« Nous ne voulons pas revivre Rio (de Janeiro), où tout semblait de mauvaise qualité », a dit Larissa Kiss, une dirigeante de la Fédération internationale de judo.

Les organisateurs des JO de Rio en 2016 ont sabré partout dans les derniers mois avant l'événement, et ils ont même dû solliciter l'intervention du gouvernement afin de boucler leur budget. Trois ans après la fin des JO, les organisateurs brésiliens doivent encore des millions à leurs créanciers et la plupart des installations olympiques sont à l'abandon.

Tokyo n'a toutefois pas le même problème.

Félix Auger-Aliassime affrontait l'Espagnol Rafael Nadal pour la première fois sur le circuit de l'ATP. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, BERNAT ARMANGUE

MASTERS DE MADRID

Auger-Aliassime s'incline devant Nadal

La Presse canadienne

MADRID — Malgré un virus, Rafael Nadal a réussi quatre bris de service, dont trois en deuxième manche, pour montrer la sortie au Québécois Félix Auger-Aliassime 6-3, 6-3 au deuxième tour du Masters de Madrid.

Après un début de rencontre serré, au cours duquel les deux tennismen ont conservé leur service dans les sept premiers jeux, Nadal, tête de série nº 2, s'est séparé d'Auger-Aliassime au huitième jeu pour 5-3, avant de confirmer le bris au jeu suivant et enlever la première manche.

Nadal, qui n'a pas pu s'entraîner comme il l'aurait souhaité avant d'entrer en scène en raison de ce virus, n'a perdu que quatre échanges au service dans cette manche initiale.

« Je suis aux prises avec ce virus depuis quelques jours maintenant, alors c'était un match très important pour moi, a-t-il dit. Mon état s'est amélioré, mais c'est évident que je ne serai pas au sommet de ma forme pour quelque temps encore. Je suis très heureux de cette victoire. »

L'Espagnol a toutefois été plus incisif dans la dernière manche. Même si Auger-Aliassime, 30e raquette mondiale, a réussi son unique bris de la rencontre, Nadal a profité de trois des six balles de bris offertes par son jeune adversaire de 18 ans pour accéder au troisième tour sur sa sixième balle de match.

Nadal a connu beaucoup plus de succès sur ses premières balles de service, remportant 84 pour cent des échanges joués sur celles-ci. En comparaison, Auger-Aliassime a eu un taux d'efficacité de 65 pour cent.

Le Québécois a aussi commis 30 fautes directes, 14 de plus que Nadal.

Auger-Aliassime avait éliminé son compatriote canadien Denis Shapovalov au premier tour, tandis que Nadal avait profité d'un laissez-passer.

En huitièmes de finale, Nadal, quintuple champion à Madrid qui tente de se remettre d'éliminations en demi-finales à Monte-Carlo et Barcelone, retrouvera l'Américain Frances Tiafoe, tombeur de l'Allemand Philipp Kohlschreiber au deuxième tour.

Dans les autres rencontres, Juan Martin Del Potro a bousillé une balle de match avant de s'incliner 6-3, 2-6, 7-5 devant Laslo Djere à son deuxième tournoi depuis qu'il s'est blessé au genou en octobre. Del Potro n'a converti que deux de ses 11 balles de bris. L'Argentin n'avait pas joué depuis février.

Satnislas Wawrinka a quant à lui montré la sortie à Guido Pell 6-3, 6-4, tandis que Kei Nishikori a eu besoin de deux manches de 7-5 pour se défaire de Hugo Dellien.

AVEC L'ASSOCIATED PRESS

Même affaibli par un virus, Rafael Nadal a été trop fort pour son jeune adversaire. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, BERNAT ARMANGUE

LCF

Les camps s'amorceront-ils comme prévu ?

MIGUEL BUJOLD
La Presse

MONTRÉAL — C'est le printemps de l'incertitude dans la Ligue canadienne de football. Alors qu'on ne sait trop ce que l'avenir des Alouettes nous réserve à Montréal, la menace d'un conflit de travail plane sur le circuit.

Entendons-nous. Ni la LCF ni les joueurs ne peuvent se permettre de prolonger indûment une impasse. Il est toutefois possible que les camps d'entraînement ne s'ouvrent pas le 19 mai, comme c'est actuellement prévu.

La convention collective liant la ligue et les joueurs viendra à échéance le 18 mai. Le comité de négociation de l'Association des joueurs, mené par son président Brian Ramsay, a donc avisé ses membres de ne pas se présenter au camp si un nouveau contrat de travail n'était pas en place.

En 2014, les joueurs s'étaient présentés aux camps, même si la convention collective était échue. Cette fois, l'Association des joueurs veut conserver un pouvoir de négociation.

Une nouvelle ronde de négociations entre les deux parties s'est déroulée au cours des trois derniers jours. L'Association des joueurs fera d'ailleurs le point sur celles-ci lors d'une conférence téléphonique avec les journalistes, jeudi après-midi.

Le mois dernier, l'Association a blâmé la partie patronale parce qu'elle jugeait que la Ligue faisait traîner les négociations. La LCF avait notamment indiqué qu'elle n'avait pas le temps de discuter parce qu'elle avait d'autres dossiers plus pressants à régler. Les pourparlers ont finalement repris lors des séances du 29 et 30 avril.

La LCF a également demandé à ses neuf équipes de ne pas débourser l'argent des bonis prévus aux contrats des joueurs à partir du 1er janvier dernier d'ici à l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention collective, ce qui a évidemment déplu au syndicat des joueurs.

LES ENJEUX

Parmi les principaux points où l'Association des joueurs espère enregistrer des gains, il y a bien sûr la rémunération des joueurs. Le salaire minimum des joueurs a augmenté de 1000 $ par saison depuis le renouvellement du contrat de travail, en 2014. Il était de 54 000 $ l'an dernier. Le plafond salarial était quant à lui de 5,2 millions par équipe.

Le commissaire de la Ligue canadienne de football, Randy Ambrosie. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, DAVID BOILY

En plus d'une hausse des salaires, l'Association veut obtenir une meilleure couverture en assurance pour ses joueurs qui subissent des blessures sérieuses. La question du ratio de joueurs canadiens est un autre enjeu important, encore plus avec le désir du circuit de s'internationaliser avec des joueurs européens ou mexicains, notamment.

Les joueurs américains ont perdu un atout dans leur jeu avec la disparition de l'Alliance of American Football cet hiver. À l'origine, la nouvelle ligue devait payer ses joueurs 85 000 $ US par année, ce qui aurait probablement forcé les équipes de la LCF à leur offrir de meilleurs contrats pour leurs services.

L'AAF n'aura existé que quelques mois. Ce sera maintenant au tour de la XFL de tenter sa chance au terme de la prochaine saison de la NFL, en février. Étant donné l'échec retentissant de l'AAF, les vétérans de la LCF seront sûrement hésitants à quitter une ligue relativement solide pour l'inconnu que représentera la XFL.

PREMIER TEST POUR AMBROSIE

Puisque la convention collective actuelle sera toujours valide à ce moment, les recrues de la LCF devraient se présenter au camp des recrues, qui s'amorceront mercredi prochain. L'Association des joueurs n'aurait pas recommandé aux recrues de s'absenter.

Mais quatre jours plus tard, les terrains d'exercice risquent d'être vides. Les joueurs semblent plus solidaires qu'ils ne l'étaient lors des négociations qui ont mené au renouvellement des conventions précédentes.

De l'autre côté de la table, Randy Ambrosie voudra assurément démontrer aux gouverneurs et aux propriétaires des neuf franchises qu'il peut bien mener ses premières négociations à titre de commissaire. S'il a été nommé commissaire de la LCF, c'est beaucoup grâce à son pedigree dans le monde de la finance et à ses qualités de leader.

Il reste que contrairement à ce que l'on peut observer dans la NFL et les autres grandes ligues professionnelles de l'Amérique du Nord, la LCF ne peut s'offrir le luxe de prolonger l'impasse. Si la grande majorité des joueurs a besoin de son chèque de paie, la ligue, elle, ne peut courir le risque d'aliéner ses télédiffuseurs TSN et RDS ou sa base de partisans.

Un arrêt de travail serait donc probablement de très courte durée, si arrêt il y a. Mais puisque les camps ne durent approximativement que trois semaines, chaque jour perdu aurait des répercussions pour les équipes et la prestation sur le terrain.

COUPE DODGE FÉMININE 2020

Victoriaville et Drummondville prennent la relève

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'expertise de Hockey Estrie en hockey féminin est reconnue aux quatre coins du Québec. Voilà pourquoi Hockey Québec n'a pas hésité à se tourner vers l'Estrie afin d'organiser, selon un échéancier très serré, la Coupe Dodge féminine de 2020.

« Une région s'est désistée à la dernière minute, et Hockey Québec s'est tourné vers nous. Le délai est serré, puisque la compétition est prévue pour avril 2020, soit dans moins d'un an, mais nous sommes déjà au travail. Ce sont les organisations de Drummondville et de Victoriaville qui seront principalement appelées à gérer l'organisation, avec probablement d'autres associations comme Warwick ou Kingsey Falls, ça reste à déterminer », a dit Jasmin Gaudet, directeur général de Hockey Estrie.

Hockey Québec a encore en tête le succès organisationnel vécu par l'Estrie, et plus principalement Sherbrooke, qui avait accueilli la Coupe Dodge féminine, en 2017.

C'était la première fois qu'une ville, seule, accueillait la Coupe Dodge féminine.

Au total, quelque 2000 hockeyeuses représentant 13 régions du Québec ont envahi les six arénas de Sherbrooke, en 2017.

« Drummondville et Victoriaville avaient justement un profond intérêt à recevoir un événementiel de la sorte, les comités organisationnels sont déjà prêts. Le hockey féminin est très présent à Drummondville. Et depuis cette année, la région du centre-du-Québec forment ses équipes en collaboration avec la Mauricie, qui n'a pas un bassin suffisant de joueuses. Ça nous donne aussi l'occasion de faire connaître la Coupe Dodge à d'autres secteurs. On s'attend à de belles réussites », a poursuivi M. Gaudet.

« Au centre-du-Québec, la promotion du hockey féminin est très présente et il y a beaucoup d'efforts fait pour mousser le produit. Aussi, outre la dernière édition, les filles de Drummondville ont remporté les trois éditions précédentes des finales des Jeux du Québec. »

Si la Coupe Dodge masculine fait le tour des régions, l'organisation du volet féminine de ces championnats provinciaux est plus laborieuse.

« Il y a cinq ou six régions au Québec qui peuvent accueillir cette compétition. Et à ce niveau, Hockey Estrie fait figure de leader, grâce à l'impulsion de Gérard Bélanger et de Jules Deblois. »

Ray prend sa retraite

La Presse canadienne

TORONTO — Ricky Ray a décidé de mettre un terme à sa carrière.

Le vétéran quart-arrière en a fait l'annonce au cours d'une téléconférence, mercredi.

Il ne s'agit pas d'une surprise puisque Ray, qui est âgé de 39 ans, a dû mettre fin prématurément à sa dernière campagne avec les Argonauts de Toronto en raison d'une blessure au cou. Ray a joué 17 saisons au football professionnel, dont 16 dans la LCF.

Ray quitte la LCF comme l'un de ses plus prolifiques passeurs. Il vient au deuxième rang pour le pourcentage de passes complétées (68,16 pour cent), derrière Trevor Harris (70,36), toujours actif chez les Eskimos d'Edmonton.

Il vient au troisième rang de l'histoire avec 4976 passes complétées et quatrième pour les passes tentées (7301) et les verges (60 736). Ray est l'un des quatre quarts de la LCF à avoir amassé plus de 60 000 verges aériennes. Les autres sont Anthony Calvillo, Damon Allen et Henry Burris.

Ricky Ray — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

Ray est le cinquième de la LCF avec 324 passes de touché. Deux fois au cours de sa carrière il a complété 40 passes ou plus dans une rencontre. Il détient également la marque pour le plus haut taux de passes complétées en une saison, avec 77,23 en 2013. Son coefficient d'efficacité cette saison-là, 126,37, est également le plus élevé de l'histoire de la ligue.

Les Sharks passent en finale de l'Ouest

La Presse canadienne

SAN JOSE, Californie — De retour d'une blessure, Joe Pavelski a fourni un but et une passe et les Sharks ont défait l'Avalanche 3-2, mercredi, remportant ainsi en sept matches la série Colorado — San Jose, au deuxième tour.

Pavelski a d'abord marqué à 5:57 au premier vingt. Posté au cercle gauche, il a fait dévier un tir de la pointe de Brent Burns.

Le capitaine des Sharks a aussi été complice du but suivant : de l'arrière du filet, il a refilé dans l'enclave à Tomas Hertl, qui a doublé le coussin, à 11:35.

Avec 6,8 secondes à disputer au premier tiers, Mikko Rantanen a grugé l'écart en redirigeant un tir de Samuel Girard.

Joonas Donskoi a toutefois porté le score à 3-1 à 12:37 en deuxième période. Le résultat d'un tir des poignets, après qu'il ait contourné le filet.

L'Avalanche n'a pas baissé les bras : après seulement 51 secondes au troisième tiers, Tyson Jost a réduit la marge en profitant d'une rondelle libre, du revers.

San Jose a réussi à garder le cap, méritant une place en finale de l'Ouest, contre les Blues de St. Louis. Les hostilités commenceront en Californie, à une date à déterminer.

Martin Jones a bloqué 27 tirs pour les vainqueurs.

Philipp Grubauer a repoussé 24 rondelles. Il n'était plus devant son filet lors des dernières 2:06, en faveur d'un attaquant de plus. Le Colorado a constamment bourdonné, mais le score est resté inchangé.

Pavelski a été blessé lors du match numéro 7 contre les Golden Knights, le 23 avril. Cody Eakin lui a donné un double-échec après une mise au jeu, puis Paul Stastny l'a heurté. Il est mal tombé, et l'impact du casque sur la glace l'a assommé et a causé un saignement.

Fort secoué, Pavelski a été aidé par ses coéquipiers pour quitter, puis il a reçu huit points de suture à la tête.

Pavelski a mené les siens avec 38 filets en saison régulière. Il a inscrit deux buts et quatre points dans la série contre Las Vegas.

Un but a été refusé à Colin Wilson du Colorado, à 7:49 en période médiane. Il a battu Jones de l'enclave, suite à une passe de Nathan Mackinnon. Mais après avoir étudié la séquence, les officiels ont constaté un hors-jeu.

MacKinnon a dû quitter dans les premières minutes du match, semblant s'être blessé au haut du corps. Il est revenu au jeu avec plus ou moins cinq minutes à disputer en première période.

Les joueurs des Sharks célèbrent leur victoire en sept matchs sur l'Avalanche. Ils affronteront les Blues de St. Louis en finale d'association. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, JEFF CHIU

Le nord de la Californie était solidaire. Avant le match, les A's d'Oakland et les 49ers de San Francisco ont envoyé des gazouillis pour encourager les Requins.

Des départs potentiels pourraient freiner l'avancée des Blue Jackets

The Associated Press

COLUMBUS, Ohio — Si deux des meilleurs joueurs des Blue Jackets de Columbus quittent l'organisation, comme plusieurs observateurs l'anticipent, il y aura des répercussions sur à peu près toutes les décisions que prendront les dirigeants de l'équipe cet été.

Le gardien Sergei Bobrovsky et l'attaquant Artemi Panarin sont susceptibles de devenir des joueurs autonomes sans compensation et il semble presque certain qu'ils vont évoluer sous d'autres cieux. Restructurer la formation pour compenser le départ possible des deux Russes, et peut-être d'autres joueurs autonomes, signifie que le directeur général Jarmo Kekalainen pourrait passer un été fort occupé.

« Nous voulons des gars qui sont fiers d'être des Blue Jackets, des gars qui veulent vivre à Columbus, élever leur famille à Columbus, a déclaré Kekalainen mercredi. Si c'est la raison pour laquelle vous voulez jouer ailleurs, alors, allez jouer ailleurs. »

Sergei Bobrovsky ne sera probablement plus avec les Blue Jackets lorsque la saison 2019-2020 débutera. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, CHARLES KRUPA

Kekalainen savait que les deux vedettes vont probablement quitter — leur refus de signer des prolongations de contrat a causé des frictions dans le vestiaire durant la saison — mais il les a gardées à Columbus dans l'espoir de connaître de longues séries éliminatoires.

« Bob » et « Bread » sont éventuellement devenus des éléments cruciaux de la randonnée des Blue Jackets pendant les séries éliminatoires et de leur balayage contre le Lightning de Tampa Bay, la meilleure formation de la LNH pendant la saison régulière, lors du premier tour.

Les Blue Jackets ont pris part à la deuxième ronde des séries pour la première fois de leurs 19 ans d'existence mais ont été éliminés en six matchs par les Bruins de Boston en demi-finale de l'Association Est.

« Nous avons fait un pas dans la bonne direction, a analysé l'entraîneur-chef John Tortorella. J'espère que nous pouvons voir à quel point c'est difficile de continuer. Il y a tellement de bonnes choses qui se passent dans notre vestiaire et — après avoir parlé à Jarmo et notre groupe de dirigeants — tant de bons éléments qui vont s'ajouter. C'est une période emballante pour nous. »

Mais il y aura des changements.

Les attaquants Matt Duchene et Ryan Dzingel, tous deux acquis des Sénateurs d'Ottawa à la date limite des transactions, en vue des séries éliminatoires, sont eux aussi susceptibles de devenir des joueurs autonomes. Les deux joueurs ont été moyens durant le dernier droit mais Duchene s'est ressaisi pendant les séries avec dix points en dix matchs.

Par ailleurs, le défenseur Adam McQuaid, un autre joueur qui s'est ajouté à la date limite des transactions, n'a pas apporté beaucoup à l'équipe en raison d'une blessure et rien ne dit que les Blue Jackets vont lui offrir un contrat.

« Ça fait partie de la business, malheureusement », a déclaré l'attaquant Cam Atkinson, qui a mené l'équipe avec 41 buts, un sommet personnel en carrière.

« C'est la partie désolante. Mais en tant qu'équipe et en tant qu'organisation, nous sommes tellement près. Nous avons fait beaucoup de pas de géants cette année. En fin de compte, ces joueurs prennent leurs propres décisions, mais nous savons ce qu'il y a dans ce vestiaire. Nous avons une équipe gagnante et une culture gagnante. »

Le rang de sélection : un détail pour les Robidas

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Est-ce que Justin Robidas sera le premier ou le deuxième espoir à grimper sur la scène du Centre Vidéotron lors du prochain repêchage de la LHJMQ? Voilà une question dont la réponse importe peu pour la famille Robidas.

Le joueur des Cantonniers de Magog se retrouve au deuxième rang de la liste de la Centrale de soutien au recrutement de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, émise mercredi matin. Un outil remis aux directeurs généraux du circuit qui sert aussi aux amateurs en vue de la journée du 8 juin.

Devant lui se trouve Joshua Roy. L'attaquant des Chevaliers de Lévis affiche des statistiques impressionnantes : 38 buts et 50 mentions d'aide en 42 matchs de saison régulière et onze points en autant de parties en séries.

La fiche de Robidas : 28 buts et 25 mentions d'aide en 35 rencontres. Mais c'est toutefois en séries que le jeune Sherbrookois s'est démarqué avec sept buts et 15 passes en 14 parties, ce qui a d'ailleurs aidé les Cantonniers à remporter la Coupe Jimmy-Ferrari. Rappelons que la formation magogoise s'est inclinée en finale de la Coupe Telus.

« Mon objectif était de travailler fort pour me rendre au prochain niveau, indique Justin Robidas. Je connais bien Josh pour l'avoir affronté, mais aussi pour avoir joué avec lui. Il est un excellent joueur. Cette liste tente de classer les joueurs par rapport à leur talent et à leurs statistiques. Elle ne prend pas compte de plusieurs facteurs, comme les besoins de chaque équipe entre autres. Je ne sais pas si mon jeu lors des séries éliminatoires aura finalement convaincu certains directeurs généraux de me placer au premier rang et pour être franc, je crois qu'être premier ou deuxième, ce n'est qu'un chiffre. »

Avant d'évoluer pendant près de 15 ans dans la LNH, son père Stéphane Robidas a pour sa part été repêché en troisième ronde dans la LHJMQ par les Cataractes de Shawinigan en 1993.

« Le rang de la Centrale ou même le vrai rang de sélection, ce n'est qu'un chiffre, rappelle l'ancien défenseur professionnel, maintenant rendu au sein de l'état-major des Maple Leafs de Toronto. Tout dépend de ce que le joueur fera par la suite sur la glace. Par expérience, je sais que l'on pourrait revérifier cette liste après le repêchage puis comprendre qu'il y a plusieurs surprises et que cette liste n'est pas toujours à point. C'est comme dans la LNH. On connait bien souvent les deux ou trois premiers joueurs repêchés, mais par la suite, la liste ne concorde souvent pas avec le résultat réel du repêchage. »

La prestation de Justin Robidas en séries pourrait avoir brouillé les cartes des directeurs généraux de la LHJMQ. Il pose ici avec son père Stéphane Robidas.
— PHOTO FOURNIE

DEUX JOUEURS DIFFÉRENTS

Difficile de comparer les deux premiers choix de la liste de la CSR. Les deux joueurs se distinguent dans des facettes différentes du jeu.

D'un côté, Joshua Roy présente une stature plus imposante (6 pieds et 180 livres contre 5'7 et 162 livres) et se démarque par son talent pur. De l'autre, Justin Robidas a la réputation d'être un joueur complet, possédant de grandes aptitudes offensives, mais aussi défensives.

« Ils sont complètement différents, estime Stéphane Robidas. Joshua fait énormément de points. Même dans le passé, il a toujours bien produit. Il est un excellent passeur et il a un bon flair offensif. Justin, lui, fait de son jeu défensif une fierté. Il se concentre beaucoup sur son jeu en général. S'il perd une mise en jeu qui mène à un but, il va s'en vouloir. Il aime exceller en désavantage numérique ou dans sa zone tout en contribuant à l'attaque. »

« Je pense que j'ai beaucoup appris dans les dernières semaines, ajoute pour sa part Justin Robidas. J'ai appris autant dans la victoire avec les Cantonniers ou encore lors de notre conquête de la médaille d'or aux Jeux du Canada que dans notre défaite en finale de la Coupe Telus, en deuxième prolongation. J'aime me dire qu'il est possible de grandir dans l'adversité, mais on tenait vraiment à cette coupe. Maintenant, j'ai hâte au repêchage. Je serais bien sûr content d'être le premier choix de la première ronde, mais je ne m'en fais pas du tout. »

Rappelons que les Sea Dogs de Saint John parleront en premier, suivis des Foreurs de Val-d'Or. Le Phœnix de Sherbrooke repêche aux 9e et 10e rangs.

JOUEURS DE LA RÉGION INSCRITS SUR LA LISTE DE LA CSR

2e Justin **ROBIDAS**, Magog
26e Félix **PAQUET**, Magog
31e Tristan **ROY**, Magog
40e Cole **HUCKINS**, Stanstead's College
46e Justin **BERGERON**, Magog
52e Anthony **CLICHE**, Bishop's College M16
72e Zackary **MICHAUD**, Magog
81e Mathys **POULIN**, Magog
85e Olivier **JACQUES**, Harfangs

Ronde 6 à 8
Jérémy **DUHAMEL**, Harfangs
Adam **EMERY**, Harfangs
Jacob **TESSIER-GAGNON**, Harfangs
Bodie **NOBES**, Stanstead's College
Matys **BRASSARD**, Bishop's College M16

Ronde 9 à 12
Julien **BOURGET**, Magog
David **CÔTÉ**, Harfangs
Emile **GADOURY**, Harfangs
Alex-Antoine **YARGEAU**, Harfangs
Médrick **BOLDUC**, Bishop's College M16
Isaak **BRASSARD**, Bishop's College M16
Zack **MORISSETTE**, Bishop's College M16

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

ACHETER LOCALEMENT...
ÇA VAUT AUSSI POUR L'INFORMATION!

L'achat local est devenu plus qu'une tendance.
C'est ce qui contribue à l'essor de notre communauté!

Et c'est vrai pour tous les secteurs d'activité,
même en information!

ENCOURAGEZ VOS MÉDIAS LOCAUX.

LISEZ VOTRE JOURNAL LOCAL.

laTribune
papier / appli / web

0001354